

## PREMIÈRE CONCESSION

**Lot 1 à 11** : autrefois à Beloeil avec une autre numérotation.

Le lot 1 était autrefois le 53 pour Beloeil appartient à Charles Patenaude en 1863, lot de 46 arpents qui reviendra à son fils Salomon en 1893 puis au décès de Charles en 1896 à son autre fils Octave auquel ses frères et sœurs ont fait cession. La terre sera vendue par encan public en 1897 et acquise par Thomas Handfield au prix de 1340 \$. Octave Patenaude continuera à la cultiver jusqu'en 1910.

Le lot 2 est le lot de Jean-Baptiste Beaudry, époux de Philomène Guertin en secondes noces. Ce lot de 103 arpents a été acquis du capitaine de Montenach en 1872. Jean-Baptiste Beaudry décède en 1893 et sa veuve Philomène Guertin vend les 103 arpents à Alex Lavallée marié à Octavie Guertin, fille de Prime. Alex Lavallée cèdera un morceau de 5½ arpents en 1901 à Octave Chicoine, meunier.

Les lots 3 et 4 : achetés du meunier Francis Lahaise en 1867 par Michel Gloutenay. Les deux lots totalisent 16 arpents sur lequel le moulin est construit. La veuve de Michel Gloutenay vendra le moulin et les lots à tenant qu'elle opérait avec ses 2 fils Frédéric et Édouard en 1893 à Octave Chicoine, fils d'Alexis, dont l'épouse est Élisabeth Noël, à Joseph. Octave Chicoine est en possession du moulin encore en 1910.

Les lots 5 et 8 : 97 arpents. Ils sont achetés en 1842 par Louis Noël de la succession d'Henry Allard et Thérèse-Henriette Adam (héritage Adam) et destinés à son fils François qui a épousé Julienne Archambault.

A1-acte 412 : acte de tutelle par Olivier-Xavier Renois pour les enfants mineurs issus du mariage entre Henry Allard et Henriette Adam en 1842 : par lequel il est reconnu tuteur. Comme tuteur, Xavier Renois vend à Louis Noël un lopin de terre situé à St-Marc de 1½ par 26 arpents, tenant devant au ruisseau de Beloeil, derrière Augustin Paradis, côté sud-ouest à l'acquéreur Louis Noël, côté nord-est le même acquéreur et Louis Fugère dit Champagne avec la moitié de la grange érigée dessus. Enregistrée en 1844

En 1892, François Noël partage sa terre entre son fils Apolinaire et son gendre Rodolphe Préfontaine. En 1912, Apolinaire Noël, marié à Éva Préfontaine, vend sa part de terre à son beau-frère Rodolphe Préfontaine, marié à Exerile Noël.

Le lot 6 : le lot de François-Xavier Petit qui est donné en 1830 à son fils François-Xavier et son épouse Esther Guyon.

A1-acte 482 : acte de donation en 1830 par François Petit de St-Marc et son épouse Anne-Marie Cadieux à leur fils François-Xavier et son épouse Esther Guyon d'une terre de 86 arpents de la première concession tenant devant à la rivière Richelieu, d'un côté à Michel Ayet-Malo et

Joseph Fugère de l'autre côté à Augustin Paradis avec maison et bâtisses : aussi donné un lot à bois à Beloeil de 1½ par 30 de la 5<sup>ième</sup> concession. Le lot deviendra celui de Jacques Malo puis de son fils Joseph en 1888 et sera vendu en 1912 à Eugène Carrey.

Le lot 7 : le lot de Joseph Fugère dit Champagne, comprend 120 arpents.

A1-acte 1082 : acte de donation d'une terre de 3 par 40 arpents faite en 1853 par Joseph Fugère dit Champagne de Beloeil et son épouse Félicitée Beauchamp à leur fils Joseph et son épouse Louise Dalpé dit Pariseau. La terre est située en première concession de St-Marc et tient devant à la rivière Richelieu, derrière à François Noël, d'un côté à Augustin Paradis et de l'autre côté à Michel Malo avec maison et bâtisses. La terre est vendue en 1865 à Jacques Malo puis en 1882 elle passera à Philiat Malo, son fils, qui la vendra en 1908 à Amédée Desautels de St-Charles.

Le lot 9 : terre d'Augustin Paradis de 60 arpents, hérité de son père le marchand Augustin Paradis que celui-ci aurait acheté de Pierre Adam en 1798. Dans le B2- acte 1536 : Augustin Paradis, commerçant, en 1817, exige de ses voisins un droit de passage à pied et en voiture vers Beloeil sur la terre de François-Xavier Petit et Michel Ayet-Malo, à partir du pont Beaumore (près du moulin) avec entretien du chemin par eux 3. Après le décès d'Augustin Paradis en 1874, le lot sera vendu à Jacques Malo qui le cultivera et le revendra à Alphonse Duhamel en 1882. En 1908, Joseph Frenière qui était fermier pour Alphonse Duhamel, depuis 1899, lui rachète la terre.

Le lot 10 : le lot de 3 par 38 arpents appartient depuis 1816 à Michel Malo de Varennes qui épouse Marie Fugère dit Champagne, fille de Joseph Fugère de Beloeil. (Michel Malo s'installera sur la terre des Fugère. En 1857, lors du contrat de mariage entre Louis Ayet dit Malo, fils mineur de Michel Ayet-Malo et de Marie Fugère de St-Marc, avec Julienne Forant, fille mineure de Pierre Forant, rentier et Marguerite Allard de St-Césaire, Michel Malo fait donation à son fils d'une terre de la première concession de St-Marc de 92 arpents tenant à la rivière Richelieu, derrière et du côté sud-ouest à Joseph Fugère, du côté nord-est à Xavier Petit, avec une maison en pierre, une grange et autre bâtisses, et aussi un lopin de terre à bois de Beloeil, des animaux, des outils, des meubles, le fusil à corne, le violon et son archet. Les donateurs se réservent la moitié de la maison de pierre et du jardin et la laiterie pour un tiers des produits des grains et des foins récoltés et une rente en nature ; à charge de payer à chacun de ses frères et sœurs une somme de 300 livres sterling au décès des donateurs. L'épouse (Julienne Forant) reçoit de ses parents des animaux, des meubles et 636 livres sterling. Louis Malo laissera sa terre à son fils Philiat en 1890 qui la vendra à Amédée Desautels en 1908.

Le lot 11 : le lot 11 aurait été acheté à Léon Petit et Toussaint Frappier par Joseph Gatien en 1873 donné à son fils Alphonse en 1879 qui épouse Anna Noël, fille de Romuald. Alphonse Gatien occupera le lot jusqu'en 1910 puis achète en 1911 la maison d'Ulric Fontaine au village qui conservera jusqu'à son décès en 1929 à l'âge de 65 ans.

## **Lot 12** Second-Ruisseau

Nom du propriétaire : Romuald Noël

Origine du lot : ancien lot d'Étienne Guertin acheté en 1870.

Indications biographiques : 1836-1890 (fils de Louis Noël et Margueritte Hamel)

Dimension du lot (maison et bâtisse ou lot non-occupé) : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisse

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1890 A2-1257 : vente enregistrée en 1870 par Maxime Roussel (cultivateur de Beloeil), tuteur des enfants mineurs de Julie Roussel et de feu Étienne Guertin, à Romuald Noël. Terre du Second-Ruisseau, 3 par 30 (arpents)., numéro 12.

1883 B27-14771 : obligation de Romuald Noël à Pierre Adam (bourgeois de St-Marc). Pour un prêt de 450 \$ à 6 % : (hypothèque lot 12 et 13), contigus.

1890 B32-18041 : testament de Romuald Noël à Philomène Renois (son épouse), pas d'hypothèque sur la terre, sa femme est légataire universelle en usufruit. Ses fils : Romuald (majeur), Ernest et Victor (mineurs) sont légataires en propre des terres en indivis. Ses filles : Marie-Lise (majeure), Émilline et Anna (mariée) sont légataires aussi en indivis ; Bernadette (mineure)

1890 A2-1257 : vente enregistrée en 1870 par Maxime Roussel

1892 : B33-19001 : obligation de veuve (Philomène Renois) de Romuald Noël, remariée à Thomas Handfield, obligation envers Frédéric Gloutnay pour un prêt de 700 \$ à 6 % pour 5 ans

1893 : vente : B34-19355 : succession de Romuald Noël père, succession par vente publique : Romuald Noël fils devient tuteur de ses frères mineurs : Ernest et Victor et de sa sœur Bernadette avec son beau-frère : Alphonse Gatien (marié à Anna Noël). Romuald Noël fils et Anna Noël vendent leurs parts indivises à François Tanguay (alias Francis) au prix de 2372 \$ les lots vendus sont le 12 (3 par 30) et le lot à bois 201. Témoin : Antoine Blain.

Remboursements : 718 \$ dû à Frédéric Gloutnay : 461 \$ à Toussaint Blanchard, la balance (1190 \$) payable aux héritiers : 318 \$ à chacun des fils Noël et 59 \$ pour les filles.

## **Lot 13**

Nom du propriétaire : Romuald Noël

Indications biographiques : 1836-1890 (fils de Louis Noël et Margueritte Hamel)

Dimension du lot : 3 par 45 avec maison et bâtisse (contigu avec lot 12)

Obligations (hypothèque) enregistrées et références attachées :

1867 B14-7326 : obligations de Romuald Noël à Pierre Adam (bourgeois de St-Marc) pour un prêt de 1000 livres sterling à 6 %, à demande. (1000 ls = 166 et 2 tiers \$). Hypothèque, le seul lot no. 13 (3 par 45).

1883 B27-14771 : obligation de Romuald Noël à Pierre Adam pour un prêt de 450 \$ à 6 %. Pour lequel il hypothèque les lots 12 et 13.

1890-B32-18041 : testament de Romuald Noël à Philomène Renois (sa femme). Sa femme est légataire en usufruit. Ses enfants sont légataires en propre : les fils reçoivent 2 fois la part des filles. Témoin : Charles Valin, médecin et Alexis Préfontaine (cultivateur).

1893 B34-19434 : obligation de Romuald Noël à Martine Roy (veuve de Louis Roy de St-Antoine) ,pour un prêt de 450 \$ à 6 %.

1893 B34-19464 : vente par Philomène Renois (veuve de Romuald Noël et remariée) à son fils Romuald Noël. Hormidas Noël est tuteur des mineurs d'Ernest, Victor et Bernadette. Les mineurs et leurs sœurs mariées, Anna (Alphonse Gatien), Ermiline (Louis Collet), Marie-Lise (fille majeure) cèdent leurs droits aux terres héritées de leur père Romuald. Pas de montant mentionné.

1893 : Romuald Noël fils vend à François Tanguay le lot numéro 12 (3 par 30) pour 2700 \$ adjugé à la vente publique, à partager entre les héritiers.

1897 B42-27590 : contrat de mariage entre Romuald fils (veuf de Cécile Fontaine), et Théolymphe Riendeau (fille mineure de Louis Riendeau et de Marie-Louise Robert). Mariage entre communauté de bien sans aucun douaire, pour lesquels il hypothèque le lot 13 pour garantir un don de 500 \$ à sa future épouse, lors de son décès. L'époux a le lot 13, des animaux, des meubles et des outils pour 694 \$. L'épouse a du linge et des effets en avance hoirie, estimé en 50 \$. Elle s'oblige à élever l'enfant de l'époux né lors de son premier mariage. Si aucun enfant ne naît d'elle, elle recevra 500 \$ à la mort de son époux.

1898 B36-21303 : obligation de Romuald Noël fils envers Clara Meunier (épouse de feu Alex Dutilly, forgeron pour prêt de 600 \$ à 6 % / 5 ans ½.

#### **Lot 14** Second Ruisseau

Nom du propriétaire : Trefflé Lemoine, Euclide Préfontaine, Alexis Préfontaine, Marc Noël et Louis Riendeau.

Dimension du lot : 5 par 30 avec 2 maisons, 2 granges et étables et bâtisse

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1868 B14-7744 : obligation par Trefflé Lemoine à Gaspard Leroux pour prêt de 200 \$ à 8 %

1880 B25-13521 : obligation de Trefflé Lemoine à Pierre Adam, (bourgeois de St-Marc) pour prêt de 483 \$ à 6%.

1890 A2-1267 : vente en 1882 de Trefflé Lemoine à Euclide Préfontaine, lots vendus : 14 et deux terres à bois 185 et 206, pas d'hypothèque ni prix mentionné.

1891 B32 -18312 : obligation d'Euclide Préfontaine au crédit foncier du Bas-Canada, représenté par M. Chevalier, pour un prêt de 2000 \$ à 6%. À rembourser en 40 versements de 50 \$ au 6 mois. La dette est transportée à Joe Noël pour un dû de 1500 \$.

1896 B35-20617 : obligation d'Euclide Préfontaine à Rock Dansereau, (cultivateur de St-Antoine) pour prêt de 2800 \$ à 6 % pour 5 ans. Pour ce, il hypothèque le lot 14 (de 5 par 30) et les lots à bois 206 et 185.

1897 B35-20853 : donation en 1890 par Euclide Préfontaine, à son fils, Alexis Préfontaine + Elmire Ménard. Lots donnés : 14- 206 et le 185 pour 2000 \$ au donateur ou à ses héritiers (petits-enfants né d'Alexis). Obligation viagère et droit de pacage pour ses poulains. Charge à payer : payer à Rock Dansereau (qui accepte) 2800 \$

1900 B37-23042 : vente par Alexis Préfontaine à Marc Noël, fils de Louis, la moitié du lot 14, acquis de son père Euclide, au prix de 3833 \$ à 4%. La moitié du lot 14 = 2½ par 30 à Marc Noël plus terre à bois 206.

1902 B37-23043 : vente par Alexis Préfontaine à Louis. Riendeau de la deuxième moitié du lot 14 acquis de son père Euclide au prix de 2166 \$ à 4 %, moitié lot 14 = 2 par 30.

1904 A2-1464 : testament de Marie-Louise Robert à Louis Riendeau, son mari. Louis Riendeau : légataire de ½ indivis du lot 435-147 (Beloil), 189 et de la moitié du 14.

1905 B39-24378 : vente par Louis Riendeau père à Octave Chicoine de la partie du lot 14 (2 par 30) et de la partie du lot 16 (2 par 33) et du foin au prix de 14500 \$ dont 4500 \$ à 5 %, 250 \$ en 1908 et 4250 \$ en 1915. À réserve, Louis riendesau se garde l'usufruit du lot 16 à vie durant et droit de pacage sur le lot. À droit de reprise sur la vente si le capital et les intérêts ne sont pas payés dans les 30 jours.

1905 B40-25339 : vente par Marc Noël, fils de Louis, à Louis Denis (cultivateur de St-Charles). Les lots vendus sont : une partie du 14 (2½ par 30) et le lot à bois : 206 (½ par 20). Le prix de vente est de 4833 \$ à 5%, dont 1000 \$ sont dus à Rock Dansereau, 2000 \$ à Alexis Préfontaine et ses enfants et 1833 \$ iront au vendeur, à 166 \$ par ans. Réserve de passage en faveur d'Euclide Préfontaine pour ses chevaux, à vie durant.

## **Lot 15**

Nom du propriétaire : Michel Gloutnay

Dimension du lot : 12 ½ arpents rachetés du capitaine de Montenac.

Obligations (hypothèque) enregistrées et références :

1885 B32-17991 : testament de Michel Gloutnay, meunier à Saint-Marc, sa femme Adeline Desjarlais est légatrice universelle en usufruit et leurs enfants, légataire à leur majorité.

1893 B33-19301 : vente par veuve de Michel Gloutnay, Adeline Desjarlais à Octave Chicoine des lots 3-4-6 et 15 avec moulin à farine et à scie pour la somme de 3000 \$ payables en versement de 200 \$ durant 6 ans et de 400 \$ en 1893 à 1894.

1893 B34-19947 : obligations d'Octave Chicoine, ouvrier de St-Marc, envers Louis Hébert, cultivateur de St-Antoine, pour un prêt de 500\$ à 6%.

1900 B37-22317 : obligation d'Octave Chicoine à Alphonse Archambault (cultivateur de St-Antoine) pour prêt de 2000 \$ à 5%. Son père Alexis Chicoine cautionne le prêt et une assurance de 1150 \$ sur les immeubles.

1900 B37-22366 : obligation d'Octave Chicoine consentie en 1894 à Charlotte Chicoine, veuve de François Desjournins, (sa tante) pour prêt de 1100 \$ à 5 %. Les assurances sont mises au nom des créanciers sur les immeubles (les moulins).

1906 B40-25182 : obligation d'Octave Chicoine envers Louis Dubuc fils pour prêt de 2000 \$ à 5 %, hypothèque : lot 3-4 et la partie du 15. Assurance sur les bâtisses de 1000 \$ ira aux créanciers et Charlotte Chicoine accepte l'antériorité de la créance en faveur de Louis Dubuc.

## **Lot 16**

Nom du propriétaire : Damien Girard

Origine du lot : ancien lot de Joseph Lemoine

Dimension du lot : 121 arpents (4½ par 29) avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références:

1875 B21-11133 : obligation de Damien Girard à François-Xavier Petit dit Lalumière (cultivateur de Varennes) pour un prêt de 150 \$ à 7% à demande. Hypothèque 16

1879 B24-12944 : Obligation de Damien Girard à Louis Clovis Sénécal (cultivateur de St-Marc) pour un prêt de 500 \$ pour un an à 7%. Hypothèque 16

1880 : B24-13063 : obligation de Damien Girard à Antoine Benjamin Archambault (cultivateur de St-Antoine) pour prêt de 300 \$ à 7%. Hypothèque 16 et 121a.

1896 B38-23590 : enregistrement de la vente. Extrait de la vente faite par Damien Girard à Louis Riendeau (Marc-Édouard Ducharme est son procureur depuis 1896). Il vend le lot 16 de 4 par 30, le lot à bois 189 de 1 par 15. Aucun prix n'est mentionné. Les héritiers Foisy et la veuve Antoine Foisy autorisent la vente à Louis Riendeau pour un montant de 45\$.

1904 B39-24227 : donation par Louis Riendeau père et Marie-Louise Robert, son épouse, à Louis Riendeau fils : lots donnés : 16, 189 (lot à bois) + 435 (lots à bois à Beloeil), animaux : 3 vaches, une taure et une jument. Les donateurs se réservent la maison avec une rente viagère sur lesquels 13 333 \$ (8000 livres) sont réservés aux héritiers du donateur. Les donateurs se réservent également le bois de poêle et de constructions sur les lots donnés.

La rente viagère de 250 \$ par ans prévu en 1903 est annulée après cette date. 483 \$ sont reçus du donataire en même temps que la donation

1904 A2-1464 : testament de Marie-Louise Robert à Louis Riendeau, son époux. Son époux est son légataire universel, mais le testament précède la donation au fils.

1905 B39-24378 : vente par Louis Riendeau père et Marie-Louise Robert à Octave Chicoine d'une partie du lot 16 de 2 par 33 sur lequel il se réserve la résidence dans la maison à vie durant, du lot 14 de 2 par 30 acquis en 1902 de Damien Girard et du lot 147 (3 par 15, Beloeil) avec une grange dessus acquis d'Agapit Sénécal en 1898. La vente est de 4500 \$ à 5%, dont 250 \$ seront payables immédiatement.

1908 B41-26087 : vente de Louis Riendeau d'un emplacement de 60 par 90 pieds, partie du lot 16 à Marc Noël, commerçant, au prix de 100 à 5% plus taxes à payer. À payer après le décès de Louis Riendeau père.

1909 B41-26101 : obligation de Marc Noël, commerçant, à François Marchessault, cultivateur de St-Marc, pour prêt de 600 \$ à 5%, hypothèque de l'emplacement 60 par 90 pieds.

1909 B41-26088 : obligation de Marc Noël à Jos et Jean-Baptiste Giard, charpentier (St-Antoine) pour un prêt de 260\$ à 5%. Il hypothèque son emplacement et transporte ses assurances aux créanciers.

1909 B41-26376 : obligation de Marc Noël à Jos V. Brin. (Bourgeois St-Charles) pour un prêt de 600 \$ à 5%. Il hypothèque son emplacement et transporte ses assurances aux créanciers.

1910 B41-26622 : vente à remise par Marc Noël à Ofni Savignac, (cultivateur de Berthier). Il lui vend son emplacement et un cheval avec le droit de rachat pour lui-même (20 novembre). L'acheteur paie comptant et fait une quittance de remise pour 413 \$ à 5 %.

1910 B41-26774 : vente par Marc Noël à Euclide Noël, son père, marchand et tailleur. Pas d'hypothèque ni de prix mentionné. (3 septembre).

1913 B43-27967 : garantie hypothécaire suite à une vente : Hormidas Voghel (cultivateur de Beloeil) par Octave Chicoine (cultivateur de St-Marc). Hormidas Vogel a vendu à Octave Chicoine, le lot 144 à Beloeil de 8 par 47 arpents, et le lot 143 à Beloeil de 2½ par 30. Ces terrains avaient été acquis de Jos-Antoine Préfontaine en 1907. Le prix de la vente est de 16500 \$. Octave Chicoine prend une hypothèque spéciale en garantie de 7500 \$ à 400 \$ par an ; il paiera 8000 \$ après la mort de l'épouse de Voghel, Lydia Gagnon et 1000 \$ iront à Donat

Voghel, fils d'Hormidas, à sa majorité. Octave Chicoine hypothèque le lot 147 à Beloeil et une partie du lot 16 à St-Marc de 2 par 33. Octave Chicoine doit une obligation de 4000 \$ à Louis Riendeau et une obligation de 1000 \$ à Jean-Baptiste Lusignan.

N.B. lot 17 : aucune écriture sur le lot ou réside une école. Il aurait été le lot de Louis et François Noël en 1874.

## **Lot 18**

Nom du propriétaire : vendu 1886 à Adolph Provost et France Charland

Origine du lot : ancien lot de Joseph Lafrance, forgeron : fromagerie et la forge étaient établis sur le lot 18 qui avait été vendu en 1886 à Adolphe Provost et François Charland

Dimensions du lot : 1 par 1 avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèque) enregistrée et références :

1884 B28-15258 : obligation d'Alphonse Soly (forgeron) à Gaspard Leroux, médecin, pour un prêt de 324 \$

1885 B37-22929 : vente par Léon Plamondon, procureur pour forgeron Alphonse Soly (désormais aux États-Unis) à Gaspard Leroux, vente de la fromagerie pour 1174 \$ et la valeur de la rente constituée, fromagerie acquise d'Adolphe Provost à qui Leroux avait prêté 850 \$.

1902 B37-22984 : vente d'un emplacement d'une partie du lot 18 par Gaspard Leroux à Damien Benoît (fromager de St-Hilaire) pour somme de 350 \$ à 5%.

1906 B39-24782 : vente par Gaspard Leroux à Philius Charron (forgeron St-Marc) au prix de l'autre emplacement du lot 18 pour 750 \$ à 100 \$ par an. À distraire l'emplacement de la fromagerie de Damien Benoît.

1908 B40-25836 : vente par Antoine Blain (menuisier) à Damien Benoît (fromager de St-Hilaire) (1902 : transaction entre Blain et Benoît pour emplacement de 120 par 110 avec maison au prix de 275 \$ revendu au prix de 4500 \$ en 1905 avec équipement et agrès.)

1908 B40-25836 : vente (donation) par Damien Benoît à son fils Phil Benoît, fromager à St-Marc, pour la somme de 4500 \$, payable comme suit : 500 \$ en 1906, 1000 \$ dus en arrérages de salaire à Phil Benoît et 1000 \$ qui sont les économies d'Isidore Benoît, l'autre fils ; 2000 \$ sont donnés par leur père par testament.

## **Lot 19**

Nom du propriétaire : Jean-Baptiste Beaudry

Origine du lot : le lot aurait été acheté du capitaine Montenach et préalablement de la famille Adam.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents

Obligations enregistrées avec références :

1874 B21-11186 : obligation de Jean-Baptiste Beaudry à Pierre Adam pour un prêt de 1333 \$ à 6%.

1886 B29-16105 : obligation de Jean-Baptiste Beaudry à Eugénie-Lumina Beauchemin pour un prêt de 1500 \$ à 6% (à remettre 500 \$ par ans.)

1903 B39-24747 : vente par Philomène Guertin (veuve de Jean-Baptiste Beaudry) avec ses enfants : Joseph, Robertine, Marie-Rose, sœur Priscilla et des cousins Beaudry. Elle vend à Ludger Milotte et son épouse Clara Meunier. Vente du lot 19 et du lot à bois 223 avec animaux, mais pas les ruches et les abeilles au prix de 6333 \$, dont 3000 \$ ont été reçus à la vente. La balance est payable à 170 \$ par an à 6%. Héritiers se partagent le prix en 6 parties.

1906 B39-24841 : vente par Ludger Milotte et Clara Meunier à Adolphe Charron (cultivateur de St-Denis) des lots 19 et 223 au prix de 5500 \$ dont 1500 \$ ont été reçus à la vente et 3000 \$ payables à Philomène Guertin et aux héritiers à 170 \$ par an.

1906 B39-24842 : obligation d'Adolphe Charron à Elphege Chenette (cultivateur St-Ours) pour prêt de 1000 \$ à 5%, hypothèque 19 et 223.

1907 B40-25295 : vente par Adolphe Charron, commerçant à St-Denis et Rodolphe Charron à Félix Marchessault (cultivateur St-Antoine) des lots 19 et 223 + 8 vaches, une moissonneuse et une herse à disque au prix de 5500 \$ dont 3166 \$ seront payés aux héritiers de Jean-Baptiste Beaudry. 1500 \$ reçus par le vendeur et 833 \$ seront payables à 166 \$ à 5% par an.

1909 B41-26375 : vente par Félix Marchessault (cultivateur St-Marc) à Louis-Denis (cultivateur St-Marc) des lots 19 et 223 (lot à bois) au prix de 5583 \$. (1300 \$ reçus en 1909) et 3164 \$ encore dus aux héritiers Beaudry. La balance de 1618 \$ payable à 166 \$ par an à 6%.

## **Lot 20** Ruisseau Nord

Nom du propriétaire : Pierre Adam

Indications biographique : le lot passera de Pierre Adam à François Noël et Apolinaire, son fils.

Dimension du lot : 3 par 35, maison, 2 étables et 2 granges.

Obligations enregistrées et référence :

1877 B21-11569 : vente par Pierre Adam et Françoise. Loïselle à François Noël (cultivateur de St-Marc) du lot 20 avec animaux (4 vaches, 1 bœuf, 14 brebis et 2 veaux.). Vente aurait eu lieu en 1874 prix de la vente : 30 000 livres à 1000 livres par an à 6%. Le lot 20 aurait été acquis en 3 actes différents. Françoise Loïselle renonce à son douaire

1892 B34-19356 : donation par François Noël et Julienne Archambault, son épouse à leur fils Apolinaire Noël, lots donnés : le 20, la moitié du 5 et du lot à bois 382 (½ par 60), avec agrès de sucrerie. À charge : rente constituée + rente annuelle de 200 \$ aux donateurs + rente en nature et le droit de pacage pour les animaux du donateur. . Année de la donation : 1892 et 500 \$ payables au donateur.

## **Lot 21**

Nom du propriétaire : Louis Noël

Origine du lot : ancien lot de Louis Hamel (grand-père maternel de François Noël)

Dimension du lot : 3 par 40 arpents, contigu avec le lot 20

Obligation (hypothèque) enregistrée avec source et date :

1862 B11-5434 : donation par Louis Noël et Marguerite Hamel, son épouse à leur fils François Noël, lots donnés : le 5 et le 8 (3 par 26) avec bâtisses (1<sup>ière</sup> concession) et lot 21 (3 par 40) (Second-Ruisseau) avec maison et bâtisse et deux lots à bois : le 194 et le 257 au Grand-Côteau. Ajouter à cela des animaux : 8 vaches, 1 jument et 12 moutons + des outils agricoles et des meubles au prix de 9000 livres anciens, dont 600 payables en 1863 et 600 \$ en 14 autres versements + un tiers de tous les grains et autre recette en jardinage et en foin + rente en nature et rente annuelle de 200 \$ par an. Les donateurs se réservent 2 vaches à lait.

1892 B33-19245 : donation par François Noël et de Julienne Archambault, son épouse, à Rodolphe Préfontaine (leur gendre) et à leur fille Exerine Noël, lots donnés : 8 et 21 (3 par 40), plus la moitié du lot 5 (3 par 26) + le 184 (lot à bois). les donateurs se réservent la moitié de la maison du lot 21 avec droit au jardin, à la literie, à l'écurie + un cheval à leur usage. Payables par le donataire : une rente en nature, en bois, en viandes, en pois, en avoine et en foin et une rente annuelle et diverses obligations envers eux + droit de pacage pour 2 vaches et 4 brebis et une somme de 500 \$ à remettre au donateur.

1912 B42-27380 : obligation de Rodolphe Préfontaine à Ermélinde K. Laflamme de St-Antoine pour un prêt de 8000 \$ à 5%. La dette sera transportée à Jeanne Carey.

## **Lot 22**

Nom du propriétaire : François-Xavier Renois et plus tard Flavien Vary

Origine du lot : lot situé sur l'ancien fief Sylvain.

Dimensions du lot : 17,5 arpents, divisé en 1865 en une partie Renois et une partie Tétrault.

Obligations enregistrées avec référence :

1872 B17-8949 : garantie hypothécaire prise par François-Xavier Renois et de Martine Piedalue-Prairie (son épouse) à Jean-Baptiste Clément de St-Charles de 1000 \$, en garantie de tous les troubles affectant les lots : 22-24-25-26. Suivie d'une vente à Marc Noël en 1874 pour une valeur de 14000 livres dus à Césarie Préfontaine, veuve Durocher de Beloeil.

1887 B29-16468 : vente par Marc Noël à Flavien Vary des lots 22-24-25 et 27 plus lots à bois 139 et 222 au prix de 11 066 \$, payables aux enfants de Martine Piedalue-Renois, 5400 \$ à 6 %, 300 \$ à Marc Noël et balance de 4466 \$ à 333 par an.

1893 B34-19451 : renouvellement de l'hypothèque garantie (la même que 8949) envers Jean-Baptiste Clément (de St-Valentin) transporté à son fils, Wilfrid (cultivateur de St-Valentin)

1893 B34-19452 : montant d'hypothèque (8949) et renonciation par Wilfrid. Clément envers Flavien Vary, nouveau propriétaire des lots 22-24-25 et 27 par achat à Marc Noël.

1899 B36-21785 : donation par Adeline Fecteau (veuve de Flavien Vary) qui renonce aux terres données par son mari en testament en faveur de ses fils et moyennant une rente à elle de 400 \$ par année. La veuve Vary donne à ses 4 fils : Napoléon, Ludger, Wilfrid et Omer en indivis les lots appartenant à la communauté de bien, Flavien Vary et Adeline Fecteau : 22-24-25-26-27-28 et lots à bois 152-203-222-229. Et donné à son autre fils Flavien et son épouse Gloutenay et leurs enfants une somme de 1500 \$.

1899 B36-21784 : testament fait en 1892 de Flavien Vary en présence de Marc-Étienne Guertin, médecin et de Charles Marchessault (marchand de St-Ours) donnent terres à ses 4 fils. Pour ses 5 filles (Léonile (Marc-Léandre Ducharme), Corinne (Gustave Jeanotte), Cordélie (Louis Sénécal), Georginna (Émile Blanchard) et Cora (Apolinaire Noël), il donne 1000 \$ à chacune.

1899 B36-22050 : titre nouvel pour le numéro 8949, hypothèque garantie à Wilfrid. Clément (fils de Jean-Baptiste Clément de St-Valentin) pour 1000 \$ d'hypothèque.

1910 B41-26520 : séparation du patrimoine entre les héritiers Renois, dont Maria Renois et la veuve Martine Piedalue ; concerne la séparation de la somme due par le numéro 16468 en 1887 à chacune la somme de 500 \$ pour la succession de leur père décédé en 1872 et de leur mère décédée en 1909.

## **Lot 23**

Nom du propriétaire : Adolphe Provost et précédemment Augustin Paradis

Origine du lot : Augustin Paradis vend à Adolphe Provost et à François Charland des emplacements de 1½ arpents.

Dimension du lot : 7 ½ arpents avec maison et bâtisses

Obligations enregistrées et références :

1875 B26-14488 : vente par Julie Paradis et sa sœur Émilie, suite au décès de leur frère Augustin, à Adolphe Provost (forgeron de St-Marc) du lot 23, hérité par elles, au prix 166 \$. Le procureur pour les filles Paradis, résidentes à Montréal, est Joseph Derosiers.

1883 B26-14476 : vente par Adolphe Provost (forgeron de St-Marc) du lot acheté à Derosiers en 1875 à Jos et à François Charland (cultivateur de St-Marc) au prix de 300 \$ payés comptant.

1891 B33-18643 : obligation de François Charland à Charles-François Blanchard (cultivateur de St-Marc) pour prêt de 60 \$ à 6%, hypothèque terrain numéro 23

1893 : B34-19329 : vente par François Charland, journalier, à Damien Fontaine : terrain 9 arpents avec maison et bâtisse, à distraire de vente, terrain de Joseph Phaneuf, au prix de 150 \$.

1897 B35-21023 21024 : Rétrocession par Eldège Fontaine, fils de Damien, et Clovis Sénécal (demi-frère d'Eldège) à Claude Perreault du terrain numéro 23.

1898 B36-21286 : obligation de Claude Perreault, cultivateur de St-Marc, à Eugène Carrey (cultivateur de St-Charles) pour prêt de 177 \$ à 6%, hypothèque du numéro 23 (à distraire une partie du lot 23, terrain de Joseph Phaneuf)

1905 B39-24823 : vente par Claude Perreault, cultivateur à Beloeil, à Wilfrid Vary d'un terrain de 6 ½ arpent, numéro 23 au prix de 800 \$ payés comptant.

## **Lot 24**

Nom du propriétaire : les Renois, Noël et Flavien Vary

Dimension du lot : 67 ½ arpents avec lot 25

Obligations enregistrées avec références :

1872 B17-8949 : hypothèque garantie de 2500 \$ pour tous troubles attachés à la vente des lots 22-24-25 et 27 appartenant à François-Xavier Renois. Garantie est transportée à Jean-Baptiste Clément de St-Valentin.

1874 B19-10271 : vente par Martine Piedalue, veuve de François-Xavier Renois, à Marc Noël des lots : 22-24-25 et 27, 14000 livres sont dues à Césarie Préfontaine, épouse Durocher de Beloeil.

1887 B29-16468 : vente par Marc Noël à Flavien Vary de tous ses lots plus ses lots à bois (222-229 et 239) pour le prix de 11 166 \$, dont 5400 \$ à 5 % aux héritiers Renois (4300 \$ déjà reçus par Marc Noël). 5466 \$ payables : 333 \$ par an.

1893 B34-19451 et 19452 : même garantie hypothécaire que 8949, sauf que Wilfrid Clément est bénéficiaire au lieu de Jean-Baptiste, son père, et le nouveau propriétaire qui entérine l'hypothèque est Flavien Vary.

1892 B36-21784 : testament de Flavien Vary à ses 4 fils : Wilfrid, Ludger, Omer et Napoléon sont propriétaires indivis des biens de leur père. L'ainé Flavien reçoit des argents : 1500 \$. La mère Adeline Fecteau doit renoncer aux terres (douaire) en échange d'une rente de 400 \$ par an.

1899 B36-21785 : donation par Adeline Fecteau (veuve de Flavien Vary) à Napoléon Vary et al.

1899 B36-21814 : partage entre les frères Vary après estimation de la valeur des terres : 1. Omer renonce à sa part des terres contre de l'argent (5166 \$). Les frères gardent les dettes et les obligations indivises dont la somme de 4938 \$ dues aux héritiers Renois. À Ludger : lot 28 et 152 estimés à 8333 \$, dont 3315 \$ payé à Omer, 2. À Napoléon : lot 27 et lots à bois 222 et 229 estimés à 4790 \$, dont 168 \$ payé à Omer, 3. À Wilfrid : lot 22-24-25 et 26 estimés à 6710 \$, dont 1583 \$ payés à Omer.

## **Lot 25**

Nom du propriétaire : Wilfrid Vary

Dimension du lot : 67 ½ arpents contigu avec le lot 24 avec maison de pierre et maison de bois qui appartient à Alexis Chicoine (à enlever)

Obligations (hypothèque) enregistrées avec référence :

1873 B17-8949 : François-Xavier Renois et Martine Piedalue à Jean-Baptiste Clément garantie hypothèque de 2500 \$ en garantie des troubles pour la vente des lots : 22-24-25-27.

1874 B19-10271 : vente par Martine Piedalue (veuve de François-Xavier Renois) à Marc Noël (cultivateur de St-Antoine) au prix de 50 000 francs (8333 \$), dont 14000 livres sterling dues à Césarie Préfontaine. Lot 25 (3 par 30) avec maison en pierre et hangar + lot 27 (8 par 5 arpents) avec maison en pierre. À distraire l'emplacement d'Augustin Paradis.

1887 B29-16468 : vente par Marc Noël à Flavien Vary des lots 22-24-25 et 27 (170 arpents) + lots à bois 222 et 229 pour somme de 11166 \$ dont 5400 \$ à 6% payable aux héritiers Renois, 300 \$ reçut par Marc Noël, reste 333 \$ par an.

1893 B34-19451 : transport d'hypothèque de 8949 de Jean-Baptiste Clément (St-Valentin) à son fils Wilfrid. Tout le reste est le même que pour 22-24-26 et 27, soit le testament de Flavien Vary en 1892, la donation d'Adeline Fecteau à ses fils en 1899 et le partage entre les frères Vary en 1899 ; le lot 25 appartient maintenant à Wilfrid Vary.

## **Lot 26**

Nom du propriétaire : Flavien Vary

Origine du lot : terre achetée à François-Xavier Bousquet en 1865,

Dimension du lot : 51 arpents

Obligations (hypothèque) avec références :

1865 (4 décembre) Charles Robert, np, B13-6783 : terre héritée de Charlotte Adam, veuve Bousquet en 1862 par son fils François-Xavier. 4 décembre 1865 : vente par François-Xavier Bousquet de terre d'une superficie de 52 arpents qu'il a hérité par le testament de sa mère Charlotte Adam-Bousquet en 1862. Puis acheté par Flavien Vary.

1897 B36-21784 : testament de Flavien Vary à Napoléon, Omer, Wilfrid et Ludger Vary, à eux terres en propriété indivises : à Flavien fils et son épouse Gloutnay et enfants 1500 \$. À Adeline Fecteau, rente viagère de 400 \$ par ans à condition de renoncer aux terres. Frères héritiers se chargent de donner à leurs 5 sœurs 1000 \$ chacune et à Aimé Vary (médecin) 1000 \$ aussi.

1899 B36-21785 : Donation par Adeline Fecteau (qui accepte le testament de son mari tel quel) à ses 4 fils : terres : 22-24-25-26-27-28 et les lots à bois : 152-203-222 et 229.

1899 B36-21814 : partage entre les frères Vary. Omer renonce à sa part des terres contre valeur égale en argent, une fois estimée la valeur de celle-ci. Après, Ludger reçoit le 28 et le 152 valant 8333 \$. Il donne 3315 \$ à Omer en contrepartie. Napoléon reçoit le 27, le 222 et le 229 valant 4790 \$. Il donne 168 \$ à Omer en contrepartie. Wilfrid reçoit le 22-24-25 et 26 estimés à 6710 \$. Il donne 1583 \$ à Omer en contrepartie. En tout, Omer reçoit 5066 \$ Les frères Vary gardent les créances des autres ferme en indivis pour 14600 \$ dont 4938 \$ sont dus aux héritiers Renois.

1910 B41- 26520 : séparation de patrimoine entre les héritiers Renois après décès des pères et mères, somme du à Maria et à Martine Renois 500 \$ chacune.

## **Lot 27**

Nom du propriétaire : François-Xavier Renois, Marc Noël et Flavien Vary

Origine du lot : vendu par Charles Adam à Charles Vital Bousquet son gendre en 1815 (85 arpents). Hérité par François-Xavier Bousquet et vendu à Renois en 1869.

Dimension du lot : 3 par 26 (ou 28) arpents avec maison de pierre et bâtisse.

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1872 B17-8949 : hypothèque en garantie pour les troubles par François-Xavier Renois et son épouse à Jean-Baptiste Clément- titre nouvel en B34-19451

1874 B19-10271 : vente par Martine Piedalue, veuve Renois, à Marc Noël des lots 22-24-25 et 27 + 2 lots à bois (5<sup>ème</sup> concession). 14000 livres sterling dues à Césarie Préfontaine pour 50 000 francs (8333 \$) dont plusieurs hypothèques à quittance sur lot vendus.

1887 B29-16468 : vente par Marc Noël à Flavien Vary des lots 27 (80 arpents) 22-24-25 (80 arpents avec bâtisses) et des lots à bois 222 et 229. au prix de 11 066 \$ dont 1300 \$ ont été reçut

par le vendeur, reste à 333 \$ par ans. Un an d'occupation des lieux d'acheteur avec vendeur. Clause. Tout le reste est le même lots 24 et 25, testament, la donation et le partage.

Le lot 27 appartient à Napoléon Vary avec vieille maison de pierre.

1913 B43-27881 : Bail à loyer (fait en 1911) à Quintal et Lynch Ltd. Exportateur de grains et foins (siège social à Montréal) pour terrain, partie du 27, pour y construire une grange de 400 tonnes. Bail de 20 ans à partir de 1913 au loyer annuel de 10 \$ plus taxes à payer.

## **Lot 28**

Nom du propriétaire : Ludger Vary

Dimension du lot : 102 arpents

Obligations (hypothèque) enregistrées avec référence :

14 juillet 1862 : donation de François Noël à Flavien Vary, son neveu par alliance. Immeubles ont été cédés à François Noël en 1850 par la succession Dubuc.

1897 B36-21784 : testament de Flavien Vary à ses fils.

1899 B36-21785 : donation par Adeline Fecteau à ses fils.

1899 B36-21814 : partage entre les frères Vary après estimation des valeurs des terres. Omer cède sa part en échange d'argent. Le lot 28 appartient à Ludger Vary.

1910 B37-27174 : obligation de Ludger Vary à Étienne Blanchard (écuyer et membre du parlement) pour prêt de 1000 \$ à 6 %.

## **Lot 29**

Nom du propriétaire : Olivier Loïselle

Origine du lot : Lot de Christophe Préfontaine, vendu à Olivier Loïselle père (1865), puis Olivier Loïselle fils (1873)

Dimension du lot : 3 par 30 avec maison et bâtisse.

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1865 (enregistrée en 1868) B13-6715 : contrat de mariage entre Charles-Olivier Loïselle (fils d'Olivier Loïselle et de Marie Bousquet) et Sophie Ducharme, fille mineure de Romuald Ducharme et Sophie Loïselle. Le mariage est dans la communauté de bien et un douaire pour l'épouse de 200 \$ avec une garantie hypothécaire mise sur le lot 29.

1868 B13-6715 : donation, enregistrée en 1868, par Charles-Olivier Loïselle à son fils Olivier Loïselle, sont données : terre de première concession, 29 (3 par 30 arpents) en présence de Léon

Provost et de Flavien Vary (+ effets mobiliers de 1368 livres sterling donné par son père). Le tout est estimé à 22 000 livres sterling avec maison et bâtisses, dont 15000 sont données en avance d'hoirie.

1877 B22-11662 : obligation d'Olivier Loïselle à Wilfrid Richer, bourgeois de St-Denis, pour prêt de 1000 \$ à 8 %.

1878 B22-12097 : obligation d'Olivier Loïselle à Louis Choquet (Varenes) pour prêt de 600 \$ à 6%.

1880 B25-13407 : obligation d'Olivier Loïselle à Flavien Vary pour la somme due sur une obligation prise en 1878 de 400 \$, nouveau prêt de 1300 \$ à 6 %.

1880 B25-13516 : obligation d'Olivier Loïselle à Cléophas Leroux + héritier pour prêt de 1150 \$ à 6 %.

1883 B26-14442 : obligation d'Olivier Loïselle à Louis Choquet de Varenes pour payer obligation de 1100 \$ due à Cléophas Leroux. Prêt de 1500 \$ à 5 % sur 8 ans, pour lequel il hypothèque le 29 et le 30.

1883 (4 mars) B26-14477 : vente par Olivier Loïselle fils à Alméric Ducharme des lots 29-30 et du lot à bois 191 + tous ses animaux, ses outils et ses meubles (moins ses hardes de corps) au prix de 13 300 \$ à 6 % dont 4000 \$ pour payer hypothèque et rente (1666 \$) à Marie Bousquet, mère d'Olivier Loïselle. Nouvelle hypothèque de 1500 \$ pour payer aux Leroux 1150 \$ résiduels.

1888 B37-22255 et 22256 : cession et partage entre Victor et Alméric Ducharme. Alméric garde le 29, tandis que Victor a le 30 et le 31.

1913 B43-26117 : donation par Alméric Ducharme à sa soeur Sarah Ducharme, fille majeure, résidente à St-Marc. La donation s'exercera à la mort du donateur. Lots donnés : 29-65-149 et lots à bois 417-418 (à St-Marc) + lots à Beloeil 282-425 et lots à bois 20-21-22-23 + dépôt à caisse de 1381 \$ et des billets dus à lui pour une valeur de 8500 \$.

### **Lot 30**

Nom du propriétaire : Olivier Loïselle

Origine du lot : ancien lot de Christophe Préfontaine vendu à Charles-Olivier Loïselle en 1865 et son fils Olivier Loïselle.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec maison, 2 granges et 3 étables.

Obligations (hypothèque) enregistrée avec référence :

1873 B18-9947 : donation par Olivier Loisel père et Marie Bousquet son épouse à Olivier Loisel leur fils des lots 29 (une partie) 30 (3 par 30) et 191 avec tous les animaux et outils de ferme. À

charge, une rente en nature pour eux + une rente viagère et le paiement de la rente constituée et le droit de pacage pour 1 cheval et une vache, pour lequel il hypothèque le 29 et le 30 pour sûreté de rente de 100 \$ par an à Marie Bousquet (viagère).

1877 B22-11662 : obligation d'Olivier Loïselle fils à Wilfred Richer (bourgeois de St-Denis) pour un prêt de 1000 \$ à 8 %.

1878 B22-12097 : obligation d'Olivier Loïselle fils à Louis Choquet, écuyer de Varennes, pour prêt de 600 \$ à 6 %. De façon à rembourser l'obligation prise en 1874 envers dame Césarie Préfontaine, (veuve Durocher)

1880 B25-13407 : obligation d'Olivier Loïselle fils à Flavien Vary (cultivateur) pour obligation due en 78 et 80 de 1300 \$ à 6 %.

1883 B26-14462 : obligation d'Olivier Loïselle fils à Louis Choquet de Verchères (cultivateur) pour nouveau prêt de 1500 \$ à 6 %, à payer en 8 ans.

1883 B26-14477 : vente par Olivier Loïselle fils à Alméric Ducharme, ( ses frères Marc-Léandre et Victor cautionnent pour lui). Vendu numéro 29 et 30 avec bâtisses, terre à bois numéro 191 (Beloeil) au prix de 13333 \$ à raison de 4000 \$ à demande pour payer hypothèque sur immeuble, à charge de payer rente viagère à Marie Bousquet de 100 \$ par an à partir de 1884. Balance : 1000 \$ par an au vendeur.

1890 B37-22255 et B37-22256 : cession par Alméric à Victor Ducharme, son frère, à charge d'acquitter la moitié de ses dettes et de ses redevances. Partage entre Alméric et Victor Ducharme. Victor garde le 30-31-149-191-216 et 384.

### **Lot 31**

Nom du propriétaire : Léandre Ducharme en 1871 et Victor Ducharme en 1880

Origine du lot : lot de E. G. Provost et Léon son fils, acheté ultérieurement par les Ducharme.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1878 B27-14636 : vente (donation) par Léandre Ducharme à Victor Ducharme, son fils et al (partage de succession entre Marc-Léandre (décédé), Alméric et 5 sœurs). Prix : 1000 \$ par an au vendeur.

1883 B27-14861 : vente par Henriette Ducharme et ses sœurs à Alméric et Victor = vente et cession de leurs droits testamentaires contre de l'argent. Les terres à Beloeil : 216-421-282-423-621. Les terres à bois à St-Marc : 417 et 384 (3<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> concessions). Les terres à St-Marc : 31-64-65 et 117 et 149.

1886 B29-16386 : vente par Victor Ducharme et Alphonsine Blanchard son épouse qui renonce à son douaire pour elle et ses enfants à Almeric Ducharme son frère.

Vente 16386 : tous produits de partage, tous meubles, récoltes, animaux, sur les terres numéro 65 (72 arpents), 64 et 117 (2 par 45 arpents), 31 et 149 au prix de 4500 \$ + 800 \$.

1883 B37-22255 et B37-22256 : cession par Almeric Ducharme à Victor Ducharme, à charge d'acquitter ½ dettes et redevances du cédant. Partage entre Victor et Almeric Ducharme. Almeric Ducharme aura le 64-65-29-117-97-418 et la moitié des lots de Beloeil. Victor Ducharme aura le 30-31-149-216-384-191 et l'autre moitié des lots de Beloeil. Pas d'hypothèque.

### **Lot 32 et 33** (contigus)

Nom du propriétaire : Romuald Ducharme

Origine du lot : cette terre aurait appartenu à Jean-Baptiste Loïselle en 1815 avec une donation à son fils Michel en 1818, seulement le lot 32 est donné. Le lot 33 aurait appartenu à Antoine Provost en 1842, vendu en 1850 à Hector Duvert (Chicou), marchand à Saint-Charles et revendu en 1855 à Romuald Ducharme.

Dimension du lot : 5 par 30 arpents avec 2 maisons et bâtisses. Sur le 32 : maison de pierre.

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1865 B13-6772 : obligation de Romuald Ducharme (cautionnant pour Richer) à Cléophas Leroux (cultivateur St-Marc) pour prêt de 200 \$ à 7 %. Transporté à Suzanne Deschamps (veuve Leroux) et sa fille Emma Leroux.

1868 B15-7792 : obligation de Romuald Ducharme à Flavien Vary (cultivateur St-Marc) pour prêt de 440 \$ à 6 %. Transporté (300 \$) à Marianne Roussel.

1879 B24-12931 : obligation de Romuald Ducharme à Pierre Adam (ancien cultivateur de St-Marc) pour somme dues de la valeur de 1666 \$ depuis 1867 (3 prêts en 67-71 et 77) ou 10 000 francs.

1880 B25-13513 : obligation de Romuald Ducharme à Antoine-Benjamin Archambault (écuyer, cultivateur St-Antoine) pour prêt de 400 \$ à 6 %. Hypothèque 32-33.

1880 B25-13372 : obligation de Michel Ducharme (fils de Romuald Ducharme), marchand à Montréal, à Césarie Therrien, bourgeoise de Verchères, pour somme due de 1000 \$ payables en 5 ans à 8 %. Hypothèque 32-33.

1882 B26-14086 : donation de Romuald Ducharme et de Sophie Loïselle (son épouse) à Agapit Ducharme leur fils. Lots donnés sont 32-33 (sud du lot) et 148 avec lot à bois 426 avec tous les meubles et immeubles. Donateurs se réservent une chambre dans la maison de pierre + jardin (lot 32). Le prix de la donation : payer aux donateurs la moitié des produits de la ferme et payer

les dettes du donateur, dont 330 \$ plus intérêt sont transportés à Alphonse Archambault. Donner 500 \$ à chacune de ses 6 sœurs (Delphine, Délima, Sophie, Sophronie, Malvina et Cordélia) et à son frère Michel.

1882 B26-14446 : obligation d'Agapit Ducharme envers Antoine-Benjamin Archambault (St-Antoine) pour prêt de 330 \$ plus intérêts. Le prêt est transporté à Alphonse Archambault.

1886 B29-16146 : tutelle par Agapit Ducharme, oncle maternel, et Candide Ducharme, oncle maternel, pour enfants mineurs d'Hector Beaudry (dont Armand) et Malvina Ducharme. La tutelle est reprise dans l'acte de succession de Pierre Adam. Hypothèque 32-33 et 148.

1896 B35-20618 : obligation d'Agapit Ducharme à Henri Gaudette (cultivateur St-Marc) pour prêt de 1500 \$ à 5 %, pour 4 ans. Hypothèque 32-33 et 148 (lot à bois).

1901 B37-22672 : vente par Agapit Ducharme à Omer Vary, cultivateur St-Marc, de 2 terres contigües : 32-33 avec terre et bâtisse + 12 vaches à lait affermées au prix de 7500 \$ payable comme suit : 2000 \$ en 1901. Balance à 200 par an jusqu'à la fin.

1902 B38-23201 : vente par Omer Vary à Isidore Voghel (cultivateur de St-Marc) des lots 32-33-34 et 385 (lot à bois) au prix de 13600 \$ dont 2000 \$ déjà reçus, d'où quittance. Le paiement : 4900 \$ dus à Agapit Ducharme. 1300 \$ dus à Gustave Janotte. Balance : payable à 200\$ par an à 5 %. Ajouter à la vente : 18 vaches à lait, dont 9 sont affermées, 4 taures, 7 génisses et 1 bœuf + agrès de sucrerie.

1905 B39-24615 : obligation d'Isidore Voghel à Victor et Alméric Ducharme pour prêt de 3500 \$ à 4 %. Hypothèque : 32-33 avec bâtisses.

N.B : terre vendue à Romuald Ducharme en 1855 par Hector Duvert (marchand de St-Charles puis de St-Marc) et son épouse Élise Savaria devant les notaires Leblanc et Robitaille (St-Charles) en même temps qu'une terre de 3<sup>ième</sup> et de 4<sup>ième</sup> concession. Acte B7-3568

Immeubles acquis de Désirée Provost et Marie Jetté en 1850 devant les mêmes notaires. En 1842, Désirée Provost avait obtenu la terre d'un échange avec Antoine Provost.

### **Lot 34**

Nom du propriétaire : Janotte et Voghel

Dimension du lot : 3 par 30 arpents ou 91 arpents avec maison en brique et bâtisses.

Origine du lot : ancien lot de Pierre Janotte, vendu par leur procureur Joseph Gatien et revendu à Isidore Voghel.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B24-12965 : vente par Joseph Gatien père à Gustave Janotte (fils de Pierre) du lot 34 avec maison, grange, étable et bâtisses au prix de 3666 \$ dont 922 \$ ont été prêtés à Gustave Janotte. Balance : payable au 5 héritiers Janotte. Lots vendus : 34 + terre à bois 385 (3<sup>ième</sup> concession) + 153 (agrès de sucrerie).

1879 B24-13129 : vente par Gustave Janotte avec ses frères et sœurs, Aimé et Ulric, tous deux mineurs, représentés par Damien Fontaine leur tuteur, Delphine, Azilda, Tharsile (interdite, représentée par Gustave Janotte) à Joseph Gatien père au prix de 3666 \$ dont 922 \$ ont été prêtés à Gustave Janotte. La balance sera partagée entre les 6 héritiers de Pierre Janotte.

Il semble que le lot soit revenu à Gustave Janotte puisque :

1899 : vente par Gustave Janotte et son épouse Corine Vary, qui renonce à son douaire, à Omer Vary pour somme de 6333 \$ dont 2133 reçus et balance payable à 5 %.

1902 B38-23201 : vente par Omer Vary à Isidore Vohgel (cultivateur St-Hilaire) de terre numéro 34 (91 arpents) + terre numéro 385 (lot à bois) avec sucrerie + 2 terres contigus : 32 et 33, ajouté à cela 18 vaches à lait + agrès sucrerie au prix de 13600 \$ dont 1300 \$ à l'acquisition de la terre va à Gustave Janotte pour vente de 1899. 4900 \$ sont dus à Agapit Ducharme pour un prêt. 2200 \$ déjà reçus par le vendeur. Balance : 5200 \$ payable à 200 \$ par an à 5 %. Réserve : bail maintenu pour le fermier Eugène Carey sur le lot 34.

## **Lot 35**

Nom du propriétaire : terre d'Isaac Hogue, Ulric Janotte, Ulric Blanchard et Isidore Voghel.

Origine du lot : le lot 35 aurait été la terre d'Antoine Beaudry puis de Joseph Janotte. Le lot aurait appartenu à Louis Noël en 1853, avant d'appartenir à Isaac Hogue.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec maison, grange et bâtisse

Obligations (hypothèque) enregistrées et références :

1869 B15-8155 : obligation d'Élizabeth Janotte, veuve d'Isaac Hogue, à Cléophas Leroux (cultivateur St-Marc) pour prêt de 150 \$ à 8 %, hypothèque 35, près de Damien Fontaine au nord-est et Pierre Janotte au sud-ouest.

1880 B24-12999 : obligation par Damien Fontaine et Joseph Gatien (qui cautionnent pour le mineur Ulric Janotte à l'achat de la terre d'Isaac Hogue) à Wilfred Richer (bourgeois de St-Denis) pour prêt de 2200 \$ à 6 %, hypothèque 35-36.

1880 B24-13230 : vente par les héritiers d'Isaac Hogue à Ulric Janotte, mineur de 19 ans, assisté de Damien Fontaine et Joseph Gatien du lot de 3 par 30 (lot 35) qu'Isaac fils, un des héritiers a repris à ses frères et à ses sœurs en 1873 (Élizabeth, François-Xavier, Octave et Trogérique Hogue) au prix de 3666 \$ dont 2466 \$ ont été reçus d'Ulric Janotte. Balance payable aux héritiers Hogue à 600 \$ par an.

1887 B30-16598 : obligation d'Ulric Janotte à Bruno Guyon (cultivateur St-Charles) pour prêt de 800 \$ à 6 %, hypothèque 35.

1889 B32-17910 : vente par Ulric Janotte à Charles-François Blanchard pour terre de 90 arpents, le 35 (entre Gustave Janotte et Napoléon Fontaine) au prix de 5000 \$ dont 800 \$ déjà reçus. 1200 \$ payable aux héritiers Hogue (Élizabeth et Trogérique, 600 \$ à chacune). 2000 \$ dus à Wilfred Richer (bourgeois). 800 \$ dus à Bruno Guyon. Reste 200 \$ au vendeur.

1894 B34-19891 : donation par Charles-François Blanchard et Odile Langevin, son épouse, à Ulric Blanchard, leur fils. Lots donnés : 35 avec bâtisses. Charge : payé à Wilfred Richer pour Ulric Janotte : 2200 \$ plus intérêt. Charge rente viagère de 30 \$ par an à Odile Langevin. Droit de Pacage : 1 vache et 1 cheval.

1905 B40-25322 : vente par Ulric Blanchard à Joseph Lapierre (cultivateur St-Charles) du lot 35 au prix de 6100 \$ + foin + une taure + réserve de pacage pour animaux de Charles-François Blanchard. 1400 \$ dus à Wilfred Richer et 2000 \$ à Ulric Blanchard à 5%, payable à 500 \$ par an. Son père Charles-François Blanchard renonce à la rente de 30 \$ par an.

1907 B40-25487 : obligation de Joseph Lapierre + Palmina Beauregard, son épouse, qui renonce à son douaire, à Victor et Alméric Ducharme pour un prêt de 3500 \$ à 4½ %. La dette de 750 \$ est transportée à Sarah Ducharme, sœur de Victor et d'Alméric.

1911 B41-26234 : vente par Joseph Lapierre à Isidore Voghel

### **Lot 36**

Nom du propriétaire : lot des Fontaine

Origine du lot : ancien lot de Pierre Beaudry, fils de Jos-Marie Beaudry et Archange Brodeur, marié à Cécile Tétrault en 1814. Terre vendue en 1847 à Abraham Blanchard et Marcel Renaud dans un achat conjoint à Firmin Beaudry, veuf de Pénélope Perrault et revendue à Abraham Blanchard par Marcel Renaud en 1850.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec bâtisse

Obligations (hypothèque) enregistrée avec référence :

1853 B5-2242 : donation en 1852 par Abraham Blanchard + Sophie Tétreau à Lucie Blanchard, leur fille + Damien Fontaine, leur gendre. Lots donnés : 36-37 et lots à bois à Beloeil : 389 et 268 avec outils, animaux (3 chevaux, 7 vaches et 4 taures), roulant de ferme. Rente en nature + 1 tiers de grains, légumes et produits animaliers. Réserve : maison neuve en bois que les donateurs habitent avec jardin, sucrerie + 3 vaches. Payer à ses sœurs, 800 livres sterling chacune et garder Céline jusqu'à sa majorité, donner à son frère Joseph Blanchard, 800 livres sterling.

1857 B7-3464 : Damien Fontaine se rend caution pour les obligations prises par son beau-père Abraham Blanchard envers François Côté de St-Denis ; solidairement avec lui, pour la somme de 2500 livres sterling ; en garantie de la caution, Damien Fontaine hypothèque sa terre de 6 par 30 arpents avec 2 maisons, grange et étable.

1880 B24-12999 : obligation de Damien Fontaine à Wilfred Richer (bourgeois St-Denis) pour prêt de 2200 \$ à 6 %, hypothèque 35-36. Prêt conjoint avec Joseph Gatien. Damien Fontaine cautionne pour Ulric Janotte.

1881 B25-13737 : cession par Damien Fontaine et al (Hildège Fontaine, son fils) à Napoléon Fontaine son autre fils. Cession = partage entre héritiers de la communauté de bien tripartites :Hildège aurait eu de son beau-père Abraham Blanchard des animaux (vache, taures, chevaux, des meubles + un roulant de ferme.) Napoléon reçoit de cession 2 terres contigus : 36-37 (6 par 30 arpents) + terre à bois Beloeil : le 389 et le 268 au prix de 3166 \$ et tiers + intérêts.

1892 : B33-19099 : obligation de Napoléon Fontaine à Isidore Blanchard (cultivateur St-Marc) pour prêt de 5000 francs, 833 \$ à 6 %. Hypothèque lot 36-37.

1902 B40-25669 : testament de Napoléon Fontaine (décédé en 1908) en présence d'Henri Gervais instituteur à St-Marc et Alvarez Guyon (bourgeois de St-Marc). À Albert et Richard Fontaine ses fils, légataires en usufruit à vie durant. À Hermine Gosselin, son épouse, usufruit de maison de brique, aux petits-enfants Fontaine, né de l'un ou l'autre fils, légation en propre au décès de leur père. Les lots donnés sont le 37 et le 36, les lots à bois de Beloeil : 268 et 389. Hypothèque 36-37 pour le leg de 1666 \$ et la rente de 166 \$ par an à leur mère Hermine Gosselin. . À charge de donner à leurs 5 sœurs (Maria, Alice, Agnès, Albertine et Joséphine) à leur majorité 833 \$ et un tiers à chacune.

## **Lot 37**

Nom du propriétaire : lot des Fontaine

Origine du lot : ancien lot de Joseph-Louis Beaudry. Donné en testament en 1826 à son fils Joseph-Louis par la veuve de Joseph-Louis père Josette Chappu avec une maison de pierre, une laiterie et autre bâtisses. Autres enfants : Adélaïde et Julie. Lot vendu à Abraham Blanchard en 1850 et donné à Damien Fontaine en 1852.

Dimension du lot : 6 par 30 arpents (contigu avec le 36) avec 2 maisons (une en bois, l'autre en brique), grange et bâtisses.

Obligations (hypothèque) avec références :

1852 B5-2242 : donation par Abraham Blanchard et Sophie Tétrault, son épouse, à Lucie Blanchard, épouse de Damien Fontaine. Lots donnés : 37-36 et lots à bois Beloeil 268 et 389. Prix : un tiers produits de grains, 1 tiers produits de légume, 1 tiers produit animalier. Les donateurs se réservent la maison neuve en bois qu'ils habitent + 3 vaches. Charge : payer à ses

4 sœurs 800 livres sterling chacune et garder Céline jusqu'à sa majorité. Rente en nature à payer aux donateurs qui se gardent sucrerie et jardin.

1881 B25-13737 : cession par Damien Fontaine et al (Hildège Fontaine) à Napoléon Fontaine, l'autre fils. Cession + partage de communauté de bien tripartite entre Damien Fontaine et Lucie Blanchard en 1 et Julie Adam en 2 + héritiers Fontaine et Sénécal : Hildège et Napoléon Fontaine et Georges Sénécal.

1902 B40-17210 : testament de Napoléon Fontaine, exécuteur testamentaire : Damien, son père, Hildège, son frère. À Albert et Richard Fontaine : ses fils, légataires en usufruit des lots 37-36 et terre à bois de Beloeil. À ses petits-enfants, nés de Richard, légataires en propre à leur majorité. Charges : loger, chauffer et nourrir les 5 filles Fontaine pas marié. Cession à leur mère Hermine Gosselin, usufruit de ½ maison en brique + rente de 166 \$ par an jusqu'à son décès ou remariage. (Celle-ci renonce à son douaire).

### **Lot 38**

Nom du propriétaire : terre des Sénécal, de Louis à Georges

Origine du lot : lot des Sénécal avec une maison der pièce sur pièce, qui a brûlé dans les années 1950 et dont les fondations étaient encore visibles en 1972. Le lot avait été concédé à Joseph Beaudry.

Dimension du lot : contigu avec 142. 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses.

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1846 B5-2354 : cession par Julienne Adam, épouse de Jean-Baptiste Blanchard, à sa sœur Julie Adam, épouse de Louis Sénécal, de ses 2 huitième indivis et chus de la succession de son père François-Xavier Adam.

1849 A1-971 : Xavier Adam et représentants vend à Olivier Loïselle une terre de ½ par 35 arpents de la 1<sup>ière</sup> concession, tenant devant à la rivière Richelieu, derrière au chemin du 2<sup>ième</sup> rang, du côté nord-est, la terre de l'acquéreur (Olivier Loïselle), du côté sud-ouest des représentants de feu Xavier Adam avec droit sur la grange érigée dessus.

1849 A1-928 : Angélique Cusson, veuve François-Xavier Adam, fait donation à Julie Adam et son mari Louis Sénécal, de la juste moitié indivise de la terre de ½ par 35 arpents, tenant devant à la rivière Richelieu, derrière au chemin du deuxième rang, du côté nord-est à Olivier Loïselle, du côté sud-ouest à la terre désignée en deux. La terre en deux est la deuxième donation de la seconde-moitié indivise de la terre de 3 par 35. Voisine de celle d'Abraham Blanchard avec droit sur la maison et les autres bâtisses.

1871 B17-9251 : obligation par Louis Sénécal à Pierre Adam (cultivateur St-Marc) pour un prêt de 1500 livres sterling ancien à 6%. Hypothèque 38.

1881 B25-13675 : testament de Julie Adam, veuve de Louis Sénécal, remariée à Damien Fontaine. Elle lègue tous ses biens à son fils Georges Sénécal et à son mari Damien Fontaine.

1884 B28-15134 : titre clérical par Georges Sénécal (cultivateur St-Marc) à Adélarde Sénécal, son frère ecclésiastique de St-Hyacinthe pour l'aider dans l'obtention d'une cure. Rente de 25 \$ par an à vie à son frère. Hypothèque 38 en garantie.

1889 B31-17786 : obligation de Georges Sénécal à Jean-Baptiste Desrosiers (cultivateur St-Denis) pour prêt de 1000 \$ à 6 %. Hypothèque 38 avec bâtisses.

1898 B36-21508 : obligation de Georges Sénécal à Albina Ducharme, épouse séparée de bien de Romuald Noël, tailleur, pour prêt de 417 \$ à 5%. Hypothèque 38 et 140, en faveur de créancière.

1899 B36-21944 : obligation de Georges Sénécal à Théodule Meunier-Lapierre (bourgeois St-Marc) pour prêt de 500 \$ à 5%. Hypothèque 38 et 140.

1910 B41-26602 : obligation de Georges Sénécal à Gelas Boudrias (bourgeois de Beloeil) pour prêt de 1488 \$ à 5% dont 258 \$ à demande, reste payable en 1920.

### **Lot 39**

Nom du propriétaire : Léon Provost

Origine du lot : Olivier Loïselle père a Olivier fils et son gendre Léon Provost

Dimension du lot : 3 par 35 (92 arpents) avec maison en bois, grange et bâtisse

Obligations (hypothèque) enregistrées :

1877 B22-11965 : obligation par Léon Provost, représenté par Olivier Loïselle, au crédit foncier du Bas-Canada (cité de Montréal) pour un prêt de 1500 \$ pour 10 ans à 8 %, payable en 20 versements de 122 \$ au six mois.

1880 B24-13229 : vente par Léon Provost (cultivateur St-Marc) et son épouse Marie Loïselle à Charles-François Blanchard des lots 39 et 40 avec tous agrès de ferme + lots à bois 141-147 et 424 (sans bâtisse) au prix de 6166 \$ payable comme suit : 2166 \$ sans intérêt et 4000 \$ à 6 %. Charge : rente payable à Marie Bousquet, veuve d'Olivier Loïselle père (pour donation en 1873) épouse en 2<sup>ième</sup> mariage d'Amable Lussier, St-Charles.

1881 B25-13753 : obligation de Charles-François Blanchard à Théodule Labonté pour prêt de 400 \$ à 6 %. Hypothèque 40 (3 par 30).

1881 B25-13865 : obligation de Charles-François Blanchard à demoiselle Georgiana Archambault pour prêt de 1500 \$ à 6 %. Hypothèque 39 (92 arpents)

1882 B29-16140 : vente par Charles-François Blanchard à Philadelphie Fontaine, cultivateur, de terre de 92 arpents avec maison, grange. Numéro 39 + 141 au prix de 3833 \$ = 23000 francs à 6 %. dont 7000 francs payables à la vente. Balance à 200 \$ par an.

1886 (26 février) B29-16141 : testament de Joséphine Beaudry (décédée en septembre 86), épouse de Philadelphie Fontaine. Son époux Philadelphie, légataire universel, à charge de remettre à chaque enfant 2000 francs (333 \$) à sa majorité.

1895 B35-20246 : obligation de Philadelphie Fontaine à Cyrille Richer, cultivateur St-Marc, pour prêt de 1500 \$ à 5%. Hypothèque 39 et 141. Transport de dette à Lucie Charron (donataire de Cyrille)

1907 B40-25667 : donation par Philadelphie Fontaine à Jean-Marie Fontaine, son fils. Lots donnés : 39 avec part d'aqueduc + ½ animaux et outils au prix de 2000 \$ à 5% en quittance d'hoirie de sa mère Joséphine Beaudry.

1911 B42-27457 : vente par Jean-Marie Fontaine à Ovide Voghel (père de Léo, cultivateur St-Marc) du lot 39, sa part d'aqueduc et animaux et outils de ferme moins les meubles de la maison au prix de 9000 \$ moins 2000 \$ déjà reçu. Des 7000 \$ restants, 2000 \$ dus à Philadelphie Fontaine. balance en versement égaux de 200 \$ par an à 5 %. Hypothèque 39 pour garantir paiement à Philadelphie Fontaine.

## **Lot 40**

Nom du propriétaire : Léon Provost

Origine du lot : lot d'Olivier Loïselle père à Léon Provost, son gendre. Vendu à Hormisdas Noël : deviendra le lot de Marcel Voghel.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1873 B18-9948 : donation par Olivier Loïselle et Marie Bousquet, son épouse, à Léon Provost et son épouse, Marie Loïselle (la fille d'Olivier). Lots donnés : 40 (3 par 30, avec maison, grange et bâtisses), 39 (2 par 33) et 141 (2 par 30) avec maison et bâtisse. Les donateurs se réservent ( sur le lot 40) ½ maison, petite écurie, du jardin, le droit de puiser l'eau au puits et utiliser le four à pain. À charge : rente viagère en nature : 16 cordes de bois, 100 livres du sucre de pays, des œufs, du foin, des patates, des poulets, un cochon (+2 vaches et 2 chevaux avec voiture), qui sera éteinte au décès des donateurs.

1880 B24-13229 : vente par Léon Provost et Marie Loïselle, qui renonce à son douaire pour elle et ses enfants, à Charles-François Blanchard du lot 40 (90 arpents) avec grange, bâtisses, meubles et agrès, lot 141 (3 par 6 arpents de 2<sup>ième</sup> concession, du lot 147 (2 par 15 arpents de 2<sup>ième</sup> concession,) et 424 (1 par 30 de 3<sup>ième</sup> concession). Tous en bois en sans bâtisses. Au prix de

6166 \$ payable comme suit : 2166 sans intérêts, 4000 à 6% en versement trimestriel, à soustraire : rente viagère de Marie Bousquet, épouse d'Olivier Loiselle.

1880 B25-13269 : obligation de Charles-François Blanchard à demoiselle Archange Gervais, fille majeure de St-Marc pour prêt de 630 \$ à 6% pour 3 ans.

1886 (enregistrée en) B25-13753 : obligation en 1881 de Charles François Blanchard à Théodule Labonté, cultivateur St-Marc, pour prêt de 400 \$ à 6%.

1881 B25-13865 : obligation de Charles-François Blanchard à Georgiana Archambault pour prêt de 1500 \$ à 6%. Hypothèque 40 de 93 arpents.

1883 B28-15332 : vente par Charles-François Blanchard à Hormidas Noël du lot 40 (3 par 30) pour prix de 3333 \$ payable comme suit : 833 \$ sans intérêt pendant 2 ans, 1000 \$ en 1885 et 1885 \$ à 6%. Dette transporté à Albina Ducharme : 2500 \$ à 6%. Reste charge de rente viagère à Marie Bousquet, veuve Loiselle.

Hormidas Noël, fils de Narcisse Noël, époux d' Alphonse Jeanotte (mariée en 1876). Hormidas Noël se remarie en 1897 avec Hermine Viens., et se remarie de nouveau en 1902 avec Maria Morin.

1885 B28-15297 : obligation d'Hormidas Noël, cultivateur St-Marc, à demoiselle Eugénie Lumina Beauchemin, fille majeure de la cité de Montréal, représentée par Marceline Giguère, son procureur pour un prêt de 416 \$ à 6%.

1901 B37-22812 : obligation d'Hormidas Noël, cultivateur, à François Tanguay, cultivateur St-Marc, pour prêt de 500 \$ à 5%.

1902 B37-23008 : vente par Hormidas Noël, cultivateur, à Hector Gaudette, cultivateur St-Marc, du lot 40 + lot à bois 199 avec tout le roulant, les récoltes et les animaux + ½ moulin à battre et part d'aqueduc, moins les meubles de maison sur le lot 40. Au prix de 5300 \$ dont 1000 déjà reçus, le reste payable à 5%. Transport de la balance de 2500 \$ à 5% à Albina Ducharme.

1908 B40-25721 : obligation par Hector Gaudette, charretier à St-Denis, à Henri Gaudette, navigateur à Sorel, pour prêt de 2500 \$ à 5%. À demande. Hypothèque 40 et lot à bois 199.

Il semble que le lot 40 ait été vendu puisque :

1908 B40-25988 : obligation de Tancrede Handfield, cultivateur St-Marc, à Étienne Blanchard, cultivateur St-Marc, pour prêt de 2000 \$ à 5%. Hypothèque : le 40 et le 463.

## **Lot 41**

Nom du propriétaire : Charles-François Blanchard

Origine du lot : François Blanchard, marié en 1834 à Adélaïde Giguère : le lot passe à son fils Charles-François.

Dimensions du lot : 3 par 30 ou 93 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1880 B25-13510 : obligation de Charles-François Blanchard à Louis Sénécal, cultivateur St-Marc, pour prêt de 800 \$ à 6%.

1880 B25-13511 : obligation de Charles-François Blanchard à dame Élise Jodoin, veuve de François-Xavier Messier, forgeron de St-Marc, pour prêt de 583½ \$ à 6% (=3500 livres sterling). La dette est transportée aux héritiers d'Élise Jodoin, de la valeur de 64,81 \$ à chacun.

1881 B25-13865 : obligation de Charles-François Blanchard à dame Georgiana Archambault, épouse de Jacques Cartier, St-Antoine, en séparation de bien pour un prêt de 1500 \$ à 6%. Hypothèque : 39-40-41 avec bâtisses.

1887 B31-17853 : vente par Charles-François Blanchard à Philadelphie Fontaine. Lots vendus sont : 41 (1<sup>ière</sup> concession) 93 arpents +139 (2<sup>ième</sup> concession) 3 par 7 arpents allant au chemin des 30. Prix de 5500 \$, dont 1500 payé à la vente, 4000 à 6% en versement de 500 par an à partir de 1897.

1907 B40-25668 : donation par Philadelphie Fontaine et Herline Guertin, son épouse, à Hector Fontaine son fils et Herménégile. Fontaine, son frère. À Hector les lots donnés sont le 41 et 139 et la part d'aqueduc avec la moitié des animaux, des outils et des meubles. Donateur se réserve la moitié de la maison du lot 41. Prix : 3000\$ à 5% payable à son père avec quittance par Hector de la succession de sa mère Joséphine Beaudry + obligation due au contrat de mariage Guertin-Fontaine (1100 \$)

## **Lot 42**

Nom du propriétaire : lot de Joseph Janotte et son fils Pantaléon

Dimension du lot : jumelé avec le 137) 4 par 30 ou 150 arpents avec bâtisses, maison de pierre

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références:

1851 A1- Acte 1092 : acte de donation en 1851 par Joseph Janotte, écuyer (capitaine de milice) et son épouse Charlotte Marcil, St-Marc, à leur fils Joseph, de la juste moitié de la terre de première concession tenant d'un bout à l'héritier de feu Hermen Janotte à l'autre bout le chemin du deuxième rang, d'un côté : Jérôme Sénécal, de l'autre côté : Michel Tétro + l'île au Cerfs de superficie de 40 arpents, etc.

1856 A1-1093 : suivant l'acte de donation 1092 fait en 1851, un acte de vente en 1856 entre Joseph Janotte père, écuyer de St-Marc, à son fils pour une terre de la deuxième concession de

2 par 32, tenant devant à Janvier Desmarais et John Fraser, derrière le chemin du troisième rang, du côté nord-est : Narcisse Dansereau, du côté sud-ouest : Xavier Ménard et Janvier Beaudry avec maison et bâtisses

L'acte suivi de l'enregistrement de l'acte de donation faite en 1809 et 1810 par Joseph Janotte, capitaine de milice à St-Marc, et son épouse en seconde noce Josephthe Lévesque, à son fils Joseph et son épouse Charlotte Marcil d'une terre de première concession de 3 par 30, tenant devant à la rivière Richelieu, derrière les terres de 2<sup>ième</sup> concession du côté nord-est : Louis-Michel Renaud-Blanchard, avec maison de pierre, grange et étable.

1880 B24-13136 : obligation de Pantaléon Janotte à Pierre Adam pour un prêt consenti à son père Joseph Janotte (en 1874-75 (vol. 21-11185 et 11183) de 700 \$ à 6%.

1886 B30-16530 : vente par Pantaléon Janotte à Hermas Fontaine, charpentier, d'un emplacement de 70 pieds sur partie du 42 pour la somme de 140 \$. Pour lequel est créée une rente de 8,40 \$ par an. Hypothèque : emplacement de 70 pieds pour le dû de 100 \$ à 6%.

1886 B39-24400 : vente de Pantaléon Janotte à Hermas Fontaine, charpentier St-Marc, d'un emplacement de 60 pieds avec maison au prix de 140 \$ + rente de 8,40 \$ par an. Emplacement est voisin de celui de Rémi Fontaine sur le 43

Emplacement d'Hermas Fontaine en 1886

1887 B30-16502 : obligation d'Hermas Fontaine, charpentier, à Charles-François Blanchard commençant, pour un prêt de 226 \$ à 6%. Hypothèque son emplacement de 70 pieds sur partie du 42.

1888 B30-16926 : obligation d'Hermas Fontaine, cultivateur, à Clovis Sénécal, marchand, pour prêt de 100 \$ à 6%. Hypothèque : emplacement de 70 pieds (partie du 42)

1888 B30-16935 : obligation d'Hermas Fontaine, menuisier, à Georges Sénécal, cultivateur St-Marc, pour prêt de 200 \$ à 6%.

1888 B31-17253 : obligation d'Hermas Fontaine, menuisier de Montréal, à Georges Sénécal, cultivateur, pour un dû de 368 \$ : 266 \$ dû à Charles-François Blanchard, 100 \$ dû à Clovis Sénécal, + 41 \$ d'intérêt. L'emplacement est vendu à Georges Sénécal pour le 200 \$ dû à lui.

1897 B35-21045 : obligation de Pantaléon Janotte à Charles-François Blanchard pour prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque : 42 et 137 (contigus)

1899 B36-21986 : obligation de Pantaléon Janotte à Médéric Dragon, bourgeois de St-Denis, pour prêt de 3000 \$ à 5% pour 5 ans. Hypothèque : terre de 150 arpents (42 et 137) et lot 467 (40 arpents). Transport de la dette de 1200 \$ à Victor Chagnon-Larose.

1900 B37-22310 : obligation de Pantaléon Janotte à Wilfrid Guyon, bourgeois de St-Charles, pour prêt de 600 \$ à 5%. Hypothèque 42 et 137. Transport de dette à Charles Fontaine et son épouse.

1907 B40-25524 : obligation de Pantaléon Janotte à Charles-François Blanchard, bourgeois de St-Marc, pour un prêt de 1100 \$ à 5%. Hypothèque 42 et 467.

1910 B42-27555 : obligation de Pantaléon Janotte à Omer Blanchard, cultivateur St-Charles, pour un prêt de 1100 \$ à 5%. Hypothèque : 42 et 467.

1910 B42-27646 : vente par Georges Sénécal, cultivateur, à Exorée Dansereau, veuve de Pierre Paré (cordonnier aux États-Unis), elle était de passage à St-Marc, de l'emplacement de 60 pieds avec maison et bâtisse au prix de 600 \$ payés comptant. Vente à charge de la rente annuelle de 8,40 \$ à Pantaléon Janotte.

1910 : vente à Georges Sénécal par Hermas Fontaine, Georges Sénécal vend à Exorée Dansereau

1918 Napoléon Beaudry à la place d'Exorée Dansereau.

1927 Agapit Beaudry, fils de Napoléon.

#### **Lot 44**

Nom du propriétaire : emplacement de François Beaudoin vendu à la veuve Anaclet Janotte.

Dimensions du lot : ½ par arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

1878 B22-11994 : obligation de François Beaudoin charpentier, menuisier, à Hegesippe Desmarais, marchand St-Marc, pour prêt de 73 \$ à 8 %. Hypothèque : terrain de 1<sup>ière</sup> concession ½ par 1 arpents avec maison et bâtisse.

1880 B25-13721 : vente par Clovis Malo, cultivateur St-Marc, à Louis Sénécal d'une partie de terre : ½ arpents avec maison et bâtisses acquis de François Beaudoin, menuisier maintenant aux États-Unis, au prix de 200 \$.

1885 B28-15769 : vente par Louis Sénécal père à Azilda Préfontaine, veuve Anaclet Janotte, d'emplacement de partie de 44 avec maison et poêle pour somme de 500 \$. Accord : Hegesippe Desmarais, créancier de François Beaudoin.

1901 B37-22826 : vente par M. Azilda Préfontaine (veuve, Anaclet Janotte) à Agapit Gauthier, journalier, d'emplacement avec bâtisse acquis de Louis Sénécal en 1885 au prix de 240 \$ déjà reçus. A charge rente constituée.

Agapit Gauthier a encore le lot en 1910.

Lot 43 (bord de l'eau) : aucune écriture, lot de Rémi Fontaine, puis à Ulric Fontaine. En 1905, le lot appartient à Hector Bellemare.

## **Lot 45**

Nom du propriétaire : Pierre Adam

Origine du lot : Premier propriétaire : François-Laurent Hébert, tanneur, en 1846, échange l'emplacement avec le notaire Charles Brin. L'emplacement est divisé en 1851 et le cordonnier Marc Chicoine s'installe puis le revend en 1853 à Michel Sénécal, commerçant. L'emplacement de Charles Brin est vendu en 1858 à Zéphirin De St-Aubin, notaire lui aussi qui le revend en 1859 à Pierre Adam.

Dimension du lot : 2 par 2 arpents, bord de l'eau

Obligations (hypothèque) enregistrée avec références :

1883 B27-14793 (et 14794) : testament (fait en 1863) de Françoise Loïselle (décédée en 1883) à son époux Pierre Adam. Époux Pierre Adam : légataire universel, à charge de donner à son décès 2000 livres sterling à Sophie Loïselle (épouse de Romuald Ducharme), 1000 livres sterling à Joseph Loisel et dame Éléonor Robert, son épouse, et 1000 livres sterling à Léonie Loïselle : fille de Joseph et nièce de Françoise. Joseph et Sophie, frère et sœur de Françoise. Témoins : Théophile Sénécal et Antoine Dion-Lemoine de Beloeil.

1884 B28-15237 : vente par Pierre Adam, bourgeois, à Charles-François Blanchard du lot 45 avec maison de pièce sur pièce et tout son mobilier au prix de 1100 \$ à 6%. Le vendeur se réserve le jardin.

Emplacement détaché du lot (Alexis Daigle et Arthur Patenaude)

1886 B29-16177 : obligation de Jérémie Robert, journalier, à Charles-François Blanchard, commerçant, pour bois vendus pour la somme de 161,50 \$ à 6%. Hypothèque : emplacement d'une partie du 45, 70 pieds.

1886 B29-16211 : obligation d'Augustin Élie, journalier, à Charles-François Blanchard, commerçant, pour bois vendus pour la somme de 209 \$ à 6%. Hypothèque : emplacement, partie du 45, 70 pieds.

1886 B30-16821 : vente par Jérémie Robert, journalier, à Alexis Daigle, commerçant, de son emplacement de 70 pieds au bord de l'eau (rivière Richelieu). À charge rente constituée à payer à Charles-François Blanchard et au prix de 350 \$, dont 100 \$ déjà reçu, reste payable à Charles-François Blanchard.

1891 B33-18638 : obligation de Charles-François Blanchard à Lumina Beauchemin, fille majeure vivant à Montréal, pour prêt de 700 \$ à 6%. Hypothèque : le 45, moins terrains du sud-est qui ont été détachés.

1903 B42-26963 : testament d'Odile Langevin, épouse de Charles-François Blanchard en présence d'Alexis Daigle et Agapit Gauthier. À ses 3 filles, Cordélia, Albina (fille qui habite avec elle) et Adeline (épouse Bouvier), 1000 \$ chacune et 250 \$ de meuble à séparer. À ses 2 fils Ulric et Omer, légataires en propre et 1000 \$ chacun.

1903 B42-27324 : testament de Charles-François Blanchard en présence d'Alexis Daigle et d'Agapit Gauthier. Épouse Odile Langevin : légataire universelle, à charge de séparer entre 2 filles célibataires, meubles de maison.

1904 B39-24532 : vente par Charles Thibault à Anna Geoffrion, veuve Alfred Dubuc de St-Marc, d'emplacement de 65 pieds sur partie du 45, acquis de Christophe Chagnon et Alvarez Guyon, pour 400 \$ payés comptant.

1905 B39-34531 : obligation et vente de Charles-François Blanchard à Alvarez Guyon. Charles-François Blanchard est procureur pour Augustin Élie- Breton, journalier à St-Marc, parti au Témiscouata, emplacement de 65 pieds, partie du 45, au prix de 300 \$ payés comptant. A. Guyon cède ses droits à Charles Thibault.

1905 B39-26963 : vente par Anna Geoffrion, résidente de St-Charles, épouse de (second mariage) d'Elzéar Fontaine, à Arthur Patenaude, bourgeois de St-Charles, de son emplacement de 65 pieds avec maison au prix de 400 \$, reste à payer la rente constituée de 6\$ par an à Charles-François Blanchard.

1911 B42-27118 : vente par Arthur Patenaude, bourgeois de St-Marc, à Léonile Vary, veuve de Marc-Léandre Ducharme de l'emplacement de 65 pieds sur partie du 45 avec maison et bois de poêle au prix de 940 \$ déjà reçus.

1911 B42-27382 : vente par Charles-François Blanchard, veuf d'Odile Langevin, à Ubald Bouvier, son gendre, époux d'Adeline Blanchard, l'emplacement d'une partie du 45 avec bâtisses possédées par ½ indivise par Charles et ses trois filles : Adeline, Cordélia et Albina pour 1200 \$ à 5% à séparer entre les 3 filles au décès de Charles.

## **Lot 46**

Nom du propriétaire : Herman Janotte, puis Louis Sénécal, Ulric Fontaine, Alphonse Gatien (1913 à 1933)

Origine du lot : contrat de mariage en 1849 entre Herménégilde Janotte, âgé de 19 ans, fils de Joseph Janotte et de feu Charlotte Marcil, et Libère Tétrault-Ducharme, âgée de 23 ans, fille d'Édouard Tétrault et Mathilde Monast avec donation à Herménégilde d'une terre de 4 par 30 arpents avec maison de pierre, grange et bâtisses. En 1850, Libère Tétrault, veuve Herman Janotte, requiert un tuteur pour son fils. Entre Joseph Janotte, aïeul paternel, Joseph et Pierre Janotte, ses oncles, Joseph Gatien, aussi oncle paternel, et Édouard Tétrault, aïeul maternel, tous de St-Marc. Libère devient tutrice légale de son fils Herman né le 14 octobre 1850. Son fils deviendra médecin à St-Hilaire

Dimension du lot : 4 par 30 (139 arpents), maison de pierre et bâtisses

Obligations (hypothèque) avec références :

1880 B24-12981 : obligation d'Herman Janotte médecin, à Théophile Richer, capitaine de bateau à vapeur à St-Denis, pour prêt de 2300 \$ payable en 6 ans à 8%. Hypothèque : lot 46 (4 par 30)

1884 B27-15117 : vente par Herman Janette médecin à St-Hilaire, à Octave Miclette, cultivateur St-Marc, résidant de Montréal, de terre numéro 46 acquise par Herman de la succession son père (décédé) (à distraire terrains vendus à Philippe Duvernay.) au prix de 7105 \$ à 6%, dont 1125 \$ déjà reçus et balance payable comme suit : 1000 \$ en 84, 1000 \$ en 85, 500 \$ après 88 et après 333 \$.

1885 B28-15326 : vente par Octave Miclette à Louis-Clovis Sénécal de terre de 4 par 30 avec maison de pierre et bâtisses (à distraire terrain de Philippe Duvernay + enlever maison de bois que se réserve le vendeur) au prix de 6566 \$, moins 566 \$ déjà reçus, 6000 \$ à 6%.

1892 B33-19098 : obligation de Louis Sénécal fils, cultivateur, à Étienne Blanchard, cultivateur pour un prêt de 1666 \$ et 2 tiers à 6%. Hypothèque : le lot 46 (139 arpents)

1894 B34-19911 : Octave Miclette a gardé 12 arpents du 46 puisque, obligation de Octave Miclette à Charles-François Blanchard, cultivateur, pour prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque : emplacement de 12 arpents sur le 46 avec maison et bâtisses.

1902 B38-23366 : obligation de Louis Sénécal fils à Ludger Larue, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 1400 \$ à 4½%.

1906 B39-24924 : vente par Louis Sénécal fils à Ulric Fontaine, charpentier St-Marc, d'un emplacement de 50 par 80 au prix de 100 \$ plus rente de 6 \$ par an. Charge : entretien du chemin et clôture.

1906 B39-24925 : vente par Marc Robert fils à Ulric Fontaine des matériaux de maison et écurie à transporter sur emplacement du 46 pour bâtir une boutique au prix de 200 \$. Fontaine hypothèque son emplacement pour 200 \$.

1912 B42-27151 : testament d'Octave Miclette, maçon St-Marc, en présence d'Alexis Daigle et Louis Sénécal. Son épouse : Delia Loiselle, légataire universelle, tout va à Léontine Loiselle, fille de Frédéric, son neveu. À charge donner à Ovide Loisel les meubles de la maison. Ovide Loiselle héritera de la maison en 1918 de sa tante Delia Loiselle-Miclette.

1912 B42-27355 : obligation d'Ulric Fontaine à Napoléon Auclair, bourgeois de St-Marc, pour prêt de 100 \$ à 5%. (Dû est payé par vente en 1913). Hypothèque : emplacement de 50 par 80 + assurance au créancier.

1913 B42-27355 : Ulric Fontaine meurt ab intestat. (Sans testament)

1913 B43-28131 : vente par Hector Bellemare, collecteur de Montréal, enregistré comme tuteur des enfants mineurs d'Ulric Fontaine (décédé) et Virginie Fontaine-Bellemare à Alphonse Gatien (propriétaire du lot 11) d'un emplacement de 50 par 80 pour 800 \$ + 6\$ de rente annuelle. Adjugée par vente publique à la porte de l'église. 443 \$ reçus, reste à 5%.

Autre emplacement :

1884 B27-14972 : vente par Herman Janotte, médecin, à Philippe Duvernay, menuisier à St-Marc, d'un emplacement de 60 par 90 au prix de 100 \$ en 4 versements égaux à 6% + rente + taxes. Le propriétaire à un droit préférentiel en cas de revente d'emplacement.

Le menuisier, Philippe Duvernay vend sa maison à Joseph Loiselle vers 1908, qui l'occupera jusqu'à sa mort vers 1930. Sa veuve Rosalie Tanguay occupera la maison puis la vendra à la veuve Isidore Voghel et son fils Étienne vers 1932

**Lot 47** (lot 48 et 49 aucune écriture : lot de la fabrique, cédé en 1792 par François Blanchard et Monsieur Brindamour)

Nom du propriétaire : Isidore Blanchard et Étienne Blanchard

Origine du lot :

L'acte 1223 : testament (1825) de Louis-Michel Blanchard, décédé en 1837, époux de Madeleine Dufresne, à leur 2 fils Jean-Baptiste et Abraham. Différents meubles sont attribués à leurs fils, des outils, des ustensiles et le fusil à corne. Sont ratifiés les actes de donation de 1817 et de 1822 pour être exécutés à la satisfaction de leurs héritiers.

Il semble que Jean-Baptiste ait hérité du lot 47 qu'il donnera en 1859 à son fils Isidore et son épouse Émilie Gaboury, alors cultivateur à St-Jean Baptiste.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec maison de pierre et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec référence :

N.B Acte de donation : 27 avril 1859 par Jean-Baptiste Blanchard et son épouse Marie Loiselle à leur fils Isidore et son épouse Émilie Gaboury (Saint-Jean-Baptiste) : terre de 1<sup>ière</sup> concession de 3 par 30 tenant devant rivière Richelieu, derrière à Louis Marchand et François Dansereau. Au sud-ouest : la veuve Herman Janotte et du côté nord-est : le chemin de ligne vers le second rang, avec une maison de pierre dont les donateurs se réservent la moitié, une grange ,des étables et une écurie dont il faut distraire un terrain de 180 pieds carrés situé au nord du lot et appartenant à Cyriac Blanchard. Terre de 3<sup>ième</sup> concession de 3 par 30, terre de 2<sup>ième</sup> concession de 2 par 6, terre de 14 par 30, terre de 4<sup>ième</sup> concession de 1 par 30 en bois debout. Avec la donation sont inclus tout le mobilier, les outils et les animaux. La donation est au prix de 9000 livres sterling + le tiers des produits de la terre, de la sucrerie et des animaux.

1891 B33-18717 : donation par Isidore Blanchard et Émilie Gaboury, son épouse, à Étienne Blanchard, leur fils, cultivateur. Lots donnés : 47 (3 par 30) avec animaux (vaches, moutons, chevaux) + lot 126a (12 arpents) + 2 lots à bois : 414 et 416. À charge : rente viagère de 150 \$ par an aux donateurs + rente en nature. Se réserve : usufruit de maison, 1 cheval et 2 vaches.

## **Lot 50**

Nom du propriétaire : seigneur Fraser, amorce de village (manoir), Richard Riendeau, Moreau

Origine du lot : 1814 : vente à Charles Drolet, écuyer et major de milice à St-Marc, par Michel Maître-Vallée, autre fois curé à St-Charles en 1802 et curé à présent de la desserte de St-Marc, des rentes constituées suivantes : pour une valeur de 8900 livres sterling, dont M. Vallée reconnaît avoir reçu la somme. 1831 : quittance finale pour la vente du fief de Cournoyer, faite aux trois rivières en 1824 et 1825 à Joseph-Toussaint Drolet, fils de Charles, par Jean-Baptiste Amiot, négociant à Brayé, côte d'or de France, procureur d'Amable Berthelet, écuyer à Québec, pour la somme de 450 livres sterling pour capital et intérêt.

1853 acte B5-2455 : à Montréal devant le juge C. G. Papineau, ont comparu Joseph-Antoine Masson, marchand, Joseph Bourret, recorder, et Joseph Belle, notaire, pour donner quittance de la créance de la compagnie Robertson, Masson et compagnie, faisant affaire à Montréal, mais dont le siège social est à Glasgow, Écosse, envers Joseph Janotte dit Lachapelle, qui a entièrement payé les capitaux et les intérêts sur la terre vendue à lui, ayant appartenu au sieur Toussaint Drolet en 1844, en imputation pour une créance plus élevée due à la compagnie Robertson et Masson par le marchand Drolet de son vivant à St-Marc. la cession est faite par la veuve Drolet, Sophie Boileau, par son procureur Kimbert, écuyer à St-Marc en 1841, d'où la vente par les syndic à Joseph Janotte, qui reçoit en ce jour quittance sur les hypothèques prises des propriétés achetées.

Le lot 50 a été vendu au seigneur Debartz de St-Charles et ses héritiers : Elmiere, Caroline et Cordélie. Le lot est revendu en 1851 à John Fraser.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées et références :

1880 B24-13175 : vente publique, par le shérif du district de Montréal à Elmiere Archambault, fille majeure de St-Antoine. Lots saisis pour dette du seigneur Fraser, après son décès. Vente au plus offrant : 3200 \$ payé comptant. Lot est vendu à Marc-Édouard Ducharme en 1879 (1893).

1893 B34-19432 : vente (1880) par Elmiere Archambault, fille majeure St-Antoine, à Marc-Édouard Ducharme du lot 50 de 3 par 30 (à distraire : terrain de la fabrique) avec maison et bâtisses au prix de 3333 et un tiers \$ payés comptant. (Marc-Édouard Ducharme avait emprunté le 3333 et 1 tiers \$ à son oncle curé Joseph-Lévis Lévesque, curé de St-Marc)

1893 B34-19432b : obligation de Marc-Édouard Ducharme, cultivateur St-Marc, au révérend Joseph-Élie Lévesque, ancien curé résidant à St-Charles, pour un prêt de 3333 et un tiers \$.

Marc-Édouard Ducharme à ses fils

1890 B36-21709 : testament à Marie-Anne Lévesque à Marc-Édouard Ducharme en présence d'Alexis Chicoine et Isidore Blanchard. Pas d'hypothèque, son époux Marc-Édouard Ducharme, légataire universel de tous biens. À charge : remettre à Albertine, sa fille, son linge et ses bijoux.

1903 B38-23651 : vente par Alvarez. Ducharme, fils de Marc-Édouard, charpentier, à Édouard Ducharme, autre fils de Marc-Édouard, cultivateur. B38-23886 : vente du lot 50 (3 par 28 arpents) + terrain de 100 pieds avec grange acquis par donation en 1899 au prix de 4000 \$ à 5% dont 2000 \$ dus à leur père Marc-Édouard et balance au vendeur (Alvarez) dans 5 ans.

1906 B38-23886 : obligation d'Édouard Ducharme à Rock Dansereau, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 2700 \$ à 5%.

1909 B41-26377 : obligation d'Alvarez. Ducharme (peintre St-Marc) à la veuve Antoine Foisy, Ludivine Bousquet pour prêt de 300 \$ à 5% pour un an. Hypothèque son emplacement + police d'assurance.

1910 B41-26615 : testament de Marc-Édouard Ducharme à ses fils (Alvarez, Edmond et Édouard) en présence d'Alexis Daigle et d'Hormisdas Handfield : 3 fils égaux dans héritage mais différent dans versement. À Édouard : 1000 \$ donnés qu'il devait à son père. À Alvarez, usufruit d'emplacement 50 à vie durant qui reviendra à ses enfants. À Edmond, 1000 \$ dû est donné, doit renoncer au 50. À sa fille Albertine : 500 \$, meuble et linge de sa mère.

Création du village : rue Des Prés et rue Du Quai.

Détachement du terrain. A. terrain de Romuald Noël

1888 B32-17973 : vente par Marc-Édouard Ducharme à Léon Perron (son épouse :Eugénie Ducharme), charpentier, d'un emplacement de 40 pieds au prix de 250 \$ + rente constituée. Payable en travail. Charge : clôture et chemin de front.

1892 B34-19431 : vente par Léon Perron, charpentier, à Romuald Noël, tailleur : emplacement de 40 par 135 pieds avec maison, remise, grange à construire, au prix de 1450 \$ payable en 2 versements 500 \$ et de 950 \$. Droit de passage pour les autres usagers

Milotte cordonnerie

1890 B32-17976 : vente par Jean-Baptiste Laurin, commerçant, à Solomon Milotte, cordonnier, d'un emplacement de 44 par 69 pieds avec maison. À charge : clôtures, rente à payer de 275 \$ à 6%.

1890 B32-18199 : obligation de Solomon Milotte à Charles-François Blanchard pour un prêt de 70 \$ à 6%. Hypothèque : terrain de 44 par 69 avec bâtisses.

1892 B34-19866 : vente par Jean-Baptiste Laurin à Solomon Milotte, cordonnier, d'un terrain de 62 par 68 et un autre de 14 par 106. À charge de clore et entourer les 2 emplacements au prix de 200 \$ dont 30 \$ sans intérêt et 30 \$ par an avec intérêt.

1894 B35-20511 : testament de dame Céline Chicoine, épouse Milotte, à Solomon Milote cordonnier. Son époux a usufruit de tous biens à son décès, part égale à tous les enfants, sauf Adhémar, qui a reçu 150 \$.

1897 B35-20949 : contrat de mariage entre Solomon Milotte, veuf, et Hermine Fontaine, veuve Charles Dufault, commerçant, résidant à St-Hilaire. Communauté de bien acquis après mariage, elle n'est pas responsable des dettes avant mariage. Biens estimés à 350 \$ (biens communs). À charge : doit élever la fille mineure de Solomon, lui donner 186 \$ à son mariage.

1897 B35-20950 : vente par Solomon Milotte à Adhémar Milotte, son fils, d'un emplacement de 51 par 83, pour quittance de 150 \$ du par le testament de sa mère (Céline Chicoine). Vente au prix de 50 \$.

1902 B38-23258 : obligation de Solomon Milotte à Ernest Tanguay, tonnelier, pour un prêt de 100 \$ à 5%. Hypothèque : emplacement 50 par 81.

1903 B38-23596 : vente par Adhémar Milotte à Solomon Milotte de son emplacement au prix de 50\$.

Angelina Duhamel

1903 A2-1460 : vente par Solomon Milotte à Agapit Ducharme d'un emplacement de 52 par 80 (celui vendu d'abord à Adhémar et racheté). Acte requis par Angelina Duhamel.

1903 A2-1460 : vente par Agapit Ducharme à Angelina Duhamel, fille majeure, d'un emplacement de 52 par 80 au prix de 315 \$ à 6%, payable à 55 \$ par an.

1905 B40-25233 : cession par Lumina Milotte, épouse d'Émile Cadieux, menuisier, à Solomon Milotte, cordonnier : cession à son père d'une partie de leur part de la succession maternelle (Céline Chicoine). À charge de payer dettes de communauté de bien et le 150\$ dû à Adhémar Milote, son frère. Cession pour que son père puisse subsister.

La veuve Dupont

1906 B40-25370 : vente de Solomon Milotte et Hermine Fontaine à Philomène Bissonnette, mère de feu Hubert Dupont, de l'emplacement 50 par 80 au prix de 500 \$ dont 100 \$ reçus, balance sans intérêts.

Emplacement de la boulangerie

1890-95 B32-18047 : Jean-Baptiste Laurin, commerçant et promoteur, à Romuald Noël, tailleur, bail de loyer pour 5 ans sur emplacement de 43 par 90 pieds avec maison et une partie de grange pour y mettre une vache. 60 \$ par an et 20 \$ de pénalité si bail finit avant 5 ans. Pas d'hypothèque sur le bail expiré après 5 ans.

1894 B34-19691 : Jean-Baptiste Laurin, commerçant, à Louis Collette, boulanger, vente d'emplacement avec maison et bâtisses pour 800 \$ dont 400 \$ sans intérêt et 100 \$ par an avec intérêt. Charge : clôture et entretien de l'emplacement.

1894 B34-19721 : garantie hypothèque de Louis Collette, boulanger, à Erméline Noël, son épouse, séparée de biens. Reconnaissance de possession de 463 \$ revenant à son épouse pour succession de Romuald Noël, son père. Hypothèque sur immeuble en faveur d'Erméline.

1903 B38-24109 : obligation de Louis Collette, boulanger, à Cléophas Dragon, bourgeois de St-Denis, pour prêt de 400 \$ dont 100 \$ dans un an à 5%.

1907 B40-25468 : obligation de Louis Collette, boulanger à Erméline Noël, son épouse, pour un dû de 409,98 \$ sur hypothèque prise en 1894 (dont elle est bénéficiaire) à 5%.

1909 B41-26137 : obligation de Louis Collette, boulanger, à Christophe Messier, marchand et maire de la ville Delorimier, pour un dû de 1000 \$ à 6% pour marchandises achetées. Payable à 500 \$ en 1909 et balance dans 2 ans.

1909 B41-26708 : vente par Wilfrid Messier, boulanger à St-Marc, du lot acquis de Louis Collette en mai 1909, à Victor Chagnon-Larose, boulanger à Montréal. Vente emplacement et maison et des agrès de la boulangerie avec le bois pour le four au prix de 2600 \$, reçus par quittance de bien.

Emplacement : Angéline Brodeur

1896 B35-20508 : Jean-Baptiste Laurin, bourgeois, à demoiselle Angéline Brodeur, vente d'un emplacement de 42 par 90 pieds au prix de 450 \$ dont 200 \$ déjà reçus, balance de 200 \$ à 50 \$ par an à 6% après 1898.

Emplacement Laurin Vary

1897 B35-20756 : vente par Marc-Édouard Ducharme à Jean-Baptiste Laurin d'un emplacement de 90 par 200 au prix de 700 \$ à 6%, payable en 5 ans. À charge : clôturer les emplacements et entretien de chemin de front + droit de passage.

1897 B35-20757 : vente par Marc-Édouard Ducharme à Jean-Baptiste Laurin d'emplacement pour agrandir le premier (+ à côté de celui-ci) avec maison à déménager près de la route : pour somme de 450 \$ à 6% payable à 100 \$ par an.

1889 B38-23310 : vente par Marc-Édouard Ducharme à Jean-Baptiste Laurin d'un 3<sup>ième</sup> emplacement de 80 par 50 pieds pour 200 \$ dont 50 \$ reçus, reste à 25 \$ par an.

1896 B35-20758 : testament de Jean-Baptiste Laurin, épouse Julie Chicoine (sœur d'Alexis), à Philonise Laurin, sa fille et al, en présence d'Alexis Chicoine et Hormisdas Handfield (manufacturier en beurre). À ses filles Philonise et Émeline, le leg de sa maison à diviser entre elles avec mobilier dedans et emplacement de 90 par 200 à condition de s'occuper de leur mère Julie Chicoine. À distraire, partie de terrain louée à Bruno Laflamme

1897 B35-20914 : cession (donation) par Émeline Laurin, fille majeure, résidant à Montréal de sa part indivise du testament de son père, soit emplacement de 90 par 200 + ménage que se partagent sa mère et sa sœur.

1901 B37-22650 : vente (faite en 1897) par Julie Chicoine, veuve Laurin, et sa fille Philonise vivant avec elle à St-Marc à Omer Vary, bourgeois de St-Marc, de leur emplacement de succession Laurin avec maison au prix de 1350 \$, dont 50 \$ déjà reçus et balance payable à 6%. Charge : chemin de front à clôturer.

1901 B38-23570 : testament d'Omer Vary à Marie-Louise Borduas, son épouse, en présence d'Agapit Ducharme, bourgeois, et de Clovis Sénécal, marchand. Pas d'hypothèque. Marie-Louise Borduas usufruit jusqu'à son décès ou son remariage.

1903 B38-23584 : Emma Lorain, demeurant à Westbury, obligation à Hormisdas Handfield, manufacturier en beurre, pour prêt de 400 \$ à 5% dont 200 \$ pour 2 ans à 100 \$ par an.

Emplacement Agapit Gauthier-Cadieux

1897 B36-21079 : vente par Agapit Gauthier, journalier, à Arthur Cadieux, journalier, d'emplacement de 30 par 90 avec bâtisses acquis de Jean-Baptiste Laurin en 1888 au prix de 440\$ par versement de 150 \$ par an.

## **Lot 51**

Nom du propriétaire : Joseph Chagnon, Dominique Chouinard

Origine du lot : ce lot aurait été détaché du lot 53 de Rodrigue Desmarais.

Dimensions du lot : de 4 à 5 arpents

Obligations (hypothèque) enregistrées avec référence :

Premier emplacement :

En 1865, Olivier Janotte, journalier, fils de Joseph-Bénoni Janotte, détient un emplacement de ½ par 1 arpent qu'il revend en 1872 à Joseph Chagnon, journalier.

1875 B20-10779 : obligation de Joseph Chagnon, journalier, à Hegesippe Desmarais, marchand, pour un prêt de 50 \$ à 8%. Hypothèque : emplacement de ½ arpent sur rue près d'Henri Thomas + Rodrigue Desmarais avec maison et étable.

Joseph Chagnon détient l'emplacement jusqu'en 1880 qu'il vendrait à Eusèbe Larose. Eusèbe Larose, journalier, occupera l'emplacement jus qu'en 1890.

Deuxième emplacement :

Dominique Chouinard obtient un emplacement de 3 arpents en 1880 qu'il occupera jusqu'en 1899.

1897 B36-21647 : vente par Dominique Chouinard, journalier et fermier, à Augustin Larivée, bourgeois de St-Marc, d'emplacement  $\frac{1}{2}$  arpents sur lot 51 (à partir du sien) au prix de 100 \$ dont 10 \$ reçus, reste payable à 10 \$ par an.

1904 B41- 26799 : testament d'Augustin Larivée (meurt en 1910), en présence d'Édouard Ducharme, bourgeois, et de Romuald Noël, tailleur. Pas d'hypothèque, à son épouse Marie-Lise Bissonnette (meurt en 1912), usufruit de tous ses biens, après son décès, partage des biens entre enfants et petits-enfants. Les noms des filles Larivée : Exerile (mariée à Alexis Daigle), Odile (marié à Hermen Blain), Azilda, Rosanna (Cléophas Bienvenue) et Marie-Lise (mariée à Joseph Daigle puis à Pierre Gauthier). Les petits-enfants sont Edmond et Oscar Daigle.

1904 B42-27550 : testament de Marie-Lise Bissonnet, épouse d'Augustin Larivée, son époux est légataire universel et à son décès, partage égal entre enfants (5 filles) et petits-enfants (2 petits-fils)

1910 B42-27149 : (en 1900) vente par Dominique Chouinard à Ernest Larivée, journalier, d'un lot  $\frac{1}{2}$  du 51 dont le reste appartient à Augustin Larivée, au prix de 241 \$ et 2 tiers à 5%, payable à 25 \$ par an + rente foncière à Rodrigue Desmarais de 2,50 \$ par an.

1911 B42-27150 : obligation d'Ernest Larivée à Napoléon Auclair, bourgeois St-Marc, pour prêt de 100 \$ à 5%, à 25 \$ par an de remise. Hypothèque : partie du 51 et assurance feu ira au créancier.

1912 B42-27602 : vente par Ernest Larivée, journalier à Montréal, à Rose-Déliima Robert (veuve Anaclet Dansereau), épouse Narcisse Hubert en seconde noce, de partie de lot 51 au prix de 420 \$ + rente foncière de 2,50 \$ par an.

## **Lot 52**

Nom du propriétaire : emplacement Chicoine, beurrerie (Handfield) et l'épicerie François Desjournains (Charlotte Chicoine, son épouse)

Dimension du lot : 1<sup>ier</sup> emplacement de  $\frac{1}{2}$  par 1 arpent (épicerie) et un deuxième emplacement de 38 par 90 pieds (la beurrerie)

Origine du lot : épicerie : Hegesippe Desmarais, marchand, obtient de son frère Janvier un emplacement de  $\frac{1}{2}$  par 1 arpent sur lequel il érige sa maison et son commerce qu'il tiendra jusqu'en 1879

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1885 B28-15407 : legs par François Desjournains à Charlotte Chicoine, son épouse, légataire usufruit du testament fait en mai 85, mais son mari est sous saisie. En 1887, François Desjournains, commerçant, transmet la propriété par testament à Charlotte Chicoine, son épouse. Il avait acheté ce commerce en 1878 de Pierre Jodoin. Pierre Jodoin avait été marchand au même endroit pendant 15 ans. Lui-même avait racheté l'emplacement de dame Dorothée Park, épouse du notaire Charles Brin, en 1859 qui elle-même l'avait racheté du marchand Louis-Michel Sénécal en 1857

Charlotte Chicoine-Desjournains continuera d'opérer son commerce jusqu'à son décès en 1926. Son gendre Hildège Fontaine, frère de Napoléon Fontaine, sera son associé de commerce et colocataire de la maison-magasin.

En 1925 Charlotte Chicoine fait donation de la maison et du magasin à sa petite fille Fleur-Ange Fontaine. Celle-ci prendra un local dans le commerce pour y tenir la première banque de Saint-Marc et louera le commerce à Dollard Hébert à partir de 1934. En 1942 Fleur-Ange vend la totalité de la propriété à Dollard Hébert.

En 1880, Alexis Chicoine et compagnie obtiennent de Rodrigue Desmarais un emplacement de 90 par 90 pieds pour y établir une beurrerie

1888 B30-17144 : obligation par Alexis Chicoine à Amédée Laflamme, charpentier de St-Antoine, pour prêt de 1500 \$ à 6%. Hypothèque 5 terres : 155-156-157-158 et 381, emplacement du 52 et lot à bois 214. Charles-François Blanchard cautionne la garantie hypothécaire.

1889 B31-17716 : obligation d'Alexis Chicoine à Charles-François Blanchard pour somme due de 1584 \$ à 6%. Hypothèque : emplacement du 52 et du 53 (90 par 90, acquis d'Alexis Daigle).

1889 B31-17754 : vente par Alexis Daigle commerçant, à Alexis Chicoine de sa moitié indivise d'emplacement sur le 52 et le 53 (90 par 90) avec ½ beurrerie et accessoire acquis d'Agapit Ducharme en mai 89 pour somme de 1150 \$ et son salaire de beurrier pour le compte de la compagnie.

1905 B39-24564 : vente par Alexis Chicoine à Hormisdas Handfield, son gendre, des emplacements contigus 52 et 53 avec beurrerie + équipement et maison au prix de 3000 \$ dont 1000 \$ payable en 1906. Balance de 250 \$ par an à 5% + 1000 \$ au décès du vendeur.

## **Lot 53**

Nom du propriétaire : Rodrigue Desmarais, les Archambault

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec maison de pierre et bâtisses (certains emplacements sont détachés)

Origine du lot : acquis en 1842 par Janvier Desmarais de sa belle-mère Josephte Beaudry, veuve Létourneau, avec rente à André Langevin et héritiers.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13616 : vente à contrat (bail) de Rodrigue Desmarais, cultivateur, à François Dutilly, cultivateur.

Emplacement Laflamme (½ arpent)

1886 A2-1240 : bail de rente foncière par Rodrigue Desmarais à Antoine Laflamme, journalier, emplacement sur le 53 de 5 perches par 5 perches pour y bâtir une maison.

1886 B29-16455 : bail d'héritage par Rodrigue Desmarais à Antoine Laflamme, journalier. Bail de partie 53 (5 par 5) avec droit sur bâtisses érigées.

1886 B30-16845 : vente par Antoine Laflamme à Rodrigue Desmarais. Vente à remise de l'emplacement (5 par 5) pour somme de 171 \$ pour jouir des matériaux de constructions dessus

1896 B29-16446 : obligation d'Antoine Laflamme, gentil homme de St-Marc, à Alphonse Lussier commerçant, créancier de Laflamme pour marchandises reçues au coût de 69 \$ à 6%. Hypothèque son terrain.

Antoine Laflamme est toujours présent sur le lot jusqu'en 1910 avec ses fils Arthur et Évariste

Emplacement Chicoine (69 par 84)

1889 B31-17716 : obligation d'Alexis Chicoine à Charles-François Blanchard pour somme due de 1584 \$ à 6% à versements égaux de 200 \$ par an. Hypothèque : emplacement contigus 52-53 (36 par 90) jusqu'au paiement final.

1889 B31-17754 : vente par Alexis Daigle à Alexis Chicoine, radié emplacement 90 par 90.

1905 B39-24654 : vente par Alexis Chicoine à Hormisdas Handfield son gendre, des 2 emplacements contigus du 52 et 53 avec maison et beurrerie + équipement au prix de 3000 \$ + rente foncière de 11,20 \$ par an. Son épouse Marguerite Pacquet-Lavallée et lui se réserve la jouissance de la maison sur lot 52. Prix : 3000 \$, dont 1000 \$ en 1906, reste à 250 \$ par an à 5% + 1000 \$ au décès d'Alexis.

Emplacement d'Eusèbe Larose, 1 arpent

1892 B36-21257 : testament d'Eusèbe Chagnon-Larose, gentil homme aveugle, à Louise Auclair, fille majeure, issue de Toussaint Auclair et d'Émilie L'heureux, qui vit avec lui. Legs d'emplacement lot 53 avec maison + tous ses biens. À charge de payer rente foncière à Rodrigue Desmarais de 6 \$ par an. Témoins : Toussaint Auclair, tonnelier, et Charles Durocher de St-Marc.

1900 B37-22349 : vente par Louise Auclair à Arthur Laflamme, journalier de St-Marc, d'emplacement sur lot 53 avec maison. À charge de rente foncière au prix de 315 \$, dont 25 comptant et 25 \$ par an à 6%.

1906 B40-25208 : renonciation par Damase Chagnon, journalier. Octavie Chagnon et son mari Pierre Goulet, cordonnier à St-Hyacinthe, Joseph Chagnon et Napoléon Chagnon aux États-Unis, dont Damase est le procureur en faveur d'Honoré Chagnon, bourgeois de Montréal, pour leurs droits à succession de leur oncle Eusèbe Chagnon-Larose (décédé en 1904) pour le sixième indivis de chaque héritier.

1901 B37-22649 : obligation de Rodrigue Desmarais à Georgianna Desmarais (sa sœur), fille majeure, pour prêt de 3000 \$ à 5%. Payable en 1902, hypothèque lot 53

1906 B40-25417 : testament de Rodrigue Desmarais en présence de Clovis Sénécal et Alexis Chicoine. Son épouse Joséphine Bouvier, légataire universelle en usufruit, à charge d'éduquer leurs enfants. Les 2 fils : Armand et Phidime : légataires en propre. À charge de remettre de l'argent à leurs 4 sœurs : 200 \$ à chacune plus un trousseau trousseau, et payer le collège à Rodolphe leur autre frère.

1911 B42-27291 : vente par Armand Desmarais à Marc Robert, bourgeois de St-Marc, d'un emplacement de 40 par 93 avec droit de passage sur lot 53. À charge : rente annuelle de 20 \$

1912 B42-27395 : obligation d'Armand Desmarais à Ubald Bouvier pour prêt de 2000 \$ à 5% pour un an. Hypothèque 53 et 143 : à distraire emplacement de Marc Robert (40 par 93), d'Alexis Chicoine (69 par 84) et de Charlotte Chicoine (veuve Desjournains) (38 par 90).

## **Lot 54**

Nom du propriétaire : Augustin Paradis, Toussaint Archambault et Clovis Sénécal, puis il y a Sarah Lambert

Dimensions du lot : 2,75 arpents avec maison, écurie et hangar à bois

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B23-13626 : vente par Julie et Émilie Paradis, filles majeures résidentes à Montréal, d'emplacement, hérité de leur frère Augustin, à Louis Noël, cultivateur, au prix de 300 \$.

1880 B26-14474 : donation par Louis Noël père et Louise Archambault, son épouse, à Romuald Noël leur fils, tailleur, du lot de 2,75 arpents acquis des demoiselles Paradis en 1879 pour somme de 300 \$.

1881 B26-14088 : garantie hypothèque de Jean-Baptiste Laurin à Bruno Blanchard, cultivateur, pour un dû de 300 \$ sans intérêt au sieur Blanchard.

1883 B27-14646 : vente par Jean-Baptiste Laurin à Hormisdas Petit, sellier de St-Marc, partie nord-est du 54 (54 par 100, emplacement) au prix de 150 \$.

1884 B26-14475 : Échange en 1880 entre Romuald Noël, tailleur, et Jean-Baptiste Laurin, commerçant. Romuald Noël cède lot 54 et Jean-Baptiste Laurin cède lot 58. Pas d'hypothèque, ni de prix mentionné.

1886 B29-16309 : vente par Hormisdas Petit, sellier, à Clovis O. Sénécal, marchand, de son emplacement acheté à Laurin au prix de 1100 \$ dont 150 \$ payables à Jean-Baptiste Laurin, 520 \$ dus à d'autres créanciers, 430 \$ revenant au vendeur Petit.

1888 B31-17413 : vente enregistrée par Jean-Baptiste Laurin, commerçant, à Toussaint Archambault, bourgeois St-Marc, de l'emplacement 54 de 2 arpents  $\frac{1}{2}$  avec maison et des dépendances. Prix : 1450 \$

1906 B39-24783 : (Acte de donation en 1885) donation par Toussaint Archambault et Philomène Blais, son épouse en secondes nocces, à Alphonse Archambault qui renonce à la succession de sa mère contre 2000 livres sterlings. Lot donnés : le 54, partie de 2  $\frac{1}{2}$  arpents + lots à bois 322 (St-Charles) Prix : 1 tiers des produits + 500 \$ de rente par an au donateur. Réserve d'usufruit de la résidence pour lui et son épouse qui obtiendra 100 \$ par an au décès de Toussaint. Philomène Blais cède ses droits matrimoniaux contre 200 \$ pour ses effets personnels. Aussi dans acte : le 89 est donné et le donateur se réserve : 2 vaches à lait, 4 brebis, le jardin + pacage.

1906 B40-25521 : testament de Toussaint Archambault, rentier, en présence de Norbert Fontaine, marchand, et de Hormisdas Handfield. Confirmé acte de donation à Alphonse + leg de son linge à ses enfants. Philomène Blais : légataire usufruitière de maison, meuble + rente viagère. Sa nièce, Marianne Archambault reçoit un lit garnie.

1910 B42-27289 : contrat de mariage entre Alphonse Archambault veuf de Julie Guyon et d'Albina Geoffrion, fille majeure de Joseph et Alphonsine Messier de St-Marc. Épouse a du linge et des meubles estimés à 1000 \$, reçoit don de partie 54 et rente annuelle de 150 \$ à la mort d'Alphonse Archambault. Philomène Blais garde l'usufruit du 54 jusqu'à sa mort. Les 2 époux seront mariés en séparation de biens, pas de douaire.

## **Lot 55**

Nom du propriétaire : Hégésippe Desmarais, Clovis Sénécal, Sarah Lambert et Norbert Fontaine

Dimension du lot : 1 par 2 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1882 B26-14200 : vente par Hégésippe Desmarais, marchand, à Clovis O. Sénécal du lot 55 pour somme de 1500 \$ dont 300 \$ reçus par lui et balance payable aux enfants d'Elphège Malo, épouse décédée d'Hégésippe Desmarais (en vertu de son testament en 1875) à leur majorité.

1901 B37-26652 : vente par Clovis O. Sénécal, marchand, à Sarah Lambert, épouse séparée de bien de Norbert Fontaine, marchand : d'emplacement 55 acquis en 1882 et d'une partie du terrain 59 de 59 par 100 acquis en 1893 avec bâtisses. À charge, rente constituée + 1500 \$ dont 500 \$ déjà reçus et balance payable à 100 \$ par an à 6%.

1901 B37-26653 : obligation de Sarah Lambert, épouse de Norbert Fontaine, à Philadelphie Fontaine, cultivateur St-Marc, pour prêt de 400 \$ à 5%. Hypothèque : 2 lots achetés de Clovis O. Sénécal.

1907 B40-25580 : obligation de Sarah Lambert à Clovis Sénécal, ancien marchand de St-Marc, pour un dû de 1400 \$ payable comme suit : 400 \$ à 100 \$ par an à 5% et 1000 \$ en 4 ans à 5%. Hypothèque 55 et 59.

1909 B41-26215 : obligation de Sarah Lambert à Philadelphie Fontaine, beau-père, pour un prêt de 1000 \$ à 5%. Hypothèque 55 et 59.

1912 B42-27588 : vente par Sarah Lambert et al à Albert Lamoureux, marchand de St-Jean du 55-56 et 59 au prix de 5500 \$, 1500 \$ payé comptant, dont 1000 \$ transporté à Calixte Préfontaine, 200 \$ à Jean-Marie Fontaine. Balance à 300 \$ par an à 6%. Réserve du quai pour la vendeuse Sarah Lambert-Fontaine.

## **Lot 56**

Nom du propriétaire : le forgeron Alexandre Dutilly et la maison du notaire Zénon de St-Aubin

Dimension du lot : 69 par 38 arpents avec maison, cuisine et étable.

Origine du lot : ancienne place de Z de St-Antoine et Charles Robert, notaire, doublé de forge, maison de Joseph L.  $\frac{1}{2}$  par 2 tiers arpents. Le terrain a été vendu par Prudent Loisel en 1845 au forgeron Anselme Tétro; lui-même le revendit au notaire Charles Robert en 1870.

Obligations (hypothèque) enregistrées avec références :

Emplacement du forgeron Alexandre Dutilly

1881 B25-13751 : vente par Antime Gadbois, médecin, à Alexandre Dutilly, forgeron, d'emplacement de  $\frac{1}{2}$  par 2 tiers arpents avec une maison sur côté de rivière, partie du 56, au prix de 40 \$ déjà reçus.

1891 B36-21281 : obligation d'Alexandre Dutilly, forgeron, à Clovis Sénécal, marchand, pour somme due de 500 \$ à 6%, il s'oblige à assurer son emplacement pour 995 \$.

1892 B37-22195 : vente par Émile Blanchard, cultivateur, à Alexandre Dutilly, forgeron, d'un autre terrain sur le 56 (de 95 par 138 pieds) pour 40 \$ comptant.

1900 B37-22196 : obligation d'Alexandre Dutilly, forgeron, à Messire Arthème Dutilly, curé à Granby pour une somme de 844 \$ à 5% avec la charge du chemin de front.

1900 B37-22388 : obligation d'Alexandre Dutilly à Isidore Blanchard, bourgeois de St-Marc, pour prêt de 200 \$ à 6%, transportée à Marie Blanchard.

1902 B38-23541 : cession par Alexandre Dutilly à Sarah Lambert, épouse de Norbert Fontaine, de partie des lots 55 et 56, acquis d'Antime Gadbois en 1881, pour 30 \$ déjà reçus d'Émile Blanchard en 1891.

1903-B38-23723 : vente par Alexandre Dutilly au révérend L. Arthème Dutilly de l'emplacement de partie du 56 avec maison, boutique de forge pour 500 \$ déjà reçus et paiement de rente constituée.

Emplacement de Joseph Daigle

1903 B38-23766 : vente par Alexandre Dutilly, (maintenant à St-Hyacinthe) à Joseph Daigle d'emplacement du 56 de 69 par 38 pieds avec maison, cuisine, table + boutique de forgeron pour somme de 975 \$ dont 275 \$ sont dus au révérend L.A Dutilly, 100 \$ à Isidore Blanchard, payable à l'acquit. Cession de droit de passage.

1904 B38-23995 : obligation de Joseph Daigle à Gaspard Leroux, médecin, pour somme due de 500 \$ à 5%, dont 250 \$ seront payables à Clovis Sénécal et 200 \$ à Blanchard.

Emplacement de Théodore et Freddy Bissonnet, forgeron, et Ernest Duhamel, autre forgeron.

1905 B39-24765 : vente par Alexis Chicoine (procureur pour le révérend L.A. Dutilly) à Théodore Bissonnet, forgeron de St-Marc, de la partie du 56 avec boutique et logement et emplacement 59 au prix de 275 \$ payés comptant.

1907 B40-25553 : vente par Théodore Bissonnet, forgeron, à Freddy Bissonnet, forgeron, des mêmes emplacements au prix de 585 \$ dont 125 \$ déjà reçus, rente payable à 50 \$ par an.

1909 B41-26136 : vente par Freddy Bissonnet, forgeron, à Alex Hébert, cultivateur Verchères, de partie 56 avec boutique au prix de 1125 \$ payés comptants, sans hypothèque.

19011 B42-27352 : vente par Alex Hébert de Verchères à Napoléon Leblanc, cultivateur St-Denis, de l'emplacement 56 avec la forge et partie 59 au prix de 1100 \$ dont 550 \$ reçus et 550 \$ à 5%.

1912 B43-27809 : vente par Napoléon Leblanc, cultivateur St-Denis, à Ernest Duhamel, cultivateur St-Marc, de partie 56 avec toute la forge et partie 59 au prix de 1300 \$ dont 50 \$ reçus et 1250 \$ à 5%. Servitude, droit de passage pour Magloire Noël.

Emplacement Joseph Daigle vendu à Magloire Noël. Magloire Noël habitera l'endroit jusqu'en 1918, puis il vendra à Joseph Robert, rentier

1904 B42-27100 : vente par Joseph Daigle à Magloire Noël de son emplacement bâti de 69 par 38 pieds pour payer hypothèque sur immeuble, soit 275 \$ à 5%.

1912 B42-27588 : vente par Sarah Lambert, maintenant résidente à Montréal, à Albert Lamoureux, St-Jean, de l'emplacement 55 avec la maison au prix de 5500 \$ à 6%, dont 1500 \$ reçus en faveur de Calixte Préfontaine + garantie de 2000 \$ à Jean-Marie Fontaine. Vendus : emplacement 55 avec bâtisse + lisière du 56, autour de la maison de Sarah Lambert et emplacement du 59 (59 par 100) avec bâtisses. Vendeuse se réserve le quai pour un paiement minimal de 300 \$ par an.

### **Lot 57**

Nom du propriétaire : acquis de Fraser en 1871 (maison de Lise Blanchard)

Origine du lot : partie du lot 56 avec emplacement. Aurait appartenu en 1811 à Antoine Guyon et vendu à cette époque à Prudent Loiselle qui crée un emplacement en 1834 pour son frère Toussaint Loiselle dit Sinotte et sa femme Marie-Louise Dufresne un emplacement de 5 perches par 6 perches situé devant la rivière Richelieu et borné des deux côtés de la terre du vendeur (Prudent) avec une maison, un étable et une literie pour en jouir la vie durant. En 1854, l'emplacement est devenu celui de François-Xavier Loiselle (fils de Toussaint) et il est décrit ayant une superficie de 38 par 68 pieds avec une maison en brique où il réside. L'emplacement aurait été vendu en 1867 à John Fraser, notaire, et en 1877 à Gaspard Leroux, médecin. mn

Dimension du lot : 40 par 87 pieds avec maison en brique + grange

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13404 : obligation de Gaspard Leroux, médecin, + Stanislas Boucher, marchand, à Flavien Vary, cultivateur, pour prêt de 350 \$ à 7 %.

1888 B31-17247 : donation de Gaspard Leroux, médecin, à Delphine Robert, sa fille adoptive, de l'emplacement 57 avec maison de brique avec meuble et animaux de grange - étable. Le donateur et sa sœur Octavie Leroux se gardent l'usufruit de la résidence à vie durant et fait de Delphine Robert sa légataire universelle, si il n'y a pas d'autres héritiers à son décès.

1908 B40-25869 : vente par Octavie Leroux, sœur de Gaspard et épouse d' Herman Dufort, contracteur à Montréal, d'emplacement 57 avec maison à Delphine Robert au prix de 1200 \$, payés comptant (tout ce qu'elle a reçu)

Gaspard Leroux décède en 1910.

### **Lot 58**

Nom du propriétaire : Romuald Noël

Origine du lot : aurait été construite par Jean-Baptiste Laurin.

Dimension du lot : 66 par 186 pieds avec maison et grange

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1880 B26-14475 : échange entre Jean-Baptiste Laurin, commerçant, à Romuald Noël, tailleur (St-Marc), la famille Laurin se réserve la maison pour l'hiver. Romuald Noël cède emplacement d'une partie du 54 (2 arpents) avec bâtisse. Jean-Baptiste Laurin cède emplacement 58 (42 perches) avec maison + grange au prix de 300 \$ payés à Jean-Baptiste Laurin à 6% + bois de poêle.

1890 B32-17972 : vente par Romuald Noël, tailleur, à Ulric Janotte de l'emplacement 58 au prix de 850 \$ dont 400 \$ en 1890 et reste 450 \$ à 6%. Transport de 400 \$, non payés, à Wilfrid Guyon.

1890 B32-18281 : obligation d'Ulric Janotte à Alfred Benoît, son beau-père, bourgeois de St-Hyacinthe, pour un prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque emplacement de 66 par 186.

1900 B37-22865 : vente par Ulric Janotte, commerçant à St-Hyacinthe, à Joseph «Abroum» Blanchard, rentier, d'emplacement 58 avec maison. Pas d'hypothèques, ni prix, ni charges mentionnés.

Joseph «Abroum» Blanchard, rentier, âgé de 80 ans en 1908, y vit avec son épouse Antoinette Langevin et son fils Albert Blanchard jusqu'à son décès en 1915. Albert et ses trois sœurs héritent dans la maison, qui est vendue en 1925 à Alphonse Bousquet, puis rétrocédée aux Blanchard. Vendue finalement en 1927 à Léonce Moreau, qui s'en défait la même année aux mains de Joseph Fontaine. La maison est cédée en 1942 jusqu'en 1947 à Jules, Cécille et Gaétane Fontaine qui l'occupent jusqu'à la vente à Yvon Blanchard en 1986 qui la revend à son fils Maurice en 1989.

## **Lot 59**

Nom du propriétaire : Yvon Blanchard

Origine du lot :

En 1825, c'était le lot d'Antoine Guyon (Yon), époux de Marguerite Loïselle, sœur de Prudent Loïselle à qui le lot est échu à partir de 1830. Vers 1860, Prudent Loïselle sépare le lot qui a 5½ par 30 arpents en 2 parties dont il cède la moitié à son fils Philippe Loïselle, né en 1834, et à son gendre Isidore Jodouin, tanneur, marié à Marguerite Loïselle, fille de Prudent. En 1865, les deux parties du lot sont réunies et l'ensemble est vendu à Louis-Anatole Archambault, marié à Céline Langlois de St-Marc.

Par la suite, Louis-Anatole Archambault loue une partie de la maison à Trefflé Dalpé, forgeron, de 1869 à 1874. En 1877, la terre est vendue à John Patrick Duroch, marchand et résidant à Montréal qui fait cultiver la terre par des fermiers jusqu'à son décès en 1885.

Dimensions du lot : 4½ par 30 arpents avec bâtisses, lot double avec le 218 (lot à bois)

Obligations (hypothèque) enregistrées :

1885 B28-15520 : cession par John Thomas Duroch, marchand de Montréal, à Anne Kelly, sa mère, veuve de J. Patrick Duroch. Cession de sa part d'héritage de J. Patrick Duroch = 1 cinquième indivis avec ses sœurs. Pas d'hypothèque résiduelle. Tous leurs immeubles d'affaire sont dans la cité de Montréal

1885 B28-15521 : cession par William Edward Duroch + sa sœur Mary à Anne Kelly, veuve Duroch. Cession de leur part d'héritage 1 cinquième indivis.

1890 B32-18005 : vente par Anne Kelly et ses filles Anna et Catherine (1 cinquième, 1 cinquième) à Émile Blanchard, cultivateur, des 2 parties du lot 59 et 218 (1 par 15) avec lot 400 et tous animaux dessus. Réserve : bail du fermier Oliva Chouinard (jusqu'en septembre 90). Prix : 7000 \$ dont 3000 \$ déjà reçus, reste 500 \$ X 8 versements à 6%.

Des emplacements sont créés.

1<sup>er</sup> emplacement

1891 B37-22195 : vente par Émile Blanchard à Alex Dutilly, forgeron d'emplacement, de côte (sur le bord de la rivière) partie 59 au prix de 40 \$. À charge chemin de front à entretenir.

1891 B37-22196 : obligation d'Alex Dutilly, forgeron, à Messire L.A Dutilly, prêtre (Gramby) pour prêt de 844 \$ à 5%. Hypothèque 56 avec bâtisses, partie 59-56 (côte, sur le bord de la rivière) et met police d'assurance au nom du créancier.

2<sup>ème</sup> emplacement

1893 B37-22561 : vente par Émile Blanchard à Clovis A. Sénécal d'une partie du 59 (59 par 100 pieds) au prix de 40 \$ comptant. À charge de clôturer le terrain vendu.

1901 B37-22652 : vente par Clovis A. Sénécal, marchand, à Sarah Lambert, épouse de Norbert Fontaine (marchand), de la partie 55 et partie 59 (59 par 100). À charge clôture et aqueduc sur partie au prix de 1500 \$ dont 500 \$ déjà reçus, balance : 100 \$ par an à 6%.

1901 B37-22653 : obligation de Sarah Lambert à Philadelphie Fontaine (son beau-père) pour prêt de 400 \$ à 5%. Hypothèque partie 55 et partie 59.

Emplacement 1 et 2 sont joints ensemble.

1902 B38-23541 : cession par Alex Dutilly, forgeron, à Sarah Lambert + Norbert Fontaine, son mari, de son emplacement de partie 59 pour 30 \$ payés comptant. (Sans doute l'a-t-il repris car)

1903 B38-23722 : hypothèque consentie par Joseph Daigle à Étienne Blanchard pour paiement de 200 \$ en faveur d'Étienne Blanchard en 1900, transporté par Clovis Sénécal en 1898.

1903 : B38-23723 : vente, cession, par Alex Dutilly au Révérend L.A. Dutilly de son emplacement 56 (avec bâtisses) et 59 (pas de bâtisse) au prix de 500 \$ déjà reçus.

1903 B38-23766 : vente par Alex Dutilly, forgeron, à Joseph Daigle de son emplacement 56 et 59 au prix de 975 \$ dont 275 \$ est dû au Rev. L.A Dutilly, 200 \$ est dû à Isidore Blanchard et 500 \$ est dû à Clovis Sénécal.

1904 B38-23995 : obligation de Joseph Daigle, cultivateur, à Gaspard Leroux, médecin, pour prêt consenti en 1903 de 250 \$ à 5%. Hypothèque partie 56 et partie 59.

1904 B42-27100 : vente par Joseph Daigle, boucher, à Magloire Noël, cultivateur, de son emplacement (69 par 95), près de Dutilly, forgeron, partie 59, au prix de 1025 \$, dont 275 \$ à 5%, pour payer hypothèque.

1915 : déclaration décès d'Elmire Bourgeois, femme de Magloire Noël, sa fille Albertina Noël, propriétaire (époux : Magloire Noël usufruit).

1920 : vente par Magloire Noël à Joseph Robert pour 2500 \$.

1925 : vente par Joseph Robert d'un emplacement pour la South Shore Light

1905 Alexis Chicoine à Théodore Bissonnet, forgeron, vente. Alexis Chicoine, écuyer, agirait comme procureur pour le syndic des biens saisis de Dutilly + vente d'emplacement 56-59 avec boutique de forge à Théodore Bissonnet, forgeron, au prix de 275 \$, payés comptant.

1907 B40-25533 : vente par Théodore Bissonnet, forgeron, à Fred Bissonnet, forgeron, de partie 56 et partie 59 au prix de 580 \$ dont 180 reçus, balance de 400 \$ payés à 50 \$ par an à 5%.

1907 B40-25580 : obligation de Sarah Lambert, épouse de Norbert Fontaine, à Clovis Sénécal, ancien marchand, pour un prêt de 1400 \$ payable comme suit : 400 \$ en 4 versements de 100 \$ à 6%, 1000 \$ après 4 ans à 5%. Hypothèque 55 et 59 (59 par 100) avec bâtisses, assurances au créancier.

1908 B40-25668 : vente par Émile Blanchard à Fred Bissonnet, d'un demi-arpent.

1908 B40-25938 : obligation de Fredy Bissonnet, forgeron, à Misail Auclair, tonnelier, pour prêt de 300 \$ à 5% à remettre dans un an.

1909 B41-26136 : vente par Fredy Bissonnet à Alex Hébert, de Verchères, de son emplacement partie 59 pour 1125 \$ comptant.

1909 B41-26215 : obligation de Sarah Lambert à Philadelphie Fontaine, cultivateur, pour prêt de 1000 \$ à 5%.

1911 B42-27352 : Alex Hébert, cultivateur Verchères, à Napoléon Leblanc, cultivateur St-Denis. Vente de partie 56 avec toute la forge et partie 59 (½ arpent) au prix de 1100 \$ dont 550 \$ déjà reçus, le reste à 550 \$ à 5%.

1912 B43-27809 : vente par Napoléon Leblanc, cultivateur St-Denis, à Ernest Duhamel, cultivateur St-Marc, de l'emplacement 56 avec toute la forge et ½ arpent de partie 59 au prix de 1300 \$, dont 50 \$ reçus, 1250 \$ à 5%, clôture à faire + droit de passage pour le propriétaire du 56.

1912 B42-27588 : vente par Sarah Lambert et al (son époux Norbert Fontaine, agent immobilier de Montréal) à Albert Lamoureux, marchand de St-Jean, de l'emplacement acquis par elle de Clovis Sénécal en 1901, sur la partie 55- partie 59 (59 par 100) et partie 56 au prix de 5500 \$ dont 1500 \$ comptant, 3000 \$ à 6% + 300 \$ par an pour le reste. N.B 3000 \$ sont dues par Sarah Lambert comme suit : 1000 \$ à C. Préfontaine, 2000 \$ à J-M. Fontaine. Réserve du quai pour la vendeuse.

## **Lot 60**

Nom du propriétaire : Clovis Malo

Origine du lot : 1835 : acte 401 donation par veuve Toussaint Tétro, Marguerite Guertin à Régis Malo et Marguerite Tétro, gendre et fille, de 2 maisons dont une en pierre et l'autre en bois avec hangars et étables.

1857 acte 4014 : donation par Régis Malo et Marguerite Tétro à leur fils Clovis et son épouse Marguerite Marsan.

Dimension du lot : 160 arpents avec maison en bois et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1882 B25-13931 : obligation de Clovis Malo, cultivateur, à Hubert Bertrand, bourgeois de Verchères, pour prêt de 1000 \$ pour 2 ans à 6%.

1885 B29-16442 : donation par Clovis Malo et Marguerite-Éléonore Marsan-Lapierre, son épouse, à Gelas Malo, leur fils. Lots donnés : le 60 et le lot à bois 107 (St-Charles) + tous animaux, outils, voitures, meubles + dû de 800 \$ par Jannotte et par Charles Masson. Réserve : ils donnent à leur autre fils, Napoléon Malo, médecin aux États-Unis, 2000 \$, un cheval et une vache à lait et un terrain de 100 par 100 gardé pour lui. Donateurs se réservent usufruit de maison de bois et gardent terrain de 100 par 100 pour autre fils, Napoléon Malo, médecin aux États-Unis. Ils se réservent la direction de la ferme : donataire et donateur vivront et travailleront en communauté. 1 tiers des produits de ferme + rente viagère à leur payer de 144 \$ pour l'épouse survivante et 12 \$ pour la fille engagée Marie Corbeil.

## **Lot 61**

Nom du propriétaire : Toussaint Auclair, tonnelier.

Origine du lot : ancien lot de la veuve Jérôme Pépin (fille de Pierre Leroux) qui y vécut jusqu'à son décès en 1875. L'emplacement sera loué à Isaïe Lemieux puis vendu à Ephrem Dutilly.

Dimensions du lot : ½ par 2 arpent avec maison et jardin avec boutique

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B27-14691 : vente par Ephrem Dutilly, cultivateur de St-Marc, du lot 61, acquis d'Isaïe Lemieux en 1876, à Toussaint Auclair, tonnelier St-Marc. Clovis Malo donne une main levée pour ce qui est dû par Dutilly. Prix : 450 \$ dont 50 \$ déjà reçus. Balance payable : 250 \$ en 1884 à 6%.

1883 B27-14692 : obligation de Toussaint Auclair, tonnelier, à Louise Auclair, sa fille majeure résidant à St-Marc, pour prêt de 200 \$ pour 1 an à 6%, intérêt n'est pas exigible tant que sa fille reste avec lui.

1893 B37-22439 : testament de Toussaint Auclair à sa fille Louise Auclair, demeurant avec lui : légataire universelle.

1910 B41-26899 : Échange entre Louise Auclair, fille majeure, et Misail Auclair, tonnelier. Elle lui cède la maison et les bâtisses, à charge les taxes à payer. Misail cède le 238 (3 par 12) acquis de Ludger Vary.

## **Lot 62**

Nom du propriétaire : Cléophas Leroux, forgeron (fils de Pierre Leroux)

Origine du lot : Cléophas Leroux occupe le lot dont il a hérité par son père jusqu'à son décès en 1879. Étant forgeron, il a tout le temps fait cultiver par des fermiers. Gaspard Leroux hérite de la terre en 1880, il est médecin. Gaspard Leroux est le fils de Cléophas.

Testament de Pierre Leroux :

B5-2513 : en 1831, Pierre Leroux, bourgeois St-Marc, fait de son fils Cléophas son légataire universel. Il lui transfère tous ses immeubles. L'exécuteur testamentaire est Jean-Baptiste Bougret et les témoins sont Julien Perrault et Michel Houle.

Dimensions du lot : 3 par 30 ou 83 arpents avec bâtisses, maison anglo-canadienne

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1885 B32-17998 : vente par Gaspard Leroux, médecin, du 62 et emplacement 63 à Joseph-Édouard Ducharme (né en 1846, 39 ans), cultivateur, pour 5000 \$ dont 2350 \$ était déjà dû par Leroux à Ducharme, reste payable à 6%. Gaspard Leroux se réserve morceau de terrain sur le 63.

1899 B36-22002 : Gaspard Leroux vend à Ernest Larivée, journalier, emplacement partie 62 (½ par 1 arpent) pour 150 \$ en 6 versements de 25 \$ par an.

1899 B36-22003 : vente par Ernest Larivée, journalier, à Misail Auclair, tonnelier, qui a bâti un four sur emplacement de ½ par 1, prix : 5\$ comptant. À charge : clôture voisine de Joseph Ducharme et entretien du trottoir. Misail Auclair se réserve droit de passage.

1900 B37-22328 : vente par Ernest Larivée de son emplacement ½ par 1 du 62 à Joseph Ducharme (qui a le reste du lot), au prix de 150 \$ déjà reçus.

1912 B42-27443 : obligation de Joseph Ducharme à Delphine Robert, fille adoptive de Gaspard Leroux, médecin, pour prêt de 1650 \$ à 5% à remettre en versement de 50 \$ par an. Hypothèque 62 et 63.

En 1908 Américain Hay Market (dont Joseph Ducharme est devenu l'agent) qui acquiert l'emplacement du 63. Joseph Larivée est fermier pour Joseph Ducharme de 1910 à 1927. En 1928 Louis Brodeur et son épouse Onésime Geoffrion acquiert la terre des Leroux. La maison de Cléophas Leroux sera occupée par leurs descendants : Théodore, Alma et Zénaïde.

### **Lot 63**

Nom du propriétaire : Cléophas Leroux

Origine du lot : même chose que le 62

Dimensions du lot : avec lot 62 = 83 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1885 B32-17998 : vente par Gaspard Leroux, médecin, à Joseph Ducharme, cultivateur St-Marc, des lots 62 et 63 au prix de 5000 \$, à soustraire 2350 \$ dû par Gaspard Leroux à Ducharme en 1883. Balance payable au vendeur à 6%, celui-ci se réserve un morceau de terrain du 62. Balance : 1826 \$ à 5% est transportée à Étienne Blanchard.

1901 B37-22670 : vente par Joseph Ducharme à The Américain Hay Compagny (bureau central à New-York), repris de Ducharme. Emplacement sur le 63, payé comptant, droit de passage sur le lot par le vendeur Joseph Ducharme.

1903 B38-23328 : Américain Hay Compagny à W. J. Bloomingdale de Brooklin New-York. Vente de partie 63 et partie 97 pour 3000 \$ payés comptant.

1904 B38-23996 : garantie hypothécaire par W.J Bloomingdale (président de The Américain Hay Compagny) à Edmond Millier de Montréal, reconnaissance pour un billet promissoire de 2045 \$ pour lequel B. hypothèque partie 63 et partie 97.

1912 B42-27443 : obligation de Joseph Ducharme à Delphine Robert, fille de Gaspard Leroux, pour un prêt de 1650 \$ à 5% à remettre en versements égaux de 50 \$ par an.

1913 B43-27876 : vente par Bloomingdale de son emplacement sur le 63 à Jean-Baptiste Béland et al, commerçant, au prix de 4000 \$ payé comptant. Pas de droit de passage au vendeur.

1913 B43-27923 : vente de Telesphore Béland et al à The Montreal Hay Compagny (bureau à Montréal) de l'emplacement du 63 avec «prémices» à Rivière-du-Loup, montant de 20100 \$ payés comptant, reste la servitude.

1913 B43-28177 : The Montreal Hay Compagny à L. P. Fortin, marchand, vente d'animaux : chevaux et équipement de charbon, presses à foin + 900 tonnes de foin au prix de 30000 \$

1913 B43-28178 : obligation de L. P. Fortin à The Home Bank of Canada pour 41 818 \$ à 7 %.

## **Lot 64**

Nom du propriétaire : lot de Léandre Ducharme

Origine du lot : c'était la terre des Quintal qui passera aux Ducharme (Léandre)

1837 acte 1326 : acte de donation par François Quintal et son épouse Josette Beaupré à leur fils Ludger, maître forgeron. Est donné une terre de 2 par 45 arpents avec maison de bois et rez-de-chaussée en maçonnerie, situé au bord du Richelieu, bordé du côté sud-ouest par la terre d'Ignace Guyon et Cléophas Leroux, du côté nord-est, par celle de Claude Fontaine et Joseph Brin et derrière par la terre de Joseph Brin. Acheté de Ludger Quintal en 1856 par Francis Dansereau qui garde la moitié de la maison de pierre jusqu'en 1872 et partage la maison avec Ludger Quintal.

Dimensions du lot : 2 par 30 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1878 B14-7638 : vente en 1868 par François Dansereau et Edwidge Adam ( son épouse qui renonce à son douaire) du lot 64 acheté en 1856 de Ludger Quintal à Léandre Ducharme, à distraire : terrain de Cléophas Leroux, emplacement de maison de pierre à 2 étages avec terrain autour de 600 pieds par  $\frac{3}{4}$  arpents, à distraire : terrain de 5 perches de François-Xavier Bertrand, mécanicien. Témoins de vente : Ludger Quintal et son épouse Angélique Dufaux + Hegesippe Desmarais, marchand. Prix : 15800 livres sterling (moins 1000 livres sterling déjà reçues.), dont 11000 livres sterling à 6% dû à Ludger Quintal qui se réserve la moitié de la maison et 1000 livres sterling avec intérêts dû à Cléophas Leroux. Balance : 2600 livres sterling ou francs au vendeur (ou 650\$)

N.B Dansereau reçoit 400 \$ en 1876 de Léandre Ducharme et 26 \$ par an d'intérêts. Au moment de la vente, Dansereau vit déjà aux États-Unis depuis 1870.

1883 B27-14861 : vente, cession par Henriette Ducharme et al (ses sœurs Sarah, Sophronie, Albina, Amanda) à leurs frères Victor et Alméric. Cession de leur droit sur immeubles obtenu en héritage.

1886 B29-16386 : vente par Victor Ducharme à son frère Alméric de 3 lots à Beloeil + lots à St-Marc : 216-30-29-191-65-64-117-31-384-149-417. Hypothèque de 5300 \$ payable à Victor.

1888 B37-22255 : cession par Alméric à son frère Victor. Sa ½ indivise des immeubles possédés ensemble. À charge d'acquitter la moitié des dettes du cédant et ses redevances actuelles. Main levée sur hypothèque pour Alméric, possession en commun des avoirs et des dettes.

1888 B37-22256 : partage entre les deux frères Ducharme, Victor et Alméric. À Alméric revient le 29-64-65-117 et deux lots à bois : 417 et 418. À Victor revient le 30-31-149 + 3 lots à bois : 216-191 et 389.

1909 B41-26307 : échange entre les deux frères Ducharme. Le 117-64-65 à Victor qui cède le 149.

## **Lot 65**

Nom du propriétaire : Victor et Alméric Ducharme

Origine du lot : en 1825, Gabriel Fontaine et son épouse font don à leur fils Claude Fontaine d'un lopin de terre de 90 pieds par 3 arpents située entre la terre du donateur Gabriel Fontaine au nord-est et celle de François Quintal au sud-ouest avec une maison, une étable, une boutique de forge et un moulin à vent dessus construit. En 1841 B2-1016 acte 477 et 790, Claude Fontaine, maître-forgeron, résidant de Plattsburgh dans le comté de New-York à son frère François d'une terre de la première concession tenant devant à la rivière Richelieu, derrière à Ludger Quintal, côté nord-est à Louis Quintal et au vendeur avec une maison en pierre, une grange-étable et une écurie. En 1857, François Fontaine vend la terre à Léandre Ducharme pour la somme de 4276 livres sterling. (Cette vente est ratifiée par Bruno Guyon et son épouse Céline Guyon à qui François Fontaine avait cédé sa terre à condition de l'héberger jusqu'à son décès.) Léandre Ducharme accepte la charge à la place de Bruno Guyon. Vente enregistrée en 1862.

Dimensions du lot : 72 arpents avec le 117, à distraire : emplacements déjà vendu sur le lot

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B27-14861 : vente, cession, par Henriette Ducharme et ses 5 sœurs à Victor et Alméric Ducharme. Cession des droits sur le 64-65-31-149 et lots à bois : 384-216—417 à St-Marc et le 284 à Beloeil. À charge de payer dette des demoiselles : 1524 \$ dû aux enfants de leur frère défunt Marc- Léandre.

1886 B29-16386 : vente par Victor Ducharme à Alméric. À charge d'acquitter ½ des dettes du cédant. Le lot 65 appartient à Alméric. Hypothèque de 5300 \$.

1888 B37-22255 : cession par Alméric à Victor Ducharme.

1888 B37-22256 : partage entre Victor et Alméric Ducharme. Le lot 65 appartient à Alméric avec le 64-29-117 (417-418). Victor garde le 30-31-149 (216-191-389)

1909 B41-26307 : échange entre Victor et Alméric Ducharme. Le lot 65 appartient à Victor Ducharme et aussi le 64. Alméric cède le 64, partie du 65 et 117. Victor cède le 149 avec bâtisses. Sans aucun retour, que charge ordinaire.

1913 B43-28117 : donation par Alméric Ducharme à Sarah Ducharme, sa sœur : celui-ci se réserve droit à rétrocession si Sarah décède avant lui. Donation du lot 65 (à distraire emplacement de maison de pierre par Alméric, sa vie durant), des lots 29-149, lots à bois 417-418 à St-Marc, de ½ des lots 282-425-420-421-422-423 à Beloeil + dépôt à caisse St-Marc de 1391\$ et billet de créance de 11300 \$. À charge de payer 1830 \$ dus par lui à leurs autres sœurs.

## **Lot 66**

Nom du propriétaire : François-Xavier Bertrand, Borduas, Napoléon Handfield

Dimensions du lot : 1 arpent avec maison et bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1877 B22-12135 : vente, acquis d'Hubert Malo en septembre 1877 (hypothèque de 350 \$ à Hyacinthe Bousquet, à payer sur le prix de la vente), par Odilon Hébert, marchand de St-Charles, à Napoléon Handfield, voiturier de St-Marc, emplacement du 66 avec maison de brique + bâtisses, réserve droit d'enlever la boutique de forge. Prix : 1000 \$, dont 100 \$ en 1878 et 100 \$ par an + police-assurance à 800 \$.

1883 B26-14535 : rétrocession par Napoléon Handfield, carrossier, à Odilon Hébert, marchand résidant de St-Charles. Pas d'hypothèque, payé comptant ce qu'il doit à Odilon Hébert + 410 \$ reçus par le cédant par un billet promissoire.

1885 B28-15539 : vente par Odilon Hébert, marchand St-Charles, à Théodule Lapierre, cultivateur St-Marc, d'emplacement 66 au prix de 900 \$ sans intérêts. Payer 600 \$ à la Toussaint et 300 \$ en 1886.

1890 B31-17849 : donation par Théodule Lapierre, bourgeois, et son épouse Émilie Gosselin à Albert Larue, menuisier à Montréal (fils d'Hector Larue et de Zoé Messier), d'emplacement 66 avec meubles, animaux mais pas linge. À charge de payer taxe et rente constituée.

1891 (enregistrée en 1891, mais c'est fait en 1883) B32-18055 : testament (fait en 83) par Marie (Émilie) Gosselin, épouse de Théodule Lapierre, à Flavien Larue son fils, cultivateur St-Marc. Flavien reçoit ½ part du 66 et droit d'habiter maison. L'autre part va aux petits-enfants Gaudette nés de Dosisté Lapierre, mariée à Isidore Gaudette.

1902 B37-22985 : vente par Albert Larue, menuisier à Montréal, à Hormisdas Noël, cultivateur St-Marc, d'emplacement 66 pour prix de 350 \$, payés comptant. À respecter bail de Carey sur le lot.

1902 B38-23280 : avis au registrateur par Hormisdas Noël au sujet de son contrat de mariage fait par lui avec Maria Morin de Beloeil, fille mineure. Hypothèque garantie du douaire coutumier à l'épouse, emplacement lot 66.

1903 B38-23823 : vente par Hormisdas Noël, commerçant, à René Ducharme, fils de Marc-Léandre, commerçant, de l'emplacement 66 au prix de 440 \$ à 3% payable à demande. Radiation de la vente et de l'hypothèque en 1905.

1903 A2-1454 : jugement contre Hormisdas Noël, commerçant, en faveur de Pantaléon Janotte, dû à payer : 197, 65 \$ + intérêt + 170 \$ + intérêt, 21,60 \$ + intérêt. Dette transportée de Pantaléon Janotte à Xiste Préfontaine (160 \$).

1905 B42-27511 : vente par Antoine Magloire Archambault, curateur des biens d'Hormisdas Noël, commerçant en faillite à Montréal, à Xiste Préfontaine, cultivateur St-Marc du numéro 66 avec bâtisses au prix de 160 \$ payés comptant. Reste douaire pour Marie Morin, épouse d'Hormisdas. Vente ne semble pas finale.

1911 B42-27541 : vente par Hormisdas Noël (incinérateur de Montréal), et Marie Morin son épouse à Xiste Préfontaine, commerçant à Montréal. Pas d'hypothèques, payés comptant. 225 \$ reçut par vendeur du lot 66. Marie Morin renonce au douaire par transport de dette de Pantaléon Janotte à Xiste Préfontaine.

## **Lot 67**

Nom du propriétaire : Rose Poirier

Dimensions du lot : 1 arpent avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1897 B35-20982 : vente par Rose Poirier, couturière, veuve Élie Langevin, à Wilfrid Dutilly, forgeron St-Charles, Omer Delisle, forgeron, décharge vendeuse de la promesse de vente faite à lui, d'emplacement 67 au prix de 755 \$ à 75 \$ par an jusqu'en 1906.

1898 B36-21636 : vente par Rose Poirier à Clara Meunier, de St-Charles, veuve Wilfrid Dutilly, forgeron à St-Marc, du même emplacement 67 au prix de 1005 \$ dont 400 \$ reçus par billet promissoire, reste sans intérêt à 75 \$ par an.

1900 B37-22177 : vente par Clara Meunier, veuve Wilfrid Dutilly (remariée à Ludger Milotte), à Jean-Baptiste Sansoucy, journalier de St-Charles, d'emplacement 67 avec bâtisses au prix de 475\$ à 6% et à 50 \$ par an.

1913 B43-28084 : obligation de Jean-Baptiste Sansoucy, journalier St-Marc, à Napoléon Sansoucy son fils, meunier, pour prêt de 260 \$ à 5% à 25 \$ par an. Hypothèque emplacement 67 avec bâtisses.

## **Lot 68**

Nom du propriétaire : Dina Janotte, Élise Messier

Origine du lot : maison d'Isidore Jodoin, tanneur, vendue à Joseph Bénoni-Janotte, rentier, en 1867.

Dimensions du lot :  $\frac{1}{4}$  par  $\frac{1}{4}$  arpent.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1888 B30-16758 : testament de Joseph Bénoni-Janotte, ancien cultivateur, et Sophie Jodoin, son épouse, à Marie-Dina Janotte, leur fille, laissée par son mari François-Xavier Duval parti aux États-Unis, qui vit avec eux. Les témoins sont : Albert Loisel, forgeron et Alex Lefebvre, cultivateur de St-Charles. Leur fille Dina : légataire universelle de leurs biens.

1888 B30-16759 : testament de Sophie Jodoin, épouse Janotte, à Marie- Dina Janotte, née en 1842, mariée en 1867, sa fille, légataire universelle. À charge de payer rente annuelle de 5,34 \$ à Marc-Édouard Ducharme, et de payer le loyer de 6 \$ par an à Edmond, et de payer 75 \$ + intérêt à la donatrice.

1888 B30-16911 : vente par Dina Janotte à Élise Messier, veuve Alex Blanchard, d'emplacement sur lot 68 avec maison et bâtisses au prix de 900 livres sterling (150 \$), dont 800 déjà reçus sur billet promissoire de 100 \$ pour 4 ans.

1897 B35-20955 : vente par Élise Messier à Aldhémar Berger, charpentier, emplacement faisant partie du 68 et du 69 pour aller jusqu'à la rivière, avec bâtisses. Charge : rente annuelle de 5,30 \$ à Marc-Édouard Ducharme. Prix : 100 \$ dont 25 \$ reçus. Balance : 25 \$ par an + intérêts.

## **Lot 69**

Nom du propriétaire : Marc-Édouard Ducharme, Élisée Cordeau, Joseph Girard et Lionel Couillard

Origine du lot : acte (A1-acte 415) de donation en 1825 par Augustin Tétro à son fils Édouard, mineur, qui se marie avec Céleste Monast de St-Hilaire. Est donné une terre de 90 arpents tenant devant à la rivière Richelieu, derrière à Joseph-Louis Beaudry, au nord-est à Jean-Baptiste Guyon, au sud-ouest à Gabriel Fontaine, avec une maison, une grange, des étables et autres bâtisses. Aussi donné une terre en bois de 9 perches jusqu'à la limite des 14.

En 1857, Marc-Édouard Ducharme (Tétro), fils d'Édouard, fait une reconnaissance de dette envers Marguerite Lévesque, fille majeure de St-Marc, pour la somme de 125 livres sterling pour laquelle il hypothèque sa terre de la première concession de 3 par 30 tenant devant à la rivière Richelieu et à Antoine Desjournains (lot de la traverse), derrière au chemin du second-rang et à Narcisse Noël, du côté nord-est Louis Beauchemin, du côté sud-ouest le débiteur, avec maison, grange et bâtisses.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec maison de pierre et boutique

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

Le lot 69 de Marc-Édouard Ducharme

1884 B34-19812 : obligation de Marc-Édouard Ducharme à Pierre Dubé, manufacturier de Montréal, pour un prêt de 1400 \$ à 6%.

1899 B36-21721 : donation par Marc-Édouard Ducharme à son fils Edmond, employé civique à Montréal. Lots donnés sont le : 69-71, lots à bois : 407-405-408-411 au prix de 4500 \$ + intérêts au donateur et rente viagère de 200 \$ par an. Se réserve terrain à côté de rivière sur 69. Bail d'Édouard Ducharme sur 69-71 à respecter. À distraire, Réserve terrain (lot 68) et rente de 5,34 \$ payés par Adhémar Berger.

Adhémar Berger, emplacement sur la partie 69

1897 B35-20955 : vente par Élise Messier, veuve Alex Blanchard, résidente à St-Hyacinthe, à Adhémar Berger, charpentier, d'un emplacement de 28 perches pour lequel il paiera une rente de 5,34 \$ par an à Marc-Édouard Ducharme ; servitude du chemin pour aller à la rivière.

1899 B36-21950 : obligation d'Edmond Ducharme, employé civique de Montréal, à Louise Beugle, veuve Honoré Meunier de St-Charles, pour prêt de 2500 \$ à 5%, à remettre dans un 1 an. Transport à Gaspard Leroux, médecin. Hypothèque 69 (Marc-Édouard donne priorité à la créancière).

Partie du lot : la traverse

1900 B36 et B37-22083 : vente par dame Domitilde Desjournains, veuve Damien Langevin ( de Milton), et al (Hermen Desjournains) du lot 70, hérite de son mari par testament (21595) et des agrès de boulangerie d'Hermen Desjournains pour 950 \$ payés comptant à Édouard Ducharme.

1902 B37-23056 : vente par Édouard Ducharme à Hypolite Burelle, cultivateur de Beloeil, d'emplacement partie 69, côté traverse avec le bac et fil de fer pour traverser au prix de 1400 \$ moins 300 \$ déjà reçus, à 5 %. À charge chemin de traverse à entretenir + clôtures.

1910 B41-26705 : testament d'Hypolite Burelle, batelier à St-Marc, à Mélanie Dufresne, son épouse, légataire universelle, en présence d'Élisée Cordeau et de Ubald Bouvier, cultivateur St-Marc. Hypothèque de 1000 \$ sur le 70 et partie 69, pour garantir legs de 500 \$ à chacun des enfants du testataire, Pierre-Paul et Emery.

Vente du lot 69 par Edmond Ducharme à Élisée Cordeau

1904 B39-24837 : vente des lots : 69-71 et lots à bois : 407-405-408-411, par Edmond Ducharme (hérités de son père par donation : en 21721), à Élisée Cordeau. Ajouté à cela 15 vaches à lait, 1

bœuf, 3 taures au prix de 11000 \$ dont 2500 \$ dus à Gaspard Leroux, 1000 \$ à veuve Alcide Archambault, 7500 \$ + intérêts au vendeur, 4500 \$ au donateur.

1904 B38-24219 : obligation d'Élisée Cordeau, cultivateur St-Marc, à Étienne Blanchard, cultivateur et député, pour prêt de 5500 \$ à 5%. Hypothèque les lots 69-71 et 249.

1912 B42-27713 : obligation d'Élisée Cordeau à Étienne Blanchard pour prêt de 4500 \$ à 5%. Hypothèque 69-71 et lots à bois : 405-407-408-411.

1913 B43-28073 : vente par Élisée Cordeau à Joseph Girard, cultivateur St-Charles, des lots partie 69 et 71 et lots à bois : 405-407-408-411 + outils à foin et agrès de sucrerie. À distraire, emplacement de dame Hypolite Burelle (partie 69, côté traverse) pour 18000 \$ à 5% dont 14000 \$ payable en 1914. Balance : 4000 \$, 100 \$ par an. Dette transportée à abbé H. Langelier.

N.B Joseph Girard est le grand-père de Jean-Yves Couillard, qui occupe les lots 69 et 71 actuellement.

Forge d'Hubert Malo, emplacement de 30 pieds par 30 pieds.

1880 B25-13540 : obligation d'Hubert Malo, forgeron, sur partie 69 (30 pieds par 30 pieds avec bail depuis 1877) à Maurice Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 1300 \$ à 7%. Hypothèque numéro 120 et partie 69, met assurance sur maison et boutique au créancier.

1882 B26-14401 : obligation d'Hubert Malo, forgeron, à Honoré Meunier, hôtelier de St-Charles, pour prêt de 300 \$ à 6%. Hypothèque partie 69.

1882 B26-14529 : obligation d'Hubert Malo, forgeron, à Odilon Hébert, marchand St-Charles, pour prêt de 300 \$ à 6% pour 1 an. Hypothèque partie 69 et 120.

1883 B27-14855 : vente par Hubert Malo à Gaspard Leroux, médecin, des lots 120 et partie 69 avec droit de rachat pour 3 ans.

1886 B30-16524 : rétrocession d'Hubert Malo à Gaspard Leroux pour 400 \$ et intérêts pour payer hypothèque du vendeur sur immeuble.

1886 : Gaspard Leroux à vendu les lots 120 et partie 69 à Jean-Baptiste Laurin pour 800 \$ dus à Maurice Richer et 96 \$ à lui, vente inclut animaux (1 vache).

1886 B31-17412 : vente par Jean-Baptiste Laurin, commerçant, + Hubert Malo, forgeron, à Omer Deslisle, forgeron, d'emplacement 30 par 30 avec maison et boutique avec agrès de forge pour 650 \$ + intérêts à Jean-Baptiste Laurin, convention avec Hubert Malo. Reste dû, le loyer de 8\$ par an à Marc-Édouard Ducharme, propriétaire du lot 69.

### **Lot 70** (lot de la traverse)

Nom du propriétaire : Antoine Desjournains

Origine du lot :

1850 B3-acte 1404 : acte de baillage d'héritage en 1850 par Louis Milotte, cordonnier à St-Marc, à Mathilde Desmarais, épouse d'Antoine Desjournains, pour un terrain de 50 pieds par 60 pieds, sans bâtisse, mais avec droit d'y bâtir une traverse tenant devant à la rivière Richelieu et allant jusqu'au ruisseau (avec un lopin de 40 pieds allant de là au Second-Ruisseau, à côté de François Brin), à côté d'Édouard Tétro.

Dimensions du lot : 2 par 5 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1873 B22-12019 : obligation d'Hermen Desjournains (fils d'Antoine), cultivateur fermier, à Louis Noël, cultivateur St-Marc, pour prêt de 400 \$ à 6%. Témoin, Michel Gaudette, carrossier de St-Charles. Hypothèque : emplacement sur bord de l'eau près de François Brin, + lots à bois de 5<sup>ième</sup> concession (½ par 7) + 2<sup>ième</sup> emplacement (2 par 4 arpents).

1879 B24-12848 : obligation d'Hermen Desjournains, cultivateur, à Edesse Perreault, veuve Joseph K. Laflamme et sa fille Ermeline Laflamme de St-Antoine, pour prêt de 200 \$ à 7%. Hypothèque 70 et 121a.

1881 B26-14431 : obligation d'Hermen Desjournains, cultivateur, à Théodule Lapierre pour prêt de 300 \$ pour 1 an à 6%.

1888 B30-16970 : obligation d'Hermen Desjournains, boulanger, à Damien Langevin (Ste-Cécille de Milton) pour prêt de 300 \$ à 6%. Hypothèque 70 et 121.

1890 B32-17994 : obligation d'Hermen Desjournains, boulanger, à Michel-Esdras Bernier, notaire, et al (Napoléon Bernier, boulanger à St-Hyacinthe) pour prêt de 1170 \$ à 8%, dû pour marchandises.

1893 B36-21595 : testament de Damien Langevin (Milton) à son épouse Domitilde Desjournains : ses 4 enfants recevront 200 \$ par an.

1895 B34-20066 : vente par Hermen Desjournains, boulanger, à Damien Langevin (Milton) des lots 70 et 121 (2 par 4) au prix de 1300 \$ dont 883 \$ reçus. Damien Langevin paiera créancier d'Hermen Desjournains, soit Théodule Lapierre (208 \$), Edesse Perreault (208 \$) avec droit de rachat par vendeur et location d'emplacement pour 78 \$ par an.

1900 B36-22083 : Domitilde et Hermen Desjournains vendent à Édouard Ducharme (fils de Marc-Édouard), de St-Marc, le lot 70 au prix de 950 \$ (payés comptant) avec la boulangerie et le bac du traversier.

1902 B37-23056 : vente par Édouard Ducharme à Hypolite Burelle, cultivateur Beloeil, du lot 70 et 69 avec les pétrins de boulangerie et le bac au prix de 1400 \$ dont 300 \$ déjà payés. À charge clôture et chemin de front. À réserve : bail de Geoffrion (Albion) à loger.

1910 B41-26705 : testament d'Hypolite Burelle, batelier, à Mélanie Dufresne, sa femme. Celle-ci, légataire universelle. Hypothèque pour garantie du legs de 500 \$ à chacun de ses enfants, Pierre-Paul et Emery à leur majorité.

## **Lot 71**

Nom du propriétaire : Ducharme, Chicoiné

Origine du lot : terre de Jean-Baptiste Guyon en 1825, devenu la propriété de François Brin, par la suite, est vendu (A1-acte1118) en 1856 à Marc-Édouard Tétro, dit Ducharme. En 1856, François Brin vend à Marc-Édouard Tétro-Ducharme, une terre de la première concession de 3 par 30 arpents tenant devant en parti à l'emplacement d'Antoine Desjournains et Louis Morin, et en parti à la rivière Richelieu, du côté nord-est à Louis-Éliachim Beauchemin, et du côté sud-ouest Louis Morin et l'acquéreur avec maison, grange et étable.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1890 B36-21709 : testament de Marie-Anne Lévesque à Marc-Édouard Ducharme, en présence d'Isidore Blanchard et Alexis Chicoiné. Son époux : légataire universel, en propre. À charge : donner à leur fille Albertine son linge + bagues.

1890 B36-21721 : donation par Marc-Édouard Ducharme à Edmond Ducharme, son fils, employé civique à Montréal, + Olivine Pigeon son épouse. 2 donations fondues en une seule. Lots donnés : 2 terres contigus (69 et 71) + lots à bois : 405-407-408-411, à distraire lot d'Adhémar Berger et terrain sur côté de rivière. Au prix de 4500 \$ à 100 \$ par an + rente de 200 \$ par an au donateur.

1899 B36-21970 : obligation d'Edmond Ducharme à Maximilienne Archambault de St-Antoine pour prêt de 1000 \$ sur 5 ans à 5%. Hypothèque 71.

1903 B38-23885 : obligation d'Edmond Ducharme, commerçant et collecteur à Montréal, à Alvarez Ducharme (son frère), menuisier à St-Marc, pour un prêt de 2000 \$ à 5%. Hypothèque 71.

Lot a été vendu à Élisée Cordeau

1904 B38-24219 : obligation d'Élisée Cordeau, cultivateur St-Marc, à Étienne Blanchard, cultivateur et député, pour prêt de 5500 \$ à 5%. Hypothèque 69-71 et ½ du 249.

1904 B39-24837 : vente par Edmond Ducharme à Élisée Cordeau des lots 69-71 et des lots à bois : 405-407-408-411 et 15 vaches à lait pour 11000 \$ et intérêts, dont 2500 \$ dus à Gaspard Leroux, 1000 \$ à veuve Alcide Archambault, 7500 \$ + intérêts au vendeur.

1912 B42-27713 : obligation d'Élisée Cordeau à Étienne Blanchard pour prêt de 4500 \$ à 5%. Hypothèque le 69-71 et lots à bois : 405-407-408 et 411.

1916 B43-28073 : vente par Élisée Cordeau à Joseph Girard, cultivateur St-Charles, des lots 69 (moins emplacement d'Hypolite Burelle) et 71 (moins emplacement d'Adhémar Berger) + lots à bois : 405-407-408-411 avec outils aratoires et agrès de sucrerie pour 18000 \$ dont 14000 \$ payés en 1907. Reste à 5% à 100 \$ par an.

## **Lot 72**

Nom du propriétaire : Louis Petit, dit Beauchemin, Toussaint Auclair, tonnelier, Françoise Loranger.

Origine du lot :

1843 B2-acte 687 : acte de vente en 1836 par Jean-Baptiste Hébert et son épouse Madeleine Fontaine, à Louis Petit-Beauchemin, maître menuisier de St-Marc, pour une terre de la première concession de 2 par 30 arpents avec maison et bâtisses tenant devant la rivière Richelieu, derrière le chemin de la deuxième concession, du côté nord-est le chemin vers Verchères, le côté sud-ouest l'acquéreur Louis Petit. À distraire : le terrain de Denis Richer-Laflèche (sur lequel il y a un moulin à vent). Ce terrain fut obtenu en échange avec le capitaine Jean-Baptiste Bougret, dit Dufort et son épouse Marguerite Loïselle, au prix de 7000 livres sterling, que Louis Petit s'engage à payer. Louis Petit a épousé en 1820 Louise Bougret, fille de Jean-Baptiste.

1856 B6- acte 3193 : acte de donation en 1856 par Louis Petit-Beauchemin et son épouse Louise Bougret à leur fils Louis-Éliachim Beauchemin d'une terre de la première concession de 3 par 30 avec 2 maisons dont l'une en pierre et l'autre en bois, 2 granges et 2 étables. Les donateurs se réservent la maison de pierre pour y garder leurs enfants encore célibataires (Théophile, Céline, Louise, Eugénie-Lumina) à qui Louis-Éliachim s'engage à donner 2000 livres sterling à chacun. Louis-Éliachim meurt en 1861, son épouse étant déjà décédée, ce sont ses parents qui prennent soins de la terre avec des fermiers, puis la terre sera reprise par Eugénie-Lumina en 1877. Quant à Théophile, il devient avocat et séparera en 1880 le terrain du bord de la rivière du reste du lot qui devient le lot 73.

Dimensions du lot : 1 arpent, bord de l'eau, maison de pierre

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1910 B41-26698 : donation par Antoine-Olivier Beauchemin, avocat, et son épouse Philomène Phaneuf à leur fille Marie-Alice Beauchemin du lot 72, acquis de Lumina Beauchemin par vente en 1879. Donateurs se réservent usufruit à vie durant de l'emplacement avec maison. Si vendu immeuble, intérêts payés aux donateurs.

1911 B41-26926 : vente par Marie-Alice Beauchemin, fille majeure résidente de St-Hyacinthe, à Toussaint Auclair, fromager (tonnelier), au prix de 500 \$ payés comptant, emplacement avec

maison. Résiliation du bail d'Adélarde Champigny après 1 an. Près de rivière Richelieu et du ruisseau + chemin de front.

1930 volume 60 N38-990 : vente (1930) par Toussaint Auclair, bourgeois de St-Marc, à Avila Girard, cultivateur de St-Marc. Prix : 1600 \$ dont 100 \$ comptant.

1932 (décembre) : cause contre Avila Girard par Toussaint Auclair : le shérif remet les immeubles à Toussaint Auclair en 1933, qui décède en 1935 en faisant de son frère Iréné, marchand de Chambly, son légataire universel.

1953 : vente à Jean Michaud (époux de Françoise Loranger) pour 13000 \$, dont 1500 \$ à Francis Walle, 8000 \$ à Antoine Cadieux et 3500 \$ comptant.

### **Lot 73**

Nom du propriétaire : Théodore Beauchemin

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1884 B28-15268 : vente par Lumina Beauchemin, fille majeure résidant à Montréal, à Théodule Benoît, cultivateur St-Charles, du lot 73 hérité de son neveu Théodore Beauchemin (fils de Louis-Éliachim) en 1875 (testament). Lot 73 est vendu avec animaux : 4 vaches, 2 taures, 10 brebis. À distraire : emplacement de Théophile Beauchemin, avocat. Prix : 4166 \$ dont 1000 \$ déjà reçus, reste à 66 \$ par an à 6%.

1885 B28-15648 : obligation de Théodule Benoît, cultivateur St-Marc, à Gaspard Leroux, médecin à St-Marc, pour prêt de 1000 \$ à 7%.

1887 B30-16537 : vente par Théodule Benoît à Théodule Labonté et son épouse Céline Beauchemin, du lot 73 au prix de 4333 \$, dont 2000 \$ dus à Lumina Beauchemin.

1894 B34-19890 : vente par veuve Théodule Labonté (Céline Beauchemin) et al : les sœurs de celui-ci, Lise et Denise et son frère Nazaire et mère de Théodule, la veuve Louis Labonté, à Omer Blanchard. Son père Charles-François Blanchard paie pour Omer. Au prix de vente de 4333 \$ dont 1833 \$ sont reçus par la veuve et payés à Lumina Beauchemin + 500 \$ vont aux héritiers Labonté. Balance : 2000 \$ avec intérêts. À charge : rente et obligation de 130 \$ par année à Charles-François Blanchard par son fils.

1900 B37-22508 : vente par Omer Blanchard à Ubald Bouvier, cultivateur Ste-Théodosie. Prix : 4333 \$ dont 2333 \$ déjà reçus, reste dû 2000 \$ à 500 \$ par an + intérêts, payable au décès de Céline Beauchemin. Charles-François Blanchard renonce à son dû sur immeuble et rente viagère. Vendus : lot 73 (3 par 30).

1912 B42-27618 : vente par Ubald Bouvier, cultivateur St-Marc, à Napoléon Laperle, forgeron St-Charles. Lot 73 vendu avec bâtisses, outils aratoires, animaux, moissonneuse, râteau, herse, semoir, crible, charrue. au prix de 8000 \$ dont 2000 \$ payés comptant.

1912 B42-27619 : résiliation de vente précédente. Rétrocession de Napoléon Laperle à Ubald Bouvier. Reste 2000 \$ + intérêts à restituer et certains droits pour Laperle à tenir boutique sur emplacement du 73, tout en payant taxe d'immeuble.

Cette terre d'Ubald Bouvier sera donnée à Léo Charbonneau (né en 1924) en 1948 ou 49. Léo Charbonneau garde le vieux Bouvier avec eux durant 13 ans, la terre n'a plus que 54 arpents.

## **Lot 74**

Nom du propriétaire : Cyrille Richer

Origine du lot :

1814 : Jean-Baptiste Bourque de St-Marc agit comme traversier avec Pierre Ménard de St-Charles (ils ont fait traverser depuis de nombreuses années, voitures attelées (à 20 copres), les troupes, les hommes à pied (à 10 copres par tête), sur la rivière entre St-Marc et St-Charles).

1818 : la veuve de Jean-Baptiste Bourque, meunier venu de Port-Royal, signe un contrat de bail avec Godefroi Hogue, meunier, pour un moulin à vent qu'il opérera avec elle à moitié des frais et à moitié des profits de la moulange.

1849 : un échange a lieu entre Augustin Leboeuf, qui possède une terre (2 par 12 arpents) de la première concession jusqu'au cordon des terres de la deuxième concession avec Denis Richer, dit Laflèche, maître-menuisier et son épouse Julie Bourque, qui, lui, possède une terre de ½ par 12 arpents depuis la rivière jusqu'au cordon du deuxième rang, à côté au nord-est de Jean-Baptiste Dufort et au sud-ouest d'Augustin Leboeuf, en culture et sans bâtisse, et une autre terre de ½ par 12 à partir de la grange de Richer jusqu'au cordon du deuxième rang et au côté sud-ouest du chemin vers Verchères.

Cette terre appartenait à Augustin Leboeuf, et lui avait été donnée en 1834 par son beau-père Joseph Brin dont il est avait épousé la fille Madeleine. Il avait aussi reçu par donation en 1821 de son père Joseph Leboeuf une terre voisine de 2 par 30 arpents tenant devant à la rivière Richelieu et des deux côtés à la veuve Jean-Baptiste Bourque avec maison et bâtisses. Il semble que Denis Richer ait acquis les 2 terres d'Augustin Leboeuf où lui et son fils Cyrille ont agi comme meuniers du moulin à vent voisin de la traverse.

Dimensions du lot : 36 arpents avec maison et moulin à vent.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1901 B37-22682 : donation par Cyrille Richer et al (Hélène Richer, fille majeure, et Odile Bourque, fille adoptive) à Lucie Charron, veuve Alfred Guertin de St-Denis (une cousine), lot 76

(3 par 12), le long de la montée vers Verchères, et emplacement du 74 (3 arpents) sont donnés avec lots à bois 226 contre obligations envers eux consenties par la dame Charron.

1910 B41-26703 : vente par Lucie Charron à Alphonse Guertin, son petit-fils, cultivateur St-Marc, (Philibert Noël, son beau-père, cautionne pour lui). Vente du 76, emplacement 74 + 4 vaches pour 3075 \$ dont 400 \$ payés comptant. Reste à 4½ %. 1300 \$ dus à Amédée Augé, écuyer St-Denis, 1375 \$ à Lucie Charron.

1911 B42-27198 : obligation d'Alphonse Guertin, cultivateur St-Marc, à Félix Hébert, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 2700 \$ à 5%, remboursé en 5 ans. Hypothèque 76 et 74.

1912 B42-27706 : vente par Alphonse Guertin à Amélia Larue, veuve Clément Janotte, de lot 76 (3 par 42) et emplacement 74 avec maison + bâtisses, 2 taures, bois et foin, pour prix de 5000 \$ à 5%, payable 2000 \$ en 1913. Balance : 3000 \$ en 1914.

## **Lot 75**

Nom du propriétaire : Marc-Édouard Ducharme

Dimensions du lot : 3 par 18 arpents ou 58 arpents avec bâtisses.

Origine du lot : ancien lot d'Augustin Leboeuf et son fils Alfred, vendu à Marc-Édouard Ducharme en 1869.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13268 : obligation de Marc-Édouard Ducharme à Rev. Joseph Élie Lévesque, suite à achat du manoir, ancien curé résidant à St-Charles, pour un prêt de 3333 et un tiers \$ (devenu en 1899, 5650 \$ à 300 \$ par an.)

Voir : En 1893 B34-19432, lot 50.

1899 B36-21966 : donation par Marc-Édouard Ducharme, bourgeois, à son fils Édouard et Marie-Louise Marcotte, son épouse (fille de Flavien Marcotte). Pas d'hypothèque, payé comptant 1000 \$ au donateur. Charge : rente constituée, quittance de toute obligation.

1899 B36-21979 : obligation de Paul-Édouard Ducharme à Mizail Deslauriers, cultivateur St-Charles, pour prêt de 1000 \$ à 5% à 50 \$ par an.

1903 B38-23886 : obligation d'Édouard Ducharme à Rock Dansereau, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 2700 \$ à 5% en 5 ans. Hypothèque 75 et le 50 (acheté de son frère). Transport aux filles de Dansereau.

## **Lot 76** (jumelé au 74)

Nom du propriétaire : Cyrille Richer

Origine du lot : lot de Joseph Leboeuf donné à son fils Augustin en 1821 et échangé par celui-ci avec Denis Richer, dit Laflèche, en 1849.

Dimensions du lot : 3 par 12 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1901 B37-22682 : donation par Cyrille Richer à Lucie Charron, veuve Alfred Guertin (St-Denis). Lots donnés : 76, ( 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ième</sup> concession) 90 arpents. Emplacement numéro 74 avec maison + moulin à vent. À distraire terrain de ½ arpent et lot à bois 226. Charges : obligations consenties envers Cyrille + sa fille Hélène. Résidence à vie pour eux avec Lucie Charron.

1910 B41-26703 : vente par Lucie Charron à Alphonse Guertin et son épouse Étienne Noél, cultivateur de St-Marc. Philibert Noél, son beau-père, cautionne l'acheteur pour 500 \$. Lots vendus : 74-76 + 4 vaches au prix de 3075 \$, dont 400 \$ comptant. 2675 \$ et intérêt à 4% dont 1375 \$ à Lucie Charron, 1300 \$ à Augé Sr-Denis.

1911 B42-27198 : obligation par Alphonse Guertin à Félix Hébert, cultivateur St-Antoine pour prêt de 2700 \$ à 5 % pour 5 ans. Hypothèque le 76 et le 74.

1912 B42-27706 : vente par Alphonse Guertin à Amélia Larue, veuve de Clément Janotte de St-Marc. Les lots 76-74 vendus au prix de 5000 \$ à 5%. Transport de 1500 \$ à Napoléon Auclair, 1000 \$ à Tetrault pour le 27709 (obligation suivant la vente).

**Lot 77** (jumelé avec le 78, de même dimension)

Nom du propriétaire : Jean-Baptiste Dufort, Lapierre, Dansereau

Origine du lot :

1825 : en avancement d'hoirie à chacun de leurs enfants, Jean-Baptiste Dufort, dit Bougrette, capitaine de milice et son épouse Thérèse Brodeur font donation à leur fils Jean-Baptiste et son épouse mineure Marguerite Loiselle d'une terre de la première concession de 2 par 58 arpents, tenant devant à la rivière Richelieu, derrière à Xavier Fontaine et Charles Pinel, du côté sud-ouest à Denis Richer et du côté nord-est au donateur sans bâtisse. Les donateurs s'obligent à aider leur fils à y construire une maison de pièce sur pièce de 24 par 20 pieds avec cheminée et couverte en planche et en bardeau et une étable de 30 par 15 avec un grenier de 15 pieds de haut. En attendant, le jeune couple demeurera avec les donateurs qui se réservent la jouissance de la sucrerie attenante à la terre donnée à exploiter avec leur fils. Cette terre a été obtenu en échange avec Joseph Loiselle.

Dimensions du lot : 2 par 30 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B24-13162 : vente par Elie Dufort (fils de Jean-Baptiste et de Marguerite Loïselle) et son épouse Marie-Louise Tanguay, à Théodule Lapierre, meunier, du lot 77 au prix de 17600 livres sterling (2933 \$) sans intérêt, à payer en novembre 1880. Élie Dufort était en possession de la terre depuis 1865

1885 B28-15398 : tutelle par Théodule Lapierre des 6 enfants mineurs d'Isidore Gaudette (décédé) et sa nièce Malvina Gadbois de St-Denis : la mère renonce à tutelle en faveur des aïeux Gadbois, des oncles Lapierre et Charron. Théodule reçoit quittance pour sommes dues par lui.

1888 B30-16867 : vente par Théodule Lapierre, bourgeois St-Marc, à Anaclet Dansereau, cultivateur St-Marc, du lot 77 avec agrès sucrerie, meubles. Réserve 6 voyages de bois pour lui à vie, par année. Prix : 25800 livres sterling (4300\$) à 6% sur 14 ans.

1899 B37-22506 : testament d'Anaclet Dansereau à son épouse Délima Robert. Pas d'hypothèque. Épouse : légataire universelle, libre de donner à ses enfants à son gré jusqu'à sa mort ou remariage. Témoins : Cyrille Richer et Toussaint Archambault.

1901 B37-22683 : vente par Délima Robert, veuve Anaclet Dansereau (décédé en 1899), à Joseph Geoffrion. Délima fait main levée sur son usufruit. Vend lot 77-78 et 220 avec animaux, 3 chevaux, 10 vaches, instruments agricole + agrès sucrerie au prix de 10000 \$ dont 4200 \$ revient à Délima Robert, 1866 \$ revient à Théodule Végiard (Labonté) et 3933 \$ revient à Théodule Lapierre.

1908 B40-25712 : vente par Joseph Geoffrion à Albert Beauregard, cultivateur de Verchères, du lot 77 (117 arpents) et de 2 vaches au prix de 32 500 francs (5416 \$) pour payer hypothèque. Balance à 5%.

1908 B40-25935 : obligation par Albert Beauregard, cultivateur St-Marc, à Félix Desmarais, épicier de Falls River, pour un prêt de 4150 \$ à 4% sur 5 ans.

1912 B42-27548 : vente par Albert Beauregard (aux États-Unis, Falls River) à Albert Malo du lot 77 et animaux au prix de 6000 \$ à 5%, dont quittance de 4150 \$ sont données. Balance de 1850 \$ à 200 \$ par an.

1912 B42-27704 : obligation par Albert Malo à Félix Desmarais, épicier à Falls River, États-Unis, Alexis Chicoine est procureur pour Desmarais et Beauregard de Falls River pour prêt de 4150 \$ à 5% avec priorité sur 27548 à remettre en 5 ans. Transport de dette à Albina Ducharme, épouse de Romuald Noël en 1919 et aux enfants d'Albina, légataires universels.

## **Lot 78**

Nom du propriétaire : Dufort, Labonté, Dansereau

Origine du lot : Basile-Thadée Dufort, fils de Jean-Baptiste Dufort et de Thérèse Brodeur, marié en 1834 à Marceline Perreault. En possession de la terre depuis ce temps, vendu à son fils

Adjuteur en 1870 et vendu par ce dernier en 1873 à Théodule Labonté et son épouse Céline Beauchemin.

Dimensions du lot : 2 par 30 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1882 B26-14257 : vente par Théodule Végiard-Labonté, cultivateur St-Marc, à Anaclet Dansereau, cultivateur St-Marc, au prix de 4500 \$ à 6%. Lot 78 est vendu + lot à bois sur le Grand-Côteau au numéro 220. Réserve : à distraire : emplacement d'Alphonse Pétrin qui en a usufruit sa vie durant depuis 1870.

1888 B30-16867 : garantie hypothécaire consentie à Théodule Lapierre par Anaclet Dansereau, en paiement du lot 77. Hypothèque de 3933 \$ (encore due en 1901) à 6%.

1899 B37-22506 : testament d'Anaclet Dansereau à Délima Robert, son épouse. Son épouse Délima : légataire universelle en présence de Cyrille Richer + Toussaint Archambault.

1901 B37-22683 : vente par Délima Robert, veuve Anaclet Dansereau, à Joseph Geoffrion, cultivateur St-Marc. Vente du numéro 77-78 et lot à bois 220 (Grand-Côteau) au prix de 10 000 \$ dont 4200 \$ à 5% à la veuve Dansereau. 3933 \$ à Théodule Lapierre et 1866 \$ à Théodule Végiard-Labonté.

1908 B42-27374 : vente par Joseph Geoffrion à Albion Geoffrion, son fils et Everilda Dansereau, son épouse (fille de feu Anaclet Dansereau). Vente du lot 78 avec animaux, roulant + agrès de sucrerie au prix de 4500 \$ à 5% dont 300 \$ payés en 1909. 4200 \$ dus à Délima Robert. A fait quittance à son père de son contrat de mariage fait en 1894.

1908 B42-22683 : déclaration de décès de Albion Geoffrion par son épouse Everilda Dansereau + al. Pas d'hypothèque sur immeubles.

**Lot 79** (jumelé avec le 80) : le 79 = 90 arpents et le 80 = 36 arpents

Nom du propriétaire : Toussaint Archambault

Origine du lot : ancien lot de Charles-Thadée Janotte.

1856 : vente par John Fraser, seigneur de Contrecoeur demeurant à St-Marc à Charles-Thadée Janotte d'une terre de la première concession de St-Marc de 3 par 41 arpents borné en front par la rivière Richelieu, derrière par la terre de Toussaint Archambault, du côté sud-ouest Thadée Dufort et du côté nord-est Cléophas Leroux avec bâtisses. Cette terre fut acquise en 1854 de la succession Michel Leclerc. Le prix de la vente est de 20 000 livres sterling payables à Madame Elizabeth Fraser, épouse de John Fraser, en différent versement. L'acquéreur de la terre gardera entre ses mains ce qui est du aux héritiers Leclerc (Achille, Joseph, Éloïse, Mathilde, Louise et Janvier qui avaient cédés leur part indivise du testament de leur grand-père Janvier Leclerc à John Fraser en 1854.

Charles-Thadée Janotte vend sa terre en 1873 à Toussaint Archambault et Marie-Louise Noël, son épouse.

Dimensions du lot : 3 par 40 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B27-14878 : vente par Toussaint Archambault père à Toussaint Archambault fils et son épouse Rose-Anna Messier. Le lot 79 a été acquis de Charles-Thadée Janotte en 73 et est vendu pour 2333 \$ dont 250 \$ déjà reçus et 833 \$ sont donnés par le père au fils. Balance en 12 versements de 100 \$. La terre 79 est estimée à 1725 \$ avec animaux et meubles à 608 \$. Toussaint fils fait quittance à son père de succession maternelle (Marie-Louise Noël)

1912 B42-27589 : donation par Toussaint Archambault et Rose-Anna Messier à leur fils Dollar Archambault et son épouse Maria Vary. Lots donnés sont le 79 et une partie du 81 (1 par 14) avec tous animaux, meubles, de l'argent (bénéfices d'alliance nationale pour 1000 \$ et d'une police d'assurance de 1000 \$). Réserve : usufruit à vie aux donateurs. Obligations aux funérailles (monument à payer). Charge : payer rente de 500 \$ par an aux donateurs et à époux (épouse) survivant.

## **Lot 80**

Nom du propriétaire : Toussaint Archambault et son fils Alphonse.

Dimensions du lot : 3 par 12 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1886 B29-15876 : donation par Toussaint Archambault et sa seconde épouse Philomène Blais à Alphonse Archambault (qui renonce à la succession de sa mère Marie-Louise Noël, décédée en 1858) et son épouse Julie Guyon. Lots donnés : le 80, le 54 ( déjà donné en 1885) et le 106 avec animaux (3 chevaux, 1 vache, 10 moutons et 40 poules) et des outils, voitures et moulin à battre. Prix : 8000 livres sterling (1333 \$) au donateur, dont 1000 livres sterling en 1887 + rente viagère de 100 \$ et obligation envers Philomène Blais, 2ième épouse de Toussaint Archambault. Balance à 100 \$ par an. Rente en nature au donateur qui se réserve un terrain à vie sur le 89, 2 par 3 arpents avec maison dessus, hangar à bois, moitié de l'écurie, 2 vaches, 4 moutons. À charge pour Alphonse de donner des effets à ses 2 sœurs Angéline et Adérilda à leur mariage.

1895 B34-19975 : échange entre Isidore Charron et Alphonse Archambault. Isidore Charron cède le 91 de 145 arpents acheté de Trefflé Lapierre en 1886 (16042) contre le 80 d'Alphonse Archambault, le 104 et le 106 (2 par 8 et 3 par 8). Lot appartient maintenant à Charron. Alphonse Archambault paiera le dû de Charron à Trefflé Lapierre : 15000 francs contre 3000 francs en soulte.

1895 B34-19976 : vente par Isidore Charron à Toussaint Archambault fils : vente du numéro 80 échangé avec Alphonse au prix de 6000 francs (1000 \$) dont la moitié ira à son frère.

## **Lot 81**

Nom du propriétaire : Cléophas Leroux et Joseph Geoffrion

Origine du lot : Cléophas Leroux, forgeron, est propriétaire depuis les années 1860, mais il emploie des fermiers pour cultiver la terre à sa place.

Dimensions du lot : 3 par 45 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B24-13196 : vente par Cléophas Leroux, écuyer, bourgeois St-Marc, à Joseph Geoffrion, cultivateur St-Charles. Vendus le lot 81 avec animaux au prix de 4250 \$ dont 2000 \$ sans intérêt en 1880. Balance à 6% à 100 \$ par an. Réserve : bail à P. Messier, fermier à conserver. Transport par succession à Priscille Leroux, reste dû depuis 1850. Transport à Patrick Dubé (1200\$).

1884 B37-22798 : vente par Joseph Geoffrion, cultivateur St-Marc, d'une partie du 81 (1 par 14) à Toussaint Archambault fils au prix de 500 \$, payé comptant avec droit à épouse et aux enfants du vendeur de racheter immeuble si celui-ci était vendu.

Joseph Geoffroion cède le lot à son fils Alphonse âgé de 28 ans en 1908.

1909 B41-26293 : garantie hypothécaire de 1000 \$ par Joseph Geoffrion et son épouse Alphonsine Messier à Délima Robert de St-Marc, veuve Anaclet Dansereau, pour paiement de 4200 \$ à l'achat du 77 par eux en 1901.

1910 B41-26499 : vente par Joseph Geoffrion à Alphonse Geoffrion, cultivateur St-Marc, du lot 81 (3 par 55). À distraire terrain acheté par Toussaint Archambault en 1884 (1 par 14). La terre est vendue avec animaux (6 vaches et 2 chevaux), agrès sucrerie + roulant de ferme au prix de 5000 \$ à 5% dont 2500 \$ à demande et 2500 \$ sur 10 ans + rente viagère de 50 \$ par an au vendeur et à son épouse Alphonsine Messier.

1912 B42-27589 : donation par Toussaint Archambault et son épouse Rosanna Messier à Dollar Archambault leur fils. Lots donnés : 79 avec une maison, 81 (1 par 14). Réserve : usufruit à vie durant aux donateurs et 500 \$, rente en 3 versements par an à épouse survivante. Sont aussi donnés des actions à alliances nationales pour une valeur de 9000 \$, une police d'assurance-vie d'une valeur de 1000 \$ + animaux, meubles et outils.

## **Lot 82**

Nom du propriétaire : Toussaint Dufort

Dimensions du lot : 3 par 45 arpents avec maisons de briques et bâtisses.

Origine du lot :

C'était le lot, en 1814, de Toussaint Loisselle et son épouse Anna Blanchard qui décèdent la même année en laissant 3 enfants mineurs : Marguerite, Marianne et Toussaint. La terre est vendue la même année par Amable Blanchard en faveur de la succession à Joseph Normandin de St-Hyacinthe. Elle est décrite comme suit : une terre de la 1<sup>ière</sup> concession de 3 par 40 arpents tenant devant à la rivière Richelieu, derrière à Étienne Poulin, du côté sud-ouest à Pierre Leroux (père de Cléophas), de l'autre côté à dame veuve Michel Gatien, avec une vieille maison en bois, une grange et autre bâtisse dessus. La terre est vendue pour 9800 livres sterling.

Lot acquis par Toussaint Dufort de son père Jean-Baptiste en 1863 (B12-6430)

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1873 B18-10-000 : donation par Toussaint Dufort et sa mère, veuve Jean-Baptiste, Marguerite Loisselle, à son frère Louis Dufort. Lots donnés sont 82, 84 + ½ indivis du lot 27 (Beloeil) + ½ indivis des animaux. Toussaint se réserve ½ maison, ½ jardin, ½ arpent en terre, ½ des bâtisses de ferme + ¼ des produits de terre. Charge : payer ½ de la dîme, ½ prix de la servante à sa mère Marguerite Loisselle, payer rente en nature. Prix de la donation : 10 000 francs.

1874 B19-10178 : hypothèque en garantie par Louis Dufort à Toussaint Dufort son frère pour payer 1000 livres sterling de rente à leur mère Marguerite Loisselle, veuve Jean-Baptiste Dufort, payer en 10 ans.

1895 B35-20140 : obligation de Louis Dufort à Élise Richer, fille majeure de St-Denis, pour prêt de 3000 \$ + intérêts à 5%. Hypothèque 84-82 au profit du créancier. Transport de dette à Médéric Dragon, époux d'Élise Richer, puis à Édouard Millier de St-Denis.

Partie du 82 (2 par 14) acheté par Louis Dubuc.

1903 B38-23897 : contrat de mariage entre Alex Dubuc, fils de Louis + Marie Chapdeleine. Louis Dubuc donne en avance d'héritage à son fils, une partie du 82.

1913 B43-28187 : donation de Louis Dufort à Marc Dufort et al (ses autres fils : Ophni et Atchée). Donne lot 82 (3 par 46), 84 (3 par 40) avec tous animaux et instruments (herse, baculs, moulin à battre et à faucher, bouleverseur + agrès de sucrerie et bouilloire). Réserve : droit de rachat sur la ½ maison (82) et ½ jardin. Charges : acquitter dettes du donateur (hypothèque de 7000 \$), le garder à vie, lui et son épouse d'un deuxième mariage ou bien leur payer rente de 250-300 \$ par an. Louis Dufort fait quittance à Toussaint de dette de 8600 livres sterling transportés à lui par Joseph Dufort, menuisier.

### **Lot 83**

Nom du propriétaire : Joseph Gatien et Arsène Gatien

Dimensions du lot : 125 arpents avec maison, grange et bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B26-14074 : donation par Joseph Gatien père (1817-1881) + Marguerite Janotte (1822-1898), son épouse, à Arsène Gatien, leur fils âgé de 18 ans. Lots donnés : 83 (125 arpents) + lot à bois 444 de 4<sup>ième</sup> concession (1 par 20) + terrain d'une partie 404 (6 perches par 20) de 3<sup>ième</sup> concession, avec animaux, voitures, instruments et meubles. Réserve : animaux déjà donné à Pierre Gatien, autre fils. Charges : droit de réserve des donateurs pour la maisons du 83 + garder grand-mère Gatien et lui payer rente viagère, selon testament de Joseph Gatien ( en 1834). Garder Marie-Lise et Élodie Gatien, tante et sœur. Payer rente de 200 \$ à Marie-Lise qui est célibataire et 200 \$ à Élodie à son mariage. Acquitter dettes de Joseph Gatien envers les héritiers Foisy et payer rente en nature au donateur. Donateur se réserve meuble à son usage + ménage de Marguerite Janotte (la grand-mère), veuve Joseph Gatien. Se réserve 1 vache et 2 brebis, somme dues à eux par billets, valeur de 3400 francs, dues à eux aussi par Charles Janotte père, pour être partagé entre leurs 5 filles mariées, soit 10 000 francs.

### **Lot 84**

Nom du propriétaire : Louis Guyon mais qui a appartenu à Joseph Loiselle

Origine du lot :

En 1815, Joseph Loiselle père, fait donation à son gendre Louis Dion (Guyon) Dutilly et sa fille Élixa Loiselle d'une terre de la première concession de St-Marc de 3 arpents à partir de la rivière Richelieu et à aller jusqu'à la seconde décharge, tenant d'un côté à la terre de Joseph Loiselle fils et de l'autre côté à Joseph Gatien, avec une maison, une grange et des étables. Le donateur se réserve une chambre dans la maison donnée avec le droit d'aller partout.

Dimensions du lot : 3 par 45 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1879 B24-12953 : donation par Louis Guyon + Sophie Gatien, son épouse, à Alvarez Guyon + al. Lot donné : le 84 (3 par 45) + lots à bois à Beloeil (6<sup>ième</sup> concession) (½ par 30), à St-Marc le 174 ½ par 14 avec animaux, instruments et meubles. Prix : 1 tiers de tous produits de terre, excepté le lait + 4000 francs au donateur à 5%.

1891 B33-18940 : vente par Alvarez Guyon à Louis Dufort et Rose- Délima Guyon, son épouse (fille de Louis et sœur d'Alvarez). Vente du 84, lot à bois (Sainte-Théodosie 757) + animaux (2 vache, 1 cheval). Prix 6000 \$ dont 166 \$ gardés comme legs. Balance : 5833 \$ + intérêts. Sur balance du 5833 ½ \$, 1633 \$ transportés à M. Gaudet, 2000 \$ payables en 1892 et après des versements à 166 \$ par an. Vendeur se réserve droit d'hiverner dans maison.

1892 B33-18965 : testament de Délima Guyon, épouse de Louis Dufort à ses enfants. À chaque enfant, chaque fille, 1000 livres sterling à leur majorité. Chaque fils, 100 \$, filles recevront meubles de chambre, 1 vache laitière + 2 brebis en se mariant.

1895 B35-20140 : obligation de Louis Dufort à Élise (Adeline) Richer, épouse de Médéric Dragon, pour prêt de 3000 \$ + intérêts. Dû transporté d'abord à Médéric Dragon (St-Denis) puis à Édouard Millier, St-Denis.

1913 B43-28187 : donation par Louis Dufort et Léocadie Préfontaine, son épouse en seconde noce, à Marc Dufort, Ophni et Atchée, ses fils. Lots 82 et 84 sont donnés à ses fils avec tous animaux + lot à bois 757 (Sainte-Théodosie). Réserve au donateur : ½ maison et ½ jardin du lot 82. Prix : acquitter les dettes du donateur (7000 \$ = hypothèque), le garder à vie durant, lui + épouse ou leur payer une rente de 250 \$ par an.

## **Lot 85**

Nom du propriétaire : Joseph Loiselle et Marc Robert

Origine du lot :

En 1838, le lot appartenait à Joseph Loiselle qui en fait donation avec son épouse Françoise Paquet à leur fils Joseph et sa femme Éléonore Robert dit Lafontaine qui demeure avec eux. Est donné une terre de 3 par 33 arpents tenant à la rivière Richelieu, derrière à la seconde décharge, du côté nord-est à Augustin Langevin, du côté sud-ouest à Louis Guyon, avec maison et bâtisses. À charge de donner à ses sœurs Françoise (épouse de Pierre Adam) et Sophie (épouse de Romuald Ducharme), à chacune 300 livres au décès de leur parent.

Dimensions du lot : 3 par 35 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1869 B23-12550 : enregistrée en 1876, testament de Joseph Loiselle à Marie-Éléonore Robert. Pas d'hypothèque. Son épouse : Éléonore Robert : légatrice universelle. Témoins : Louis Bousquet et Marc Larose (Verchères).

1878 B23-12598 : testament de Marie-Éléonore Robert à Marc Robert, son neveu. Celui-ci : légataire universel en propre du lot 87 et du lot 85 avec maison.

1890 B32-18091 : obligation de Marc Robert à Maurice Richer, bourgeois St-Denis, pour un prêt de 2000 \$ à 6%. Hypothèque le 85.

1894 B34-19720 : obligation de Marc Robert à Maurice Richer, de St-Denis, pour prêt de 5000 \$ à 5% payable à 166 \$ par an. Hypothèque terre de St-Antoine + lots 87 et 85.

1907 B40-25215 : donation-bail par Marc Robert à Toussaint Auclair, fromager, d'une partie du 85 (90 pieds par 150) pour y ériger une fromagerie. La donation sera nulle : si celle-ci s'en va à un autre propriétaire, il y aura une charge d'un loyer (6\$ par an).

1907 B42-27724 : donation par Marc Robert et Rosalie Gatien, son épouse, à leur fils Alphonse, avec réserve d'emplacement de Toussaint Auclair. Lots donnés : le 85 (3 par 35), lot à bois 402 (¾ par 80) au prix de 3000 \$ à 4% ou 170 \$ par an aux donateurs.

## **Lot 86**

Nom du propriétaire : les Langevin

Origine du lot :

Augustin Langevin (1801-1885) et son épouse Julie Vandandaigue dit Gadbois cèdent leur lot de 90 arpents à leur fils Damase en 1866 âgé de 30 ans et son épouse Marguerite Gatien, fille de Joseph Gatien.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

3 juin 1902 B38-23634 : donation par Damase Langevin à son fils Arthur. Lots donnés : le 86 (3 par 30) de 1<sup>ière</sup> concession avec bâtisses, le 97 et le 98 (3 par 30) de 2<sup>ième</sup> concession avec maison et bâtisses, le 92 (2 par 18) de 2<sup>ième</sup> concession en bois debout. Réserve : obligation à vie envers donateur et épouse (Marguerite Gatien) payer 1 tiers des revenus de terre et animaux ou 300 \$ par an, si terre est vendue ou aliénée ou décès avant les donateurs.

11 juin 1902 B38-23635 : contrat de mariage entre Arthur Langevin, fils de Damase, et Berthe Renaud, fille d'Hector Renaud, épicier à Montréal. Communauté de bien : immeubles à l'époux qui hypothèque pour 1000 \$ en garantie du douaire de 1000 \$ à l'épouse. L'épouse a un trousseau estimé à 200 \$.

1913 B43-28112 : obligation d'Arthur Langevin à Élodie Gatien, épouse de Joseph Noël, pour prêt de 1100 \$ à 4%. Créancière fait don à Marc Noël du 1100 \$ dû par Langevin, à charge de réserve usufruit à vie pour elle.

La terre a été vendue en 1920 à Joseph Deslauriers de St-Antoine, époux d'Alice Archambault, fille d'Alphonse.

## **Lot 87**

Nom du propriétaire : Joseph Loiselle et Marc Robert

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents ou 86 arpents avec lot à bois et bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1878 B23-12538 : testament en 1869 de Joseph Loiselle à Marie-Éléonore Robert, son épouse. Éléonore Robert = légataire universelle et les enfants à leur majorité. Témoins : Louis Bousquet et Marc Larose (Verchères)

1878 B23-12598 : testament d'Eleanore Robert à Marc Robert, son neveu. Marc Robert, son neveu : légataire universel en propre.

1890 B34-19720 : obligation de Marc Robert à Maurice Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 5000 \$ à 5%, payable à 166 \$ par an.

1901 B37-22824 : faite en 1896, donation par Marc Robert, veuf de Vitaline Noël, en avance d'hoirie à son fils Joseph Robert. Lot donné : le 87 avec bâtisses. À charge : rente constituée + 2750 \$ à payer au donateur, quittance de succession maternelle = 1166 \$ déjà reçu par Joseph Robert et balance 1583 et 1 tiers \$ à 5% à 83 \$ par an.

En 1902, Joseph Robert a quitté St-Marc et c'est son frère Donat qui reprend la terre.

1907 B42-27183 : contrat de mariage entre Donat Robert, veuf de Justine Duhamel, et Rosilda Saint-Jacques, fille majeure. Témoin : Stan Blanchard, beau-frère de Rosilda. Épouse est douée de 50 \$ et police vie de 1000 \$ au décès de l'époux. Pas d'hypothèque sur immeuble, épouse a un trousseau de 200 \$ et a de l'argent d'une valeur de 200 \$ (billets dû à elle). Époux a terre 87 + animaux estimés à 1000 \$, mais il a des dettes. Dettes de Donat Robert : 1800 \$ dus à son père, dettes à son fils Gilbert né de Justine en premier mariage.

1913 B43-28237 : obligation de Donat Robert à Médéric Dragon, bourgeois de St-Denis, pour prêt de 750 \$ à 6% et hypothèque additionnelle de 100 \$ en cas de vente forcée. Transport par veuve Dragon (Élise-Adeline Richer) à Paul Hamelin des 750 \$ dus.

## **Lot 88**

Nom du propriétaire : Louis Noël, fils de Louis et de Marguerite Hamel

Indications biographique : Louis Noël, fils de Louis Noël et de Margueritte Hamel. Louis Noël et Marie-Louise Archambault se sont mariés en 1844. Leurs enfants : Louis (né en 1846), Joseph (né en 1856), Romuald (né en 1858), Amédée (1860), Joseph-Marc (né en 1868), Euclide et Ibraïm. Les filles : Vitaline (Marc Robert), Philomène (Napoléon Gravel) et Marie-Louise (Émilien Déjournains)

Origine du lot :

En 1818, James Cheeseman de St-John vend des pièces de moulange de 5 pieds de diamètre à Joseph Perreault, meunier à St-Marc, pour la valeur de 150 \$. Joseph Perreault transmet son bien à son fils Cléophas. Celui-ci avec son épouse Mélanie Fournier vend en 1853 à Louis Noël, cultivateur de St-Marc, une terre de la première concession de 3 par 30 arpents tenant devant à la rivière Richelieu, du côté nord-est à Jean Archambault et du côté sud-ouest à Joseph Loiselle avec un moulin à vent et ses appareils et également 2 maisons, un hangar et une écurie. Il vend aussi à Louis Noël une terre de la deuxième et la troisième concession de 6 par 30 tenant devant la première terre jusqu'au trait carré de Verchères.

En 1856, Louis Noël vend à François-Xavier Bertrand, forgeron de Verchères, un lopin de 2 arpents faisant parti de la terre de la deuxième concession qui l'a achetée en 1853, au nord du ruisseau Coderre, tenant de tout côté au vendeur avec droit sur le ruisseau mais sans avoir droit de vendre à qui que ce soit les droits sur l'eau ou de bâtir aucun autre moulin portant préjudice à l'acquéreur.

Dimension du lot : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1874 B25-13690 : testament de Louis Noël à Marie-Louise Archambault, son épouse : légatrice universelle, en présence de Trefflé Dalpé, forgeron, et Octave Hogue, cultivateur de St-Marc.

1881 B25-13692 : obligation de Marie-Louise Archambault, veuve de Louis Noël, à Éphrem Tessier (cultivateur de St-Antoine) pour un prêt de 250 \$ à 6%, hypothèque : lot 88 et 103.

1881 B25-13831 : obligation de Marie-Louise Archambault, veuve de Louis Noël, envers Zoé Messier et al (sa sœur Delphine Messier-Ménard et son beau-frère Eugène). N.B Zoé Messier est la veuve d'Hector Larue. Obligation est pour un prêt de 383 \$ à 6%, hypothèque le 88.

1881 B25-13860 : obligation de Marie-Louise Archambault, veuve Noël, à Théodule Meunier-Lapierre (cultivateur St-Marc, fils de François et de Rosalie Faneuf) pour prêt de 450 \$ à 6%, hypothèque du 88.

1883 B27-14768 : obligation de Marie-Louise Archambault, veuve Noël, envers Théophile Labonté, cultivateur de St-Marc pour un prêt de 833 \$ à 6%, hypothèque. 88.

1888 B30-16844 : enregistrement de donation faite en 1885 par Marie-Louise Archambault, veuve Noël, à son fils Joseph. Les lots donnés sont le 88 (1<sup>ière</sup> concession, 3 par 30), le 93 (2<sup>ième</sup> concession, 2 par 20) au prix de 20 000 francs avec une quittance de 5000 francs donnés à Joseph. La balance de 3333 \$ sera payable à la mère.